DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14280 – 5 F

MARDI 25 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Susceptibilités saoudiennes

LA voix d'Eddy Mitchell ne résonnera donc pas sous le ciel saoudien. Convié par l'armée française à soutenir le moral des troupes engagées dans l'opération « Daguet », le vétéran du rock français a été interdit de concert par les autorités de Ryad. Cette minuscule affaire, au regard des graves enjeux de la crise du Golfe, qui eût à peine défrayé la chronique spectacle – quel « coup de pub » pour le chanteur ! – a pris un tour politique inattendu. Acceptant « au plus haut niveau » de céder à l'intransigeance de Ryad, la France a marqué sa mauvaise humeur en annulant l'entretien que M. Chevènement devait avoir dimanche 23 décembre avec le prince Sultan, son homologue saoudien.

Au-delà de la légitime déception des soldats français, privés d'un « cadeau de Noël » – trop imprudemment promis par l'état-major – qui eût rompu la monotonie de leur longue attente dans le désert, l'incident diplomatique entre Paris et Ryad attire l'attention à la fois sur le gouffre culturel séparant deux alliés de circonstance et sur la frilosité d'une monarchie saoudienne qui redoute par-dessus tout d'être « déstabilisée » par la présence massive de troupes étrangères sur son territoire.

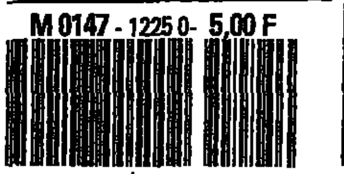
EN acceptant à l'origine – avant de changer d'avis – la prestation d'Eddy Mitchell, Ryad avait demandé que celle-ci fût entourée d'une certaine discrétion. En débarquant dans le royaume avec trois tonnes de matériel et un essaim de journalistes, le chanteur a d'évidence transgressé ce « contrat moral ». Il n'empêche : l'incident ne contribuera guère à nourrir la sympathie de la France envers un régime pour la défense duquel ses soldats sont prêts à verser leur sang.

L'armée française a pourtant tout fait jusqu'à présent pour ménager les susceptibilités culturelles du pays hôte, allant jusqu'à faire disparaître sous des croissants islamiques les croix rouges de ses véhicules sanitaires. On comprendra d'autant moins – si respectable soit-il – le zèle rigoriste de l'Arabie saoudite que celle-ci ne se gêne pas pour financer généreusement la construction de mosquées dans les banlieues françaises, et ailleurs en terre chrétienne.

L'INCIDENT confirme avant tout la fragilité de l'Arabie saoudite en cette période de crise. Pris depuis cinq mois dans les turbulences du Golfe, les dirigeants de Ryad s'efforcent tant bien que mal de préserver les grands équilibres du royaume sous l'œil sourcilleux de la toute-puissante police religieuse – les « mouttawaa's » – gardienne scrupuleuse des bonnes mœurs de l'islam wahhabite. De récentes manifestations de femmes, bravant l'interdit au volant de leur voiture, ont rappelé qu'une partie de la population saoudienne aspirait à plus de liberté.

Ultime paradoxe dans cette affaire : M. Saddam Hussein aura beau jeu – face à la rigidité saoudienne – de passer pour « tolérant » en ces jours où les églises d'Irak vibrent des chants de Noël.

M 0147 - 1225 0- 5,00 F



L'avenir de la Yougoslavie

La Slovénie se prononce pour l'indépendance

La Slovénie, l'une des six républiques yougoslaves, s'est prononcée à une très forte majorité – 88 % des électeurs inscrits, – dimanche 23 décembre, pour l'indépendance.

Ce référendum, selon les dirigeants slovènes, « peut mais ne doit pas nécessairement » mener à la sécession. Son résultat n'en constitue pas moins un pas vers la rupture avec la fédération yougoslave.

BELGRADE

correspondance

Depuis plusieurs mois les risques de démantèlement de la fédération yougoslave se font de plus en plus menaçants. La démocratisation du pays a dévoilé toutes les frustrations politiques et économiques d'une nation qui est en fait composée de six peuples et de près d'une vingtaine de minorités ethniques.

La Slovénie, de loin l'Etat le plus riche de la fédération, a été la première à rompre avec le socialisme autogestionnaire yougoslave. Lorsqu'en janvier 1990, la délégation slovène avait quitté le congrès extraordinaire de la Ligue des communistes, elle avait montré que l'Etat yougoslave était disparate et qu'il existait autant de Républiques que de façons de gouverner et d'envisager l'avenir. En avril 1990, la Slovénie avait été la première des six Républiques à organiser des élections libres après un demi-siècle de monopartisme. La question nationale avait dominé la campagne. *« Souveraineté, autonomie, indépendance »* avaient fait l'unanimité. L'opposition, regroupée sous le sigle Demos, qui avait remporté cette première consultation, devait tenir sa promesse : renforcer la souveraineté de la République et aussi suivre sa propre voie de développement.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 6

Trois scrutins le 27 janvier

M. Chirac craint l'impact des législatives partielles

Les élections législatives partielles provoquées par les démissions de MM. Noir et Dubernard, à Lyon, et de Mme Barzach, à Paris, sont prévues pour le 27 janvier, l'éventuel second tour pour le 3 février. Les députés démissionnaires, qui se représentent, entendent faire de ces scrutins des tests nationaux. M. Chirac, lui, s'y refuse et souhaite clarifier avec l'UDF la question de l'union.



Lire page 7 l'article d'ANDRÉ PASSERON

La mort lente des chrétiens de Jérusalem

L'Intifada, le marasme économique, la montée de l'islamisme et les discriminations imposées par Israël ont accéléré l'exode des familles chrétiennes de Terre sainte

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le cérémonial est immuable, lent et précis : autel chargé de dorures, balancements de l'encensoir, cantiques en grec et gestes arrondis de l'officiant à la barbe vénérable. Ici, dans la chapelle grecque-orthodoxe de l'église de la Nativité à Bethléem, la liturgie est restée majestueuse – sans concession aux modes du temps. Seulement, en cette journée de décembre, il n'y a que trois fidèles pour apprécier, trois vieux Palestiniens qui assistent à l'office, solitaires. Bien sûr, la crise du Golfe n'aide pas, ni cette troisième année d'Intifada qui expliquent, sans doute, l'absence totale de touristes et de pèlerins : la place Manger, au centre-ville, est déserte, les hôtels sont vides, les commerces et restaurants fermés. Ce spectacle désolé est devenu familier.

Mais il y a un peu plus cette année. Il y a la prise de conscience d'un phénomène apparemment irréversible et qui vient ajouter à la tristesse de la situation : les chrétiens de Terre sainte – les Palestiniens s'entend, descendants des habitants de Canaan qui résistèrent à la conversion à l'islam, – s'en vont. Le mouvement ne date pas d'hier : la société palestinienne a toujours connu un courant d'émigration, sans parler de l'exil dû à la guerre. Mais l'émigration a pris, ces dernières années, des allures d'exode. Au rythme des départs actuels, il n'y aura plus de chrétiens à Jérusalem et alentour dans quelque vingt-cinq ans... Palestinien, professeur de sociologie à l'université de Bethléem, Bernard Sabella observe sombrement : *« C'est le début de la désintégration, un processus de mort lente qui vient frapper une communauté si importante en ces lieux. »*

De fait, les chiffres ne portent guère à l'optimisme. Les estimations les plus courantes dénombrent quelque quarante-cinq mille à cinquante mille Palestiniens de confession chrétienne à Jérusalem et en Cisjordanie.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

FR 3 : vers la fin de la grève des journalistes

Direction et syndicats de FR 3 devaient se retrouver le 24 décembre pour tenter de mettre fin à vingt-six jours de grève des journalistes. Si les syndicats, à l'exception du SNJ, jugent satisfaisantes les propositions de M. Hervé Bourges, les grévistes, consultés depuis dimanche, réclament encore des garanties.

Lire page 20

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Le bilan de l'année 1990 : menaces

A la fin de 1990, la crise du Golfe fait peser des menaces sur l'activité des pays industrialisés, qui avait déjà commencé à fléchir un an auparavant ; elle ravive les tensions inflationnistes, tend à faire repartir le chômage. Le Sud est encore plus menacé que les pays industrialisés. Les pays de l'Est affrontent de rudes difficultés dans leur passage à l'économie de marché.

Pages 9 à 12

Lire également page 19 la chronique de PAUL FABRA : « Les faux-semblants de la dette publique »

CONTE DE NOËL

Si le Père Noël venait nous voir...

par Jean-Denis Bredin
de l'Académie française

Il avait hésité à descendre dans les cheminées françaises, il y était tant venu ! Les Français, il les connaissait si bien. Durant les grands mois d'été, où il n'avait rien à faire, il lisait leurs livres, leurs journaux. Ces enfants gâtés continuaient de trancher de tout, de distribuer des leçons au monde, et de ne s'intéresser qu'à eux-mêmes. Non ce peuple ne changeait pas. Simplement il vieillissait. Mais le Père Noël aimait la France, ses paysages, et sa cuisine. On lui avait dit qu'elle était souffrante, qu'elle était secouée de fièvres bizarres, qu'elle avait l'humeur sombre, peut-être une dépression, et qu'elle était dégoûtée de ses médecins. Il décida donc d'aller visiter les Français, ce 24 décembre 1990, et il remplit sa hotte pour descendre à Paris.

Depuis le 22 décembre Paris était interdit au peuple. Des milliers de gradins avaient été édifiés, place de la Concorde, pour que l'aristocratie éclairée qui gouvernait la France pût rencontrer le Père Noël. De somptueux buffets s'étalaient tout au long de la Seine, protégés par la police, défendus à quiconque avait faim. Les journaux annonçaient que la République réservait au Père Noël le prodigieux miracle d'un spectacle à l'Opéra Bastille. Il dînerait au Château de Versailles. Il serait fait grand Croix de la Légion d'Honneur. On apprit vers 22 heures que le célèbre visiteur était descendu, sans cortège ni garde du corps, à l'improviste, par une cheminée de banlieue, dans un vilain quartier où logeaient des gens à mauvaise mine, presque à sale gueule. Une clameur désespérée monta de la place de la Concorde. Pour la première fois en France, les privilégiés risquaient d'être privés d'une fête officielle. Les milliers de motards se jetèrent en avant, suivis des sombres voitures, pour retrouver là-bas ce souverain très étrange.

Il était grimpé sur une poubelle ou sur un réverbère, l'impasse qu'il avait choisie s'était démesurément agrandie, puis couverte d'un toit, on eût dit un palais édifié pour accueillir les chefs d'État étrangers. Le Père Noël avait un peu vieilli, c'est vrai, mais il parlait d'une voix forte aux 55 millions de Français qui se pressaient pour l'entendre.

Il leur expliqua qu'il ne leur apportait pas les libertés dont ils n'avaient que faire, la liberté de parler pour ne rien dire, d'écrire n'importe quoi sur n'importe qui, d'aller au soleil, toutes ces libertés, ils en regorgeaient. Mais il sortit de sa hotte un petit paquet noué d'une faveur bleue, il commença de l'ouvrir, le paquet semblait vide, mais un nuage s'en échappa.

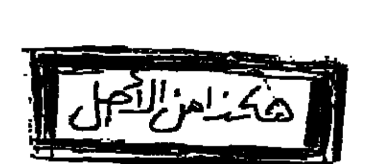
Lire la suite page 2

La disparition de Pierre Chenal

Le réalisateur de *Crime et châtiment* et de *l'Homme de nulle part*, est mort le dimanche 23 décembre à Paris.

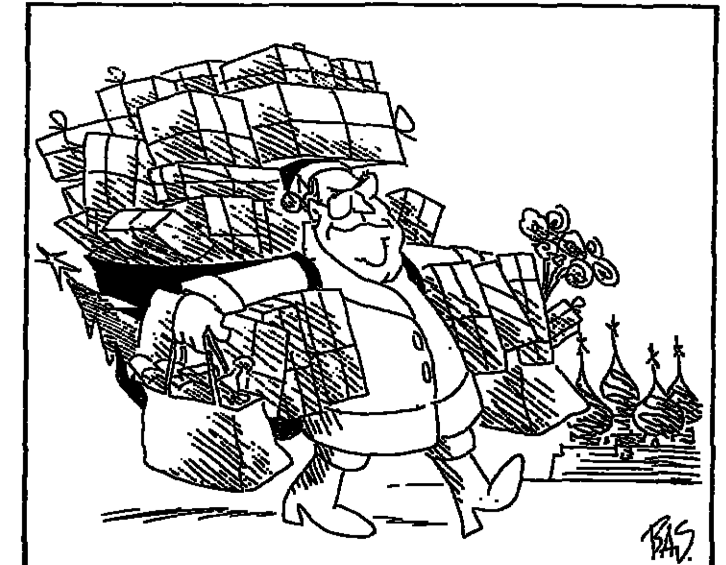
Lire page 14 l'article de JACQUES SICLIER

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans *Tachydomos* (Grèce)

Si le Père Noël venait nous voir...

Suite de la première page

« *Mes enfants*, reprit le Père Noël, *je vous ai apporté ce dont vous manquez le plus, une liberté rare, si précieuse, la liberté de l'esprit !* »

Les 55 millions de Français se regardèrent étonnés. Cette liberté ne leur rappelait que de vagues souvenirs. On leur en avait parlé à l'école, mais elle ne figurait au programme d'aucun parti politique, elle n'était revendiquée par quiconque. Le Père Noël continuait son discours : « *Dès demain matin, vous saurez résister aux modèles et aux modes, vous allez rejeter les dogmes, les intolérances, vous deviendrez curieux, avides d'apprendre et de comprendre...* » Quelques représentants des élites avaient réussi à se faufiler. Ils voulaient serrer la main du Père Noël, et l'assurer que cette liberté était précisément l'un de leurs privilèges, qu'ils en usaient dans leurs dîners.

Mais le Père Noël s'adressa particulièrement à eux. « *Mes amis*, leur dit-il, *vous êtes en manque de cette liberté, autant et plus que les autres ; la soumission aux modes, et aussi la courtisanerie et l'esprit de cour, et la docilité aux pouvoirs, ce sont vos habitudes... vous en voici libérés !* » Le nuage s'étendit sur eux, et ils se précipitèrent pour jeter dans la hotte du Père Noël tous leurs hochets, et leurs pensées si bien faites, taillées en haute couture ou prêtes à porter, la vanité s'effaça de leur visage, le Père Noël parut joyeux.

Alors il ouvrit un second paquet, plus petit encore, qui portait une faveur rouge. « *L'égalité*, expliqua-t-il, *je ne vous l'apporte pas. Vous l'avez proclamée il y a deux siècles, et on sait qu'elle est votre passion...* » Mais il regarda, à l'écart de la foule, des groupes de gens très sombres, solitaires, les uns jeunes, les autres vieux, auxquels nul ne parlait. Son regard se porta ensuite sur ceux qui avaient réussi à s'installer aux premiers rangs, aidés de leurs laisser-passer et de leur fier comportement. « *J'ai mis dans ce paquet*, dit-il, *une potion magique que je vous conseille de mélanger, chaque matin, à vos revendications d'égalité. Cette potion a pour effet de donner à l'égalité vie et vigueur.* » Un murmure s'éleva dans l'assistance.

L'égalité était écrite dans les lois, et chacun, en France, se tenait pour l'égal de l'autre. Mais le Père Noël poursuivait son discours, son ton s'était fait grave, presque sentencieux. « *J'en vois beaucoup ici qui ont l'allure de la réussite et de la puissance.* » Il regardait, à droite, et aussi à gauche, le monde des riches, des vainqueurs, des gagneurs, et leurs visages satisfaits. « *Je vois trop de privilégiés*, continua-t-il, les aspergeant de sa potion magique, *et j'en vois beaucoup d'autres qui ont la triste mine des vaincus de la vie, des ratés, comme vous dites, j'aperçois tous ceux que vous excluez par toutes vos recettes, l'argent, la culture, le pouvoir...* »

La France avait envie de vivre

Le Père Noël se mit à se promener dans la foule. Il dut enjamber des quantités de hiérarchies, monter sur des tas de droits exorbitants, de statuts privilégiés, il se fraya un chemin parmi les faveurs, les passe-droits, il commença de les ramasser, il les entassa dans sa hotte, elle fut vite remplie, mais d'un coup sec de sa barbe il écrasait les privilèges sitôt que la hotte était pleine. « *Je vais vous en débarrasser*, expliqua-t-il, *je vais les ramener là-haut, je vais en faire un feu de joie, comme vous avez fait il y a deux cents ans.* »

Il revint vers les hauts personnages de la République qui s'étaient regroupés aux meilleures places, il versa sur eux un peu de sa potion, « *vous allez oublier vos cortèges*, leur dit-il, *vous allez demander à vos motards de retourner chez eux afin qu'ils se reposent, vous ne passerez plus avant, ni devant...* » Ils hochèrent la tête, ils se retournèrent pour offrir leur place à ceux qui se trouvaient derrière, tous firent de même, et les exclus de tout à l'heure se retrouvèrent aux premiers rangs, entourant le Père Noël.

Il se faisait tard. Le Père Noël avait d'autres peuples à visiter avant que vienne le matin. Alors il prit dans sa main un paquet minuscule, assorti d'une faveur blanche. « *Ce paquet*, dit-il, *je ne l'ouvrirai pas. Il vous appartient à tous, à tous ensemble. C'est un brin de fraternité.* » Nul n'osa lui demander de s'expliquer, pourtant ce mot de fraternité ne disait rien à personne. « *La fraternité*, dit-il encore, *c'est ce qui vous manque le plus. Je vous trouve à presque tous des visages glacés. Vous ne savez ni écouter, ni sourire, ni tendre la main, ni partager la joie, ni la porter aux autres... voici le plus beau cadeau que je pouvais vous faire. Passez-vous le de main en main, et qu'aucun jamais ne le garde.* »

Tous chantèrent *la Marseillaise*, puis ils crièrent : « *Vive le Père Noël* ». Mais on ne le voyait déjà plus. Le jour se levait, et chacun prit le chemin du retour. Rien n'était plus comme avant. Les ministres rentraient chez eux à pied. Les députés rajeunis riaient ensemble des courants d'hier et des rivalités qui, jadis, avaient gâché la politique. Les princes de la République avaient résolu de se retrouver au Jeu de Paume, ils voulaient prêter serment de ne plus sacrifier les intérêts généraux aux ambitions individuelles, de dire vrai, d'apprendre à écouter, de respecter la compétence, ils rêvaient tous de vivre la politique autrement. Les juges étaient décidés à veiller fermement sur les libertés publiques, ils prévoyaient une grève pour dénoncer les détentions abusives.

Les policiers, souriants et aimables, parlaient d'occuper la rue, juste le temps de protester contre les atteintes à la dignité de chacun. Déjà les médias organisaient des réunions pour accorder leur pouvoir souverain à des exigences morales, beaucoup pensaient à se poser désormais les questions avant d'y répondre, d'autres parlaient de rechercher la vérité plutôt que de la décréter. Quand parut le soleil tous étaient fatigués, et pourtant ils semblaient heureux. La France avait quitté son divan. Elle avait envie de vivre.

Ils se réveillèrent dans leur lit ; ceux du moins qui en avaient un. Ce matin de Noël était gris. Les Français écoutèrent la radio. Rien que de sombres nouvelles, des accidents, des attentats, des meurtres, la guerre du Golfe qui menaçait, et la neige, la neige surtout qui bloquait les routes et salissait les voitures. Le Père Noël n'était pas venu. Peut-être l'an prochain...

JEAN-DENIS BREDIN

Europe

La boîte à chagrin

par Bernard Stasi

LE 26 novembre dernier, lors de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, Jacques Chirac avait déclaré que le débat sur la construction européenne était une « *boîte à chagrin inutile* ». Et il en avait conclu qu'il valait mieux ne pas y toucher. Quel dommage, qu'oubliant ce propos, il ait décidé, avec ses compagnons du RPR, d'ouvrir cette boîte, à l'occasion du conseil national du RPR du 5 décembre dernier ! Ce qui en est sorti a effectivement causé beaucoup de chagrin à ceux qui souhaitent voir avancer l'union de l'Europe comme à ceux qui sont attachés à l'union de l'opposition.

Après avoir, entre 1986 et 1988, apporté une contribution loyale et efficace au processus de renforcement de la Communauté, notamment en faisant ratifier par le Parlement le traité instituant le marché unique de 1993, puis après avoir, lors des élections européennes de 1989, parrainé la constitution d'une liste commune RPR-UDF conduite par Valéry Giscard d'Estaing, voici que Jacques Chirac s'aligne sur les thèses néo-nationalistes défendues par Charles Pasqua et Philippe Séguin.

Aurait-il voulu justifier le choix de ceux qui, en 1989, refusant les ambiguïtés de la liste unique de l'opposition, avaient préféré défendre leurs convictions en formant une liste de claire volonté européenne qu'il n'aurait pas agi autrement.

Faut-il aujourd'hui, au nom de la nécessaire union de l'opposition, tenter de camoufler, ou, du moins, de sous-estimer, la profondeur du fossé qui, si l'on se réfère au manifeste adopté le 5 décembre, sépare désormais le RPR de ses partenaires à propos du projet européen ? Ce serait oublier que l'union de l'opposition ne peut être solide que si elle est bâtie dans la clarté.

Faut-il, sans réagir, laisser caricaturer par nos alliés le sens de notre combat européen ? L'enjeu est, en vérité, trop important pour que nous puissions accepter que la confusion obscurcisse ce débat aux yeux de l'opinion.

Rappelons donc qu'affirmer, comme l'avait fait, l'un des tout premiers, Georges Pompidou, que la Communauté européenne a vocation à devenir une fédération, ce n'est pas appeler de ses vœux la disparition de la France en tant que nation. Profondément désireux de voir se poursuivre, à travers l'Histoire, l'aventure de la nation française, nous considérons que c'est comme membre d'une Communauté solidaire qu'elle pourra le plus efficacement développer sa puissance économique et jouer le rôle qui doit être le sien dans le monde. Poser comme une fatalité qu'au sein d'une Communauté forte, la personnalité française est condamnée à se décomposer, c'est douter de notre pays. Ceux qui veulent plus d'Europe ne sont pas ceux qui doutent en permanence de la France, mais, au contraire, ceux qui croient en elle.

D'après la nouvelle (?) doctrine européenne du RPR, poursuivre le renforcement de l'Europe des Douze serait non seulement condamner la France à disparaître, mais aussi laisser égoïstement les pays de l'Europe centrale et orientale à leur triste sort. Il faudrait donc, au plus vite, mettre la clef sous la porte de la Communauté, devenue obsolète, pour bâtir une grande maison commune sous le toit de laquelle seraient appelés à cohabiter tous les Etats du continent.

Etrange raisonnement, en vérité. La réussite économique et le rayonnement démocratique de la Communauté ont beaucoup contribué au soulèvement des peuples d'au-delà de ce qui fut le rideau de fer. Il serait pour le moins paradoxal de voir la Communauté se saborder au lendemain de sa plus belle victoire, et aussi au moment où les peuples libérés du communisme attendent beaucoup d'elle. Parce qu'elle est ce qu'elle est, ils attendent que l'Europe des Douze les aide à se doter d'institutions démocratiques stables et d'une économie de marché en bon état de fonctionnement, qu'elle les aide à améliorer leurs conditions de vie. Ne serait-ce que pour être en mesure de répondre à cette impatiente et immense attente, la Communauté doit rechercher les moyens de rendre son économie plus performante et ses institutions plus efficaces. Ce n'est pas en diluant le noyau dur de la Communauté dans une vaste confédération libre-échangiste que nous contribuerons à consolider la démocratie, encore vacillante, et l'économie, dangereusement fragile, des pays fraîchement libérés du corset communiste.

Les fantasmes de « la Dame de fer »

Mais est-il nécessaire d'argumenter ?

Est-il nécessaire, par exemple, de rappeler encore cette évidence que refuser l'écu comme monnaie unique, c'est se résigner à ce que le mark remplisse cette fonction et impose définitivement sa domination ? Est-il nécessaire de tenter de convaincre nos alliés que le meilleur moyen de combler le déficit démocratique qu'ils déplorent à juste titre dans le fonctionnement de la Communauté et d'empêcher la bureaucratie bruxelloise de faire la loi, c'est de réaliser une véritable union politique ? Et que si la puissance de la nouvelle Allemagne peut, à certains égards, inquiéter, c'est indiscutablement au sein d'une Communauté solide que cette puissance sera le mieux canalisée.

Si quelques jours à peine après la démission de Margaret Thatcher – étrange coïncidence – le RPR a repris à son compte les thèmes, le vocabulaire, et même les fantasmes de « la Dame de fer », on ne peut pas croire que ce soit parce qu'il souhaite que la France se substitue désormais à la Grande-Bretagne pour bloquer – ou pour tenter de liquider – l'entreprise communautaire. Comment les dirigeants du RPR pourraient-ils ignorer que l'Europe des Etats, c'est-à-dire l'Europe de la simple coopération, est un stade déjà dépassé ? L'union économique et monétaire est pour demain. Dans le domaine fiscal comme dans le domaine social, quelles que soient les réticences et les difficultés, l'harmonisation est inéluctable. Et, à la lumière des événements du Golfe, les dirigeants de la plupart des pays de la Communauté acceptent l'idée de mettre en œuvre une politique de sécurité commune.

A moins d'une catastrophe, que personne ne peut souhaiter, et dont la France ne peut prendre la responsabilité devant l'Histoire, la Communauté continuera à resserrer les liens entre les pays membres et affirmera de plus en plus, au cours des années à venir, sa vocation fédérale.

En réalité, l'objectif du RPR est de ne pas laisser le Front national récupérer à son profit exclusif les frustrations nationales, les inquiétudes catégorielles et les peurs irrationnelles suscitées par la construction européenne. Cette préoccupation est certes légitime. Mais en agissant ainsi le RPR ébranle, au risque de le jeter à bas, le fragile édifice de l'union de l'opposition et prive celle-ci de la possibilité d'apparaître, aux yeux des Français, comme une force d'alternance unie, moderne et ouverte sur l'avenir. Est-ce, tout compte fait, un bon calcul ?

▶ **Bernard Stasi est vice-président du CDS et député de la Marne.**

BIBLIOGRAPHIE

Douce enfance

NOUS LES FILLES
de Marie Rouanet
Payot 365 p., 120 F.

Dans la mémoire de Marie Rouanet, le parfum caché dont les effluves remontent de l'enfance est celui de la tartine. « *Je ne puis voir le dessin d'une marelle comme une ombre portée d'oiseau au sol, entendre une balle rebondir, fredonner une chanson de corde, sans que monte dans ma bouche le goût du pain de quatre heures* », écrit-elle dans son récit d'une douce enfance.

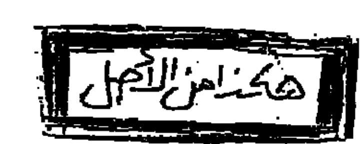
Qu'est-ce qui fait le charme et le succès spontané de cette remémoration des années 50, dans un milieu modeste à Béziers ? Le livre a d'abord trouvé ses lecteurs par le bouche-à-oreille avant d'attirer l'attention de la presse, et son audience est allée au-delà de l'altière cathédrale biterroise et du quartier de la Font-Neuve. Ce n'est pas sans raison.

Bien des filles, mais aussi des garçons car ils faisaient pareillement durer le goûter par gourmandise, se reconnaîtront dans cette évocation, si précise dans le détail, si juste dans le ton, de ce que fut l'enfance de leur culture : les jeux, les rites, le parler, l'apprentissage par mimétisme du savoir des grands, la découverte des secrets de la rue et de la nature. Dans sa démarche quasiment ethnographique, *Nous les filles* privilégie évidemment le monde des femmes. « *Nous menions, sans sérieux, en simulacres, en semblants, une activité de femelles.* », observe l'auteur.

Le passé ainsi recréé a la chaleur du vécu sans la complaisance ou l'attendrissement qui entourent souvent les souvenirs personnels : l'exigence documentaire l'objective et l'ouvre largement à d'autres subjectivités. Dès lors, les mots, les tours du langage, les coutumes, les nourritures et les comportements de cette société occitane, que Marie Rouanet fait si heureusement revivre, trouvent leurs échos dans d'autres particularismes.

Cette enfance à l'ombre d'une ville moyenne et au soleil d'une campagne encore proche, sous la protection de la société des adultes mais ne se confondant pas avec elle, n'appartient pas qu'à Béziers : elle est de partout et d'un temps où elle pouvait, en jouant, avoir sa propre vie et ses propres rêves.

ANDRÉ LAURENS



LA CRISE DU GOLFE

Si l'Irak recourt aux armes de destruction massive

« La riposte américaine sera écrasante et dévastatrice »

déclare le chef du Pentagone

L'escalade verbale s'est poursuivie au cours des dernières quarante-huit heures entre responsables américains et irakiens, Washington menaçant notamment l'Irak d'une riposte *« écrasante et dévastatrice »* en cas d'emploi par Bagdad d'armes de destruction massive.

« Nous voulons la paix, pas la guerre, et je ferai de mon mieux pour que vous rentriez chez vous sans qu'un coup de feu ait été tiré », déclare M. Bush dans un message de Noël destiné à ses troupes et diffusé lundi 24 décembre. En même temps le président américain s'est employé à corriger l'impression créée par les propos du général Waller, commandant adjoint des forces américaines dans le Golfe, qui avait affirmé que ses troupes pourraient ne pas être tout à fait prêtes au combat le 15 janvier. *« S'il y avait une provocation nette dans dix minutes, les forces alliées seraient prêtes à y répondre vigoureusement »,* a dit M. Bush samedi en présence du premier ministre britannique, M. Major.

Tel est également le message qu'a martelé M. Richard Cheney, secrétaire américain à la défense, tout au long de la tournée qu'il vient d'achever au Proche-Orient. *« Je pense qu'aussitôt après le 15 janvier nous serons en mesure de mener une action militaire, si d'ici cette date, il* [le président Saddam Hussein] *n'a pas retiré ses troupes du Koweït »,* a-t-il dit samedi devant un groupe de marines en Arabie saoudite. *« Je ne pense pas que nous pourrons attendre indéfiniment que les sanctions portent leurs effets. Nous sommes conscients de la nécessité d'en finir le plus tôt possible. »*

Parlant le lendemain au Caire à l'issue d'un entretien avec le président Hosni Moubarak, M. Cheney a précisé que les effectifs américains dans la région approchent les 300 000 hommes et devraient passer à 430 000 dans les semaines à venir, ajoutant : *« Je ne vois aujourd'hui aucun signe permettant de penser que Saddam Hussein a l'intention de retirer ses forces du Koweït. (...) Il continue d'envoyer des forces dans le secteur. Il continue de construire des fortifications. Il continue de déclarer publiquement que le Koweït fait partie de l'Irak (...) On ne peut qu'en conclure que la situation ne s'améliore pas et que le jour où nous pourrions être contraints d'avoir recours à l'option militaire se rapproche. »*

Tel-Aviv première cible

Le chef du Pentagone a d'autre part mis en garde Bagdad contre tout recours aux armes chimiques ou biologiques : *« Si Saddam Hussein était assez fou pour recourir à des armes de destruction de masse, la riposte américaine serait absolument écrasante et dévastatrice »,* a-t-il déclaré. Interrogé sur la possibilité d'une riposte nucléaire américaine, M. Cheney s'est refusé à faire des *« spéculations »* à ce sujet, ajoutant que M. Saddam Hussein *« devrait savoir que le président* [des Etats-Unis] *dispose de toutes les options ».* Washington sait que Bagdad a tenté de développer l'arme nucléaire, a-t-il précisé, mais les forces américaines en Arabie saoudite seraient en mesure de faire face *« à une telle option »* si elle existait, et pourraient, le cas échéant, *« brouiller les systèmes de déclenchement ».* Le ton est encore plus dur à Bagdad, où M. Saddam Hussein a déclaré, dans un entretien enregistré samedi pour la télévision espagnole, que Tel-Aviv sera la première cible de l'Irak en cas de conflit armé, même si Israël n'est pas impliqué dans l'attaque des troupes irakiennes occupant le Koweït.

Pour sa part le général Saadi Tou'ma Abbas, nouveau ministre irakien de la défense, a assuré dimanche que ses troupes *« sont prêtes à écraser toute agression contre le grand Irak, la terre de la fierté et de la foi ».* Répondant, selon l'agence officielle INA, aux propos du secrétaire américain à la défense, le ministre a poursuivi : *« Cheney et ses collaborateurs verront comment la terre brûlera sous leurs pieds non seulement en Irak mais (...) aussi en Arabie saoudite orientale, qui sera embrasée par les combattants saoudiens et notre peuple arabe horrifiés par la trahison [du roi] Fahd. Les saints combattants crieront Allah Akhbar [Dieu est grand] et* « mort aux infidèles et aux agresseurs*», et le cri sera entendu sur tout le globe. (...) Les oppresseurs seront battus par les coups dévastateurs des forces du bon droit et leurs armées seront désintégrées ».* Formulant, au cours d'une conférence de presse à Bagdad, des menaces de la même veine, le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. George Habache, a appelé les *« masses arabes »* à *« riposter à toute agression lancée par les Etats-Unis contre l'Irak »* et à *« transformer la terre de la péninsule arabique en un cimetière pour tous les agresseurs américains ».*

De son côté le ministre irakien de l'intérieur a annoncé que la défense civile irakienne organisera *« prochainement »* l'évacuation totale des quelque 4 millions d'habitants de Bagdad pour *« tester leur réaction et leur capacité de résistance ».* – (*AFP, Reuter.*)

Une guerre de missiles ?

Les Israéliens prennent au sérieux les menaces de Bagdad

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les propos du président irakien, menaçant d'envoyer des missiles sur Tel-Aviv même si l'Etat hébreu n'intervient pas dans le conflit du golfe, n'ont pas vraiment surpris les dirigeants israéliens. Ceux-ci ont toujours estimé que l'Irak chercherait à transformer la nature du conflit en attaquant Israël en cas d'opérations militaires dans le Golfe.

Cette fois, M. Saddam Hussein annonce sa stratégie à l'avance et la réaction des dirigeants israéliens est de prendre ses menaces au sérieux, particulièrement à l'heure où le régime de Bagdad prépare sa population à la guerre et où – signe de tension supplémentaire – la Jordanie entame de grandes manœuvres militaires. Les experts israéliens prennent actuellement toutes les mesures pour détecter une éventuelle attaque surprise aux missiles. *« Des études intensives sont en cours pour évaluer les tout derniers missiles sol-sol irakiens »,* dit la presse.

Selon les informations les plus couramment avancées ici, l'Irak dipose à sa frontière avec la Jordanie de deux sites de lancement de missiles (des Scud soviétiques dont la portée à été étendue) lui permettant de frapper Israël. Les experts militaires ont en général laissé entendre qu'il fallait quelques heures de préparation avant qu'un missile puisse être tiré et qu'ils avaient les moyens de détecter ces préparatifs. Toute la difficulté pour les dirigeants israéliens est d'interpréter correctement les intentions d'un Saddam Hussein qui peut vouloir jouer la provocation afin de se placer en situation de victime d'une attaque préventive.

A en croire la presse étrangère, la guerre psychologique a connu une nouvelle étape la semaine dernière avec un tir d'essai d'un missile Jericho israélien en Méditerranée. Une manière pour les dirigeants israéliens de signaler aux Irakiens que l'Etat hébreu a les moyens de la riposte.

AL. FR.

La visite du président Chadli Bendjedid à Paris

« Un signal concret sur la question palestinienne constituerait un pas décisif »

affirme le ministre algérien des affaires étrangères

« Si la communauté internationale donne un signal concret et pas seulement formel (...) à l'ensemble du peuple arabe et notamment aux Irakiens sur la question palestinienne, notre conviction est que cela constituera un pas décisif dans la solution de la crise », **a déclaré, samedi 22 décembre, M. Ahmed Ghozali, ministre algérien des affaires étrangères, rendant compte des entretiens que venaient d'avoir les présidents Chadli Bendjedid et François Mitterrand.**

Le chef de l'Etat algérien veut croire à la paix même si elle lui paraît actuellement très improbable. Il a tout à redouter des conséquences d'une guerre dans le Golfe, pour l'ensemble du monde arabe, en général, et, en particulier, pour son pays où son régime serait certainement beaucoup plus menacé qu'il ne l'est déjà, une grande partie de l'opinion publique algérienne étant très anti-américaine.

C'est pour cela qu'il milite ardemment en faveur d'une solution politique et s'est lancé *« de sa propre initiative »* dans une mission *« exploratoire »* qui l'a conduit récemment à Bagdad et dans huit autres capitales de la région. C'est pour cela qu'il dément l'échec de sa démarche jusqu'à maintenant et qu'il est venu la relancer à Paris avant de se rendre à Rabat où le roi Hassan II a, lui aussi, déployé les mois précédents des efforts dans le même but. Le président Chadli a regagné Alger dimanche après une brève escale en Mauritanie dont le gouvernement soutient la position irakienne.

Devant M. Mitterrand, le président algérien a souligné qu'un règlement pacifique de la crise du Golfe pouvait être *« arabe ou international »* et que ses chances demeuraient *« intactes ».* Quel serait ce *« signal concret »* évoqué par le chef de la diplomatie algérienne ? M. Ghozali a répondu que ce pourrait être une décision du Conseil de sécurité de l'ONU et pas seulement *« une résolution formelle ».* Il faut, selon lui, *« quelque chose de la même nature et qui ait la même force et la même puissance de conviction »* que les résolutions adoptées contre l'Irak.

Les Irakiens « n'ont aucune illusion »

A son avis, la simple *« déclaration »,* adoptée jeudi dernier par le Conseil sur la question palestinienne et prévoyant la réunion – *« au moment approprié »* – d'une conférence internationale, a eu *« un effet négatif ». « Elle n'engage personne,* a-t-il déclaré, *et malheureusement ne peut qu'alimenter l'opinion des peuples arabes »* qu'il existe deux poids deux mesures dès qu'il s'agit de l'occupation israélienne. M. Ghozali n'a pas dit s'il considérait que les Américains, qui refusent tout « lien » direct entre le problème palestinien et la crise du Golfe, pourraient prochainement changer d'attitude.

Bien qu'ils soient *« très préoccupés »* par la situation, car *« plus le temps passe, plus les risques de confrontation augmentent »,* les dirigeants algériens demeurent convaincus qu'il n'est pas trop tard. M. Ghozali a rapporté que le président Chadli Bendjedid avait affirmé devant son hôte que *« la guerre n'est dans l'intérêt de personne »* et que *« les chances d'une solution pacifique sont réelles ».* Enfin, M. Ghozali a fait valoir que les Irakiens sont bien conscients d'avoir en face d'eux *« la plus grande puissance économique et militaire du monde »* et *« n'ont aucune illusion sur les résultats d'une guerre éventuelle ».* Mais il a ajouté qu'ils sont *« prêts, s'ils n'ont pas d'autre choix, à faire le sacrifice suprême... »* Le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, a indiqué que les deux présidents ont demandé à leurs ministres des affaires étrangères de *« maintenir une concertation plus étroite que d'habitude au cours des prochaines semaines ».*

F. C.

L' « affaire Eddy Mitchell »

M. Chevènement a refusé de rencontrer le ministre saoudien de la défense

RYAD

de notre envoyé spécial

Les exigences de l'Arabie saoudite pour obtenir l'annulation du concert d'Eddy Mitchell devant les troupes françaises stationnées dans le royaume ont provoqué un différend entre Paris et Ryad. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a ajourné l'entretien qu'il devait avoir, dimanche 23 décembre, avec son homologue saoudien, le prince Sultan. Une décision destinée à marquer le mécontentement de la France devant l'attitude saoudienne.

Après l'annulation du premier spectacle, samedi, le ministre de la défense avait donné des instructions pour que le second spectacle soit maintenu. Mais la pression de Ryad a été si forte que Paris a cédé *« au plus haut niveau »,* avant de riposter par le refus de M. Chevènement qui est en visite pour trois jours dans le Golfe, où il doit passer les fêtes de Noël avec les soldats français.

La suppression du deuxième concert a été annoncée dimanche, une demi-heure seulement avant le début du spectacle, alors même que près de mille cinq cents soldats étaient déjà sur place pour y assister. Le colonel Mercier, commandant en second du 1er régiment de spahis, déplorait une telle décision *« qui va en mettre un coup au moral ». « On n'aurait jamais dû promettre ce qu'on ne pouvait pas tenir »,* a-t-il ajouté.

A défaut de pouvoir chanter, Eddy Mitchell a visité les différents régiments en mission dans le Golfe, à l'écart des journalistes : l'autorité militaire avait, en effet, donné l'ordre d'empêcher tout contact entre la presse et le chanteur.

GÉRARD MÉJEAN

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré au « blues » des militaires français en Arabie saoudite et publié dans *le Monde* daté des 23-24 décembre, il fallait lire au dernier paragraphe : *« D'autres ont planté dans le sable une imitation de sapin* [et non de drapeau] *auquel ils ont accroché des boîtes de bière sans alcool en guise de boules de Noël. »*

LA CRISE DU GOLFE

La logistique du dispositif « Daguet »

Comme si on avait installé dans le désert une division du type Centre-Europe...

ARABIE SAOUDITE

de notre envoyé spécial

En plein désert, sur une simple toile de caoutchouc, à une centaine de kilomètres de la frontière irako-saoudienne, ils ont étalé les pièces du moteur de leur Peugeot qu'ils ont désossé pour en extraire le disque d'embrayage encrassé par le sable. A quelque distance de là, d'autres militaires français guident un de leurs camarades, à bord d'un camion-grue, qui s'échine à reposer sur le chassis d'un char AMX-10 RC la tourelle, et son canon, dont ils viennent de réparer l'électronique de bord.

Tous les 10 000 kilomètres pour la Peugeot ou toutes les 300 heures de fonctionnement pour le char, le régiment de spahis, qui vit sous la tente à 6 000 kilomètres de la France, fait subir ces visites préventives – pour éviter qu'elles ne soient *« curatives »* – à ses matériels.

Un travail de bénédictin

Depuis qu'ils ont quitté leur garnison de la Drôme, le 1er octobre, pour le désert saoudien, les deux cent dix véhicules des spahis ont parcouru plus de 510 000 kilomètres – treize fois le tour du monde – en trois mois. Inscrite au fronton de l'une des tentes, cette maxime à moitié effacée du maréchal Lyautey : *« La joie de l'âme dans l'action »*.

Installé dans le nord-est du désert saoudien, à la pointe la plus extrême du dispositif « Daguet », le régiment reçoit son soutien du port et de l'aéroport de Yanbu, en mer Rouge, à quelque 1 500 kilomètres plus à l'ouest. C'est de là que commence, en terre saoudienne, la chaîne logistique française.

A l'exception de ce qui transite par la base aérienne de fortune, dans l'une des aérogares réservées de Ryad, pour certains produits qui empruntent la voie « rouge » – classée la plus urgente – des avions militaires ou des appareils civils affrétés, environ 98 % du ravitaillement français (matériels, munitions et stocks divers) passe par Yanbu, lui-même alimenté de France.

« Un travail de bénédictin », dit le lieutenant-colonel dont les trois cents hommes commandent, réceptionnent, trient, gèrent par ordinateurs, conservent ou acheminent à la demande les 480 000 articles – depuis le pistolet du général jusqu'au char et à l'hélicoptère, en passant, demain, par l'artillerie qui va arriver en renfort – nécessaires aux formations de combat plus à l'avant. *« Depuis octobre, mes convois*, ajoute l'officier, *avec l'aide que nous procurent les Saoudiens, ont poussé vers les régiments plus de 3 500 tonnes et parcouru 800 000 kilomètres. »*

Avec l'armée de l'air, dont les norias de DC-8, de Transall et de Hercules assurent son propre soutien depuis les sept bases différentes d'où sont venus ses matériels, le dispositif « Daguet », tous corps réunis, doit divertir le quart de ses hommes au profit de la logistique. C'est moins que ce que les Britanniques, avec environ le tiers des effectifs, avouent à leurs alliés français.

« Il n'y aurait pas de combattants sans logisticiens », plaide le général Michel Roquejeoffre, qui commande l'opération « Daguet ». L'un de ses colonels renchérit : *« Les logisticiens sont convaincus d'être au début de la trajectoire d'un obus qu'ils acheminent de chez l'industriel jusqu'au char qui le tire. »*

Trois jours de combat

Ces logisticiens-là s'occupent de tout, qu'ils soient en base-arrière ou en première ligne, au sein même du régiment. Des hommes, d'abord, auxquels il faut garantir sur le terrain – quoi qu'il advienne – la nourriture, l'habillement, le campement, la santé et jusqu'à l'administration. Des matériels, ensuite, dont il faut assurer, avec la régularité de l'horloger, la mise en œuvre optimale en toutes occasions, l'entretien sur place et l'approvisionnement de tout ce qui concourt à leur bonne marche.

« Nous avons installé à 6 000 kilomètres de sa zone initiale de déploiement le potentiel d'une division du Centre-Europe avec les renforts qui sont prévus pour le début de janvier », dit un colonel, pas peu fier d'observer que « Daguet » est, par son importance et son originalité, la première opération de ce genre que la France met sur pied depuis la campagne de Suez en 1956. Et 6 000 kilomètres de distance, cela représente six à huit jours de mer, par la voie normale, ou sept heures d'avion, pour les expéditions en urgence, sans compter ensuite les va-et-vient de Transall que les militaires comparent à des *« brouettages »* à l'intérieur même du territoire saoudien. Mais ce n'est pas tout. Une fois parvenu à Yanbu, le gros de cette logistique a encore – pour être distribué à chacun de ses destinataires – à couvrir des distances qui sont l'équivalent d'un parcours Dunkerque-Nice ou d'un Paris-ligne Oder-Neisse.

30 000 tonnes en trois mois

Concrètement, le but de cet intense trafic est de faire en sorte que chaque formation de combat, engagée dans le nord-est de l'Arabie saoudite, puisse disposer en permanence de trois jours de guerre avec elle. A charge pour les logisticiens de recompléter chaque jour, en cas de consommation des matériels, le dispositif à son volume antérieur.

« Jusqu'à présent, remarque un officier, *nous savions faire le soutien de détachements légers de parachutistes en Afrique, de la valeur de quelques compagnies qui avaient à intervenir dans des pays où nous avons pris soin de pré-positionner des forces avec leurs impedimenta. Ici, en trois mois, il a fallu tout inventer, faire venir 30 000 tonnes de France et apprendre à ravitailler l'équivalent d'une division en plein désert. »*

Plus lourd que le dispositif « Manta » au Tchad, « Daguet », avec le renfort attendu, va passer d'un véhicule pour 3,5 hommes actuellement à un pour 2,3 en janvier. *« La division se motorise davantage »*, observe un responsable de l'état-major.

Sur place, les conditions climatiques n'ont pas facilité les choses. Les militaires français se disent étonnés de constater que la plupart de leurs matériels résistent bien et qu'ils se comportent presque *« comme en France »*, au point qu'on y atteint, prétendent-ils, des taux de disponibilité de l'ordre de 95 % du parc déployé. Il n'empêche qu'il faut veiller à la chaleur, qui dégrade les performances des équipements électroniques, ou à la poussière du sable saoudien, qui encrasse les « machines ».

Un pilote d'hélicoptère explique qu'il retrouve là les effets de ce qu'il a rencontré en Centrafrique, avec la latérite, et moins au Tchad, où le sable cristallin s'avère plus abrasif qu'en Arabie saoudite.

« Heureusement, conviennent la plupart des militaires qui demandent à ce que cela soit dit et répété, *les Saoudiens sont là, sur le terrain, qui nous aident. »* Ce sont eux qui prêtent leurs moyens de manutention ou de transport à Yanbu, eux qui évitent de trop contrôler les conteneurs venus de France, qui cèdent leurs porte-chars aux Français et eux, encore, qui fournissent les carburants des avions et des véhicules, la nourriture (que les Français s'empressent d'améliorer en se ravitaillant auprès de traiteurs locaux payés par les Saoudiens), et naturellement ce bien précieux : l'eau. A Miramar, dans ce carré de désert de 30 kilomètres de côté où la division « Daguet » est déployée – en plein soleil – sous des tentes décorées à la pakistanaise, chaque homme a besoin, par jour, de six litres d'eau potable et de quarante litres d'eau dite hygiénique.

Pénurie d'eau

Dans le premier cas, cela implique la livraison quotidienne, par une société privée saoudienne, de 2,5 tonnes d'eau en bouteilles et, dans l'autre, de 160 mètres cubes. Des citernes saoudiennes tournent sans arrêt, de jour comme de nuit. Avec la montée en puissance de l'ensemble du dispositif allié dans le pays, les militaires français envisagent déjà le moment où ils devront s'imposer des restrictions ou se débrouiller pour aller chercher ailleurs de quoi éviter une pénurie d'eau en Arabie saoudite.

Malgré cette assistance des Saoudiens, « Daguet » s'est voulu autonome. Par exemple, il a sa boulangerie militaire venue tout droit de Belfort (la ville dont M. Jean-Pierre Chevènement est le maire), qui fabrique ses 2 800 pains de 800 grammes par jour. Il a sa poste militaire (où l'on peut ouvrir un carnet de Caisse d'épargne) et ses dépôts de munitions, construits aux normes de l'OTAN. L'un de ces dépôts jouxte la cimenterie qui a permis d'édifier la cité militaire du Roi-Khaled, une ville de garnison où logeait une brigade saoudienne qui, en montant dans le nord du désert pour se rapprocher de l'adversaire irakien, a cédé ses casernements des Mille et une Nuits à la coalition alliée.

« Quand il faudra ramener tout ça en France, soupire un logisticien de « Daguet », *il nous faudra bien au moins trois mois. »*

JACQUES ISNARD

Messes de minuit en terre islamique

Des aumôniers militaires devaient célébrer la messe de minuit de Noël en terre saoudienne, bien que les autorités islamiques interdisent toute pratique religieuse autre que celle du culte musulman. Passant outre à cette règle, les Américains avaient envoyé avec leurs troupes, dès le début du mois d'août, des aumôniers militaires de toutes confessions (y compris juive), dont quarante-cinq aumôniers catholiques, précédant de peu un demi-million de Bibles arrivées *« pour répondre aux besoins spirituels des soldats américains »* engagés dans l'opération « Bouclier du désert ». Les Anglais, de leur côté, ont envoyé douze aumôniers dont quatre catholiques et huit anglicans.

Plus diplomates, les autorités militaires françaises avaient décidé de négocier l'envoi de leurs propres aumôniers avec les autorités d'Arabie saoudite, mises devant le fait accompli par les Américains et les Britanniques. Deux d'entre eux ont donc pu rejoindre rapidement les troupes françaises stationnées dans le désert saoudien, moyennant quelques concessions : port interdit – ou très discret – des médailles de baptême, bibles en sous-main, etc.

Pour la semaine de Noël, trois aumôniers supplémentaires français (dont un protestant) ont été autorisés à partir pour l'Arabie saoudite. N'ayant pas obtenu cette permission, Mgr Michel Dubost, évêque aux armées, devait passer, quant à lui Noël, dans les Emirats arabes unis, avant d'effectuer un tour des bâtiments français stationnant au large des côtes saoudiennes.

J.-M. Dy.

PROCHE-ORIENT

La mort lente des chrétiens de Jérusalem

Suite de la première page

La municipalité de Jérusalem (1) avance le chiffre de 14 000 administrés chrétiens, mais cette évaluation comprend toutes les communautés étrangères ; à s'en tenir aux seuls Palestiniens, Jérusalem n'abriterait plus aujourd'hui que de 9 000 à 10 000 chrétiens. En 1948, lors de la fondation de l'Etat d'Israël, il y en avait 34 000 et, selon la revue française *Etudes* (2), *« ce chiffre aurait dû au moins doubler »* depuis. Outre Jérusalem, la communauté, essentiellement urbaine, majoritairement grecque-orthodoxe et catholique, est regroupée en un petit nombre d'endroits : Ramallah-el-Bireh, au nord de la ville sainte, et le triangle Beit-Sahur, Beit-Jalla, Bethléem (une localité aujourd'hui à majorité musulmane), au sud.

Par familles entières

Depuis 1987, 2 000 chrétiens ont émigré, soit un rythme de départ plus de deux fois supérieur aux années 70 et au début de la dernière décennie. L'hémorragie est sur le point de connaître une nouvelle poussée avec quelque 3 000 candidats au départ recensés par Bernard Sabella dans une étude portant sur 550 familles de Jérusalem et des environs.

Chaque matin, les files d'attente de jeunes gens s'allongent devant certains des consulats de Jérusalem-est. Plus grave, note Bernard Sabella, une des caractéristiques de l'émigration récente est qu'elle est familiale. On part avec femme et enfants, on vend la maison, les meubles, la terre. Même si l'on sait pertinemment que passés trois ou quatre ans à l'étranger, le gouvernement israélien, dans l'arbitraire le plus total, se réserve le droit de vous refuser à nouveau l'entrée à Jérusalem ou en Cisjordanie. Deux poids, deux mesures : pour les Israéliens, la nationalité ne se perd jamais, quelle que soit la durée du séjour à Los Angeles ou à New-York...

Emigration familiale et élitiste aussi : le portrait-robot du Palestinien chrétien qui fait ses valises est celui d'un homme d'une trentaine d'années ou moins, marié, père de deux enfants, ayant accompli un cycle d'études secondaires complet et même souvent diplômé de l'enseignement supérieur. Médecins, ingénieurs, universitaires, petits industriels et commerçants sont du nombre. *« Ceux qui partent sont souvent ceux qui pourraient investir ici, c'est une partie de nos élites qui s'en va »*, commente un universitaire. A situation et diplômes à peu près égaux, la bourgeoisie musulmane ne part pas – ou beaucoup moins.

Il y a des noms de grandes familles chrétiennes qui ont totalement disparu de la région. Pour en retrouver trace, il faudrait feuilleter l'annuaire à Detroit, Chicago, San-Francisco et New-York : en dépit de toute la rhétorique militante, les Etats-Unis restent la destination de prédilection des Palestiniens (chrétiens et musulmans). Longtemps, les habitants de la région de Bethléem sont allés en Amérique du Sud, ceux de Ramallah et des environs choisissant les Etats-Unis ; aujourd'hui, l'Amérique latine a été totalement supplantée par l'Australie, devenue le deuxième centre d'accueil des émigrés de Terre sainte.

Environ 2 % des Israéliens

En Israël même, en deçà de la « ligne verte », à l'intérieur des frontières d'avant 1967, l'émigration des chrétiens palestiniens est moins sensible. Ils sont 95 000 environ, à Jaffa, Haïfa et surtout Nazareth. Les départs sont compensés – un peu au-delà, même, – par l'accroissement naturel de la communauté. Il reste que le poids relatif de cette dernière dans l'ensemble israélien, par rapport aux juifs et aux musulmans, n'a cessé de diminuer pour ne plus représenter que 2,2 % de la population.

A Jérusalem et en Cisjordanie, la première raison invoquée pour expliquer l'exode est la situation économique. Habituellement médiocre, elle a tourné à la catastrophe avec l'Intifada. Les chrétiens la résument en posant une double question : *« Quelle perspective d'emploi pour une communauté comme la nôtre qui compte nombre de professionnels qualifiés et quel avenir pour nos enfants avec des universités fermées depuis plus de trois ans ? »* Le salaire moyen d'un professeur de l'enseignement supérieur en Cisjordanie doit tourner autour de 800 dollars mensuels ; *« Si j'ouvre une épicerie à Sydney, je gagne le double »*, dit un intellectuel.

Discriminations en matière de logement

Palestiniens, les commerçants et industriels chrétiens ont souffert, comme les musulmans, des raids punitifs lancés par le fisc israélien ; Palestiniens encore, les chrétiens sont touchés par les discriminations dont les Arabes de Jérusalem font l'objet en matière de logement. Un responsable catholique cite l'exemple d'un projet immobilier, soutenu par le Vatican et destiné à bâtir une quarantaine de logements à prix modérés à Béthanie, une banlieue de Jérusalem : *« Il a fallu attendre cinq ans le permis de construire pour la première tranche ; dans le même temps, les Israéliens peuvent doubler une colonie de peuplement comme Maale-Adumim, en bordure de Jérusalem, ou en faire sortir une autre de terre, comme Betar, une ville de plusieurs milliers de logements au sud de Bethléem. Eux n'ont pas de problème de permis de construire. Vous n'imaginez pas l'amertume que suscite pareille inégalité de traitement. »*

C'est dire que le contexte politique – occupation et Intifada – joue bien évidemment un rôle dans l'exode des chrétiens. *« Cela fait partie du malaise général »*, dit-on. Au grand dam des autorités israéliennes, qui y voient une dérive militante radicale, les patriarches et dignitaires chrétiens de la ville sainte n'hésitent pas à faire part de leur solidarité avec les victimes de l'Intifada.

Dans une lettre solennelle, datée du 20 décembre, ils dénoncent cette année encore *« les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés (...), la détérioration des conditions de vie du peuple palestinien »* et aussi *« le grignotage continu* (par le gouvernement israélien) *des droits et traditionnels privilèges des Eglises »* chrétiennes de Terre sainte. Comme l'an passé, le patriarche latin, Mgr Michel Sabah, l'évêque anglican Samir Kafiti, le grec-catholique Lotfi Laham, tous trois palestiniens, et leurs collègues grec-orthodoxe et arménien ont limité au strict minimum les cérémonies en cette période de fête. Afin qu'il ne puisse être dit que la situation est normalisée.

Ces prises de position sont liées à une certaine tradition. Depuis la fin du siècle dernier, les élites palestiniennes chrétiennes ont largement participé au combat nationaliste – quand elles n'étaient pas à l'avant-garde. Pour assurer l'intégration de leur communauté, sortir du statut de « dhimitude », situation protégée mais inférieure que l'Islam consent aux non-musulmans, bien des intellectuels chrétiens ont prôné les valeurs de l'arabité et de l'Etat laïc. Dès sa création, ils furent largement représentés dans les rangs de l'OLP. Aujourd'hui, en Cisjordanie, les intellectuels chrétiens, du moins ceux qui sont proches de l'OLP, n'aiment guère que l'on établisse des distinctions confessionnelles entre Palestiniens et encore moins que l'on souligne l'empreinte de plus en plus marquante de l'islamisme militant sur l'Intifada.

Lorsqu'ils ne nient pas le phénomène, ils en rejettent la responsabilité sur les Israéliens, coupables eux aussi de fièvre fondamentaliste et de n'avoir pas voulu négocier avec le leadership nationaliste modéré, quand il en était encore temps. Il n'empêche : la montée du fondamentalisme musulman fait bel et bien partie du malaise éprouvé dans de nombreux milieux chrétiens de Terre sainte. *« C'est vrai*, reconnaît un universitaire, *mais il serait faux de dire que l'islamisme militant est à l'origine du départ des chrétiens. Ce n'est pas le mouvement islamiste Hamas qui provoque l'émigration mais il représente un des facteurs, parmi de nombreux autres, composant un contexte politique difficile »*. Signe des temps : au bas des ruelles de la vieille ville de Bethléem, à l'entrée de la place Manger qui borde l'église de la Nativité, on a pris soin de badigeonner de blanc la dernière collection de slogans islamistes venue orner les murs.

ALAIN FRACHON

(1) Une ville de 490 000 habitants : 350 000 Israéliens, 140 000 Arabes ; la Cisjordanie compte au moins 800 000 résidents.

(2) Octobre 1988

LIBAN

Les partis chrétiens refusent de participer au nouveau gouvernement

Les principaux mouvements chrétiens libanais ont fait savoir, samedi 22 décembre, qu'ils ne participeraient pas à un gouvernement d'union nationale si la majorité de ses membres sont prosyriens.

Cette décision menace de réduire à néant les efforts du nouveau premier ministre, M. Omar Karamé, pour réunir, au sein d'un cabinet de réconciliation, les chefs des milices rivales qui ont déchiré le Liban depuis 1975. Les Forces libanaises (FL, chrétiennes) ont annoncé qu'elles ne participeraient pas à un gouvernement dirigé par M. Karamé. M. Georges Saadeh, dirigeant du parti Kataëb (Phalanges), autre grande formation chrétienne, a fait connaître la même décision. D'autre part, un responsable local du Kataëb a été assassiné dimanche soir à son domicile, dans une banlieue de Beyrouth contrôlée par les armées syrienne et libanaise. Il s'agit du second assassinat d'un responsable kataëb en moins d'une semaine dans la région du Metn, ancien fief du général Aoun. – *(AFP, Reuter.)*

La mort de Gershom Schocken, patron de « Haaretz »

L'un des pères du journalisme israélien

JÉRUSALEM

de notre correspondant

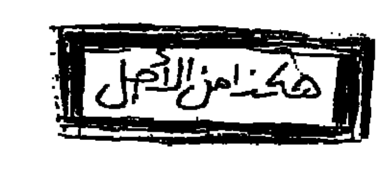
Gershom Gustav Schocken, qui fut durant cinquante ans le directeur du plus prestigieux quotidien, *Haaretz*, et du plus grand groupe d'édition du pays, est mort samedi 22 décembre à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'un des pères du journalismes israélien, Gershom Schocken ne fut pas seulement un grand éditeur : il a représenté une tradition d'exigence intellectuelle et d'indépendance politique qui fut la marque des juifs d'origine allemande dans le jeune Etat israélien. Originaire de Prusse, représentante de la grande bourgeoisie juive allemande, la famille Schocken fuit le nazisme au début des années trente et s'installe en Palestine. Le père de Gershom Schocken, très riche collectionneur et vendeur d'art, achète l'un des petits journaux du foyer juif, *Haaretz*. Celui-ci, sous sa houlette, deviendra – et est encore dans une large mesure – le grand quotidien de référence israélien, un journal farouchement indépendant, distant et réservé à l'égard de tous les pouvoirs – à l'image de son directeur.

Le groupe comprend aujourd'hui un deuxième quotidien, *Hadashot*, plusieurs hebdomadaires locaux et une maison d'édition dotée d'une filiale aux Etats-Unis. Sous la direction d'un fils de Gershom Schocken depuis quelques années, *Haaretz* maintient la tradition éditoriale du fondateur : opposition résolue à l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et critique sévère de la droite nationaliste qu'incarne le gouvernement de M. Itzhak Shamir.

Al. Fr.

□ **Vingt et un marins américains ont péri dans le naufrage du ferry israélien.** – Les marins du porte-avion américain *Saratoga* ont assisté dimanche 23 décembre à un service funèbre à la mémoire de leurs camarades disparus dans le naufrage, au large de Haïfa, vendredi dernier, d'un ferry israélien. Le bilan officiel de ce naufrage a été porté dimanche à vingt et un morts. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Un afflux record en Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'émigration des juifs soviétiques prend des allures de fuite éperdue, comme si le temps était compté. Alors que des centaines d'entre eux affluent en Allemagne, l'aéroport de Lod, près de Tel-Aviv, a été submergé durant le week-end par un nombre d'arrivées sans précédent.

N'en déplaise aux gardiens du shabbat, les avions se sont posés toutes les heures et ont débarqué en deux jours quelque 7 000 personnes. Le mois de décembre s'achèvera avec le chiffre record de 30 000 nouveaux immigrants, ce qui porte à plus de 160 000 le nombre de juifs soviétiques venus en Israël au cours de l'année 1990. Quelque peu débordé, le chef de l'immigration à l'Agence juive, M. Uri Gordon, appelait, dimanche 23 décembre, à l'instauration de l'état d'urgence en Israël pour pouvoir loger, nourrir, soigner cette vague sans cesse renouvelée d'immigrants. A tort ou à raison, la soudaine «pointe» du week-end est en général expliquée, ici, comme une réaction immédiate à la situation politique à Moscou. Il s'agirait d'un réflexe d'anticipation sur le durcissement annoncé par la démission de M. Edouard Chevardnadze.

«C'est un signe de la panique ayant suivi les derniers événements politiques en URSS, écrit le quotidien *al Hamishmar; les juifs se hâtent de partir avant que prenne fin la période du libéralisme.»* D'autres quotidiens soulignent le discours particulièrement dur prononcé à la fin de la semaine dernière par le chef du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, qui aurait appelé à *«arrêter la fuite des cerveaux».* Dans la communauté juive, la formule aurait été interprétée comme une menace directe, en dépit des garanties données par le Kremlin en matière de liberté d'émigration.

Cependant, les autorités israéliennes continuent à se déclarer confiantes. Le président de la Knesset, M. Dov Shilanski, en visite à Moscou, a indiqué dimanche avoir reçu des assurances officielles quant à la poursuite de la politique d'ouverture à l'égard d'Israël et au maintien de l'émigration des juifs soviétiques.

AL. FR.

L'immigration des juifs soviétiques

L'embarras du gouvernement allemand

Les autorités berlinoises tirent la sonnette d'alarme : les 17 et 18 décembre, plus de deux cents juifs soviétiques ont demandé à bénéficier du droit d'asile en Allemagne, contre une centaine par semaine au cours des derniers mois. Cet afflux remonte au début de l'année, lorsque le gouvernement de l'ex-RDA avait solennellement déclaré le pays ouvert à l'accueil et à l'installation de tous les soviétiques d'origine juive qui le désiraient.

BONN

de notre correspondant

Environ deux mille personnes ont répondu à l'appel des autorités de l'ex-RDA. Elles se sont pour la plupart installées à Berlin. Parmi elles, beaucoup de juifs non religieux, ou de couples mixtes qui ont préféré émigrer vers l'Allemagne que de se rendre en Israël, pays auquel ils ne se sentent pas liés.

Après l'unité allemande, le 3 octobre, cette mesure devenait caduque, et les juifs soviétiques étaient, en théorie, soumis à la même réglementation que les demandeurs d'asile de tous les autres pays. En fait, ils continuaient à bénéficier des facilités que leur avait accordées l'ancien gouvernement de la RDA : centre d'accueil spécifique à Berlin, octroi de logements et aides à l'installation.

«Les bons juifs»

Le gouvernement de Bonn ne voulait pas donner l'impression qu'il rejetait les juifs soviétiques alors qu'il accorde automatiquement la nationalité allemande aux citoyens de l'URSS se déclarant «allemands de souche». Quelques Lander et municipalités, comme la Basse-Saxe et la ville de Francfort, dirigés par des coalitions SPD-Verts, se déclaraient même prêts à appliquer aux juifs d'Europe de l'Est la même loi que pour ces «Allemands de souche». *«Leurs ancêtres ont été expulsés d'Allemagne au Moyen Age. Il n'y a pas de raison de leur refuser les avantages accordés aux Allemands de la Volga installés en Russie depuis le dix-huitième siècle»,* explique Daniel Cohn-Bendit, adjoint au maire de Francfort, chargé des questions multiculturelles.

La conférence des ministres de l'intérieur des Lander s'est réunie à Dresde pour tenter de définir une attitude commune face à ce problème. Le président en exercice de cette conférence, M. Dietmar Schlee (CDU, Bade-Wurtemberg), a proposé un schéma qui reviendrait à instaurer une immigration sélective. On établirait ainsi un contingent annuel de juifs soviétiques autorisés à s'installer en Allemagne, le choix des heureux élus s'effectuant sur des critères comme la connaissance de la langue, l'âge, la formation professionnelle.

Cette hypothèse a fait pousser des hauts cris dans les milieux de gauche et chez les responsables de la communauté juive à qui cette sélection des *«bons juifs»* par l'administration allemande rappelle de fâcheux souvenirs. *«Cela, nous ne pouvons l'accepter»,* a déclaré M. Heinz Galinski, président du Conseil central des juifs d'Allemagne. *«Comme ancien d'Auschwitz, je me dois de rappeler que nous avons déjà été soumis à une horrible sélection.»* Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Wolfgang Schaüble, est plus prudent. Il souhaite que le Conseil central des juifs d'Allemagne soit étroitement associé aux décisions qui doivent être prises dans ce domaine et participe à l'organisation de l'accueil de ces immigrants.

Installés dans un deux-pièces du grand ensemble de Marzahn, dans la banlieue de Berlin-Est, Boris Gertsov, cinquante-deux ans, sa femme, Helena, trente-trois ans, et sa petite-fille, Genia, cinq ans, racontent dans un récit publié par l'hebdomadaire *Die Zeit*, que, sous l'influence de groupes nationalistes et antisémites comme Pamiat, la vie est devenue, selon eux, impossible pour les juifs à Moscou. *«Ma fille était traitée d'ordure juive dans l'autobus,* raconte Helena qui n'est pas, elle, d'origine juive. *A l'école, il est courant que des enseignants fassent des remarques antisémites aux élèves juifs devant toute la classe.»*

Boris, entraîneur de volley-ball, se sentait brimé dans sa carrière : *«Comme juif, tu dois travailler deux fois plus et tu ne seras jamais le premier...»,* constate-t-il. C'est la vieille tante de Boris qui a recommandé au couple de partir. *«Vous n'avez qu'entendu parler des pogroms. Moi je les ai vécus. Vous devez emmener l'enfant.»* La famille est arrivée à Berlin au mois de mai dernier.

LUC ROSENZWEIG

URSS : épreuve cruciale pour M. Gorbatchev

Le Congrès du peuple se prononce sur l'extension des pouvoirs présidentiels

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le début de la semaine devait être crucial pour M. Gorbatchev. Le Congrès des députés du peuple, qui est réuni depuis le lundi 17 décembre, doit en effet se prononcer sur les amendements constitutionnels qui accordent des pouvoirs exceptionnels au président, créent le poste de vice-président ainsi qu'un Conseil national de sécurité et diminuent les pouvoirs du premier ministre. Ce vote pourrait intervenir dès le lundi 24 décembre et permettrait à M. Gorbatchev, s'il est positif, de décréter l'administration directe par Moscou des Républiques rétives et la suspension des pouvoirs locaux, qu'ils soient exécutifs ou législatifs. Un échec de M. Gorbatchev risquerait, en revanche, de le contraindre à conserver comme premier ministre M. Ryjkov, un homme usé et fort peu populaire mais bien vu par le complexe militaro-industriel.

La diatribe du chef du KGB

Tout le problème, pour M. Gorbatchev, est d'obtenir une majorité des deux tiers. Le vote intervenu samedi dernier à propos de l'adoption d'une loi prévoyant l'organisation de référendums, n'est guère probant à cet égard même si le texte a été adopté par 1 569 voix contre 110 et 50 bulletins nuls car le sujet ne prêtait pas à grande controverse. Plus significatif, en revanche, est le scrutin intervenu lundi matin et par lequel les députés ont adopté une résolution proclamant l'URSS *«Fédération de Républiques souveraines et égales».* La motion a recueilli 1 657 voix contre 20 et 61 bulletins nuls (1).

L'exercice qui attend maintenant M. Gorbatchev, sera sans doute plus périlleux car la mise en garde de M. Chevardnadze contre *«la dictature qui arrive»* a troublé plus d'un député et parce que depuis le début du Congrès, de nombreux députés nationalistes sont partis, notamment la plupart des Baltes, des Moldaves, des Arméniens et des Géorgiens. Ce n'est pas le discours prononcé samedi dernier par le chef du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, qui risque de les faire revenir. Après avoir dénoncé une nouvelle fois l'action des services de renseignements occidentaux, qui chercheraient selon lui à déstabiliser l'URSS et à saboter son économie (voir *Le Monde* daté 23 et 24 décembre), M. Krioutchkov a fustigé les indépendantistes et s'est clairement prononcé pour l'intervention de l'armée, de ses services et des troupes du ministère de l'intérieur (plus de 300 000 hommes, qui auraient encore été renforcés récemment par des unités transférées de l'armée).

«Il faut, de préférence, résoudre les problèmes politiques par des moyens politiques, a-t-il déclaré, *mais si on assiste à l'usage de la violence, de la terreur, des armes automatiques à la place des mots, que faut-il faire? Nous ne pouvons ouvrir un journal ou allumer la télévision sans voir les victimes de conflits ethniques. Le KGB a la conviction que si le pays continue dans cette voie, cela conduira au chaos. Certains disent que si on entreprend des actions résolues, le sang coulera, mais ne coule-t-il pas déjà? Je ne veux faire peur à personne, mais le KGB est persuadé d'une chose : si le pays continue dans la même voie, nous n'éviterons pas de nouvelles victimes. Ce qu'il nous faut, c'est un ministère de l'intérieur unique, centralisé, qui concentrerait tous les pouvoirs en ce qui concerne le maintien de l'ordre.»*

Avertissement présidentiel à la Moldavie

M. Krioutchkov a notamment réclamé la dissolution de toutes les milices mises sur pied par les Républiques avec, selon lui, le soutien financier de groupes d'émigrés et qui compteraient entre les Républiques du Caucase et les pays baltes, un total de 26 000 hommes. *«Nous devons être prêts à accepter un bain de sang, si nous voulons appliquer l'ordre dans ce pays,* a encore dit le chef du KGB dont les services ont été chargés par M. Gorbatchev de superviser la distribution de l'aide alimentaire étrangère. *Nous n'éviterons pas des conséquences encore plus graves si nous ne commençons pas à lutter contre la destruction de nos forces. C'est difficile pour notre navire qui sombre, pour son capitaine et pour son équipage, mais nous ne devons pas oublier que ce navire est notre grande Union soviétique.»*

Peu après la diatribe de M. Krioutchkov, M. Gorbatchev a voulu donner un exemple de la nouvelle fermeté à laquelle il s'est engagé. C'est ainsi qu'il a publié un décret présidentiel concernant la Moldavie et par lequel il renvoie dos à dos les roumanophones majoritaires et indépendantistes d'une part, les russophones et les Gagaouzes (minorité turcophone mais convertie à l'orthodoxie) d'autre part. Ce texte donne dix jours aux autorités moldaves pour suspendre la loi qui décrète le moldave (en fait le roumain) seule langue officielle, pour dissoudre «les groupes d'autodéfense de volontaires et de travailleurs» (en fait, une milice nationale) et pour annuler une résolution du Parlement moldave estimant illégale l'absorption de la région par l'URSS en vertu du pacte germano-soviétique de 1939. En échange, M. Gorbatchev prononce la dissolution des deux Républiques autoproclamées par les russophones et les Gagaouzes, qui ont demandé leur rattachement direct à l'URSS. Des violences avaient éclaté en octobre dernier entre indépendantistes moldaves, russophones et gagaouz, faisant plusieurs morts.

Le décret de M. Gorbatchev a encore accru l'inquiétude des trois Républiques baltes dont les dirigeants sont persuadés qu'ils sont en première ligne, en cas de reprise en main musclée. L'armée, très présente dans cette région, multiplie les mises en garde et les interventions dans la vie civile, tandis que se poursuivent de mystérieux attentats contre des cibles symboliques. Samedi, une école militaire de Riga, en Lettonie, a été visée par une bombe, qui n'a pas fait de victime. Les dirigeants baltes affirment qu'il s'agit de provocations destinées à servir de prétexte à une intervention soviétique.

JACQUES AMALRIC

(1) Le Congrès a également décidé lundi matin 24 décembre de ne pas changer le nom de l'URSS par 1 365 voix contre 189 et 170 abstentions.

L'armée rouge quitte Berlin-Ouest

L'URSS a accompli, samedi 22 décembre, une étape symbolique dans son retrait d'Allemagne en abandonnant aux autorités locales le monument à la mémoire des soldats soviétiques de Berlin-Ouest un an jour pour jour après l'ouverture de la porte de Brandebourg.

Construit en marbre provenant des ruines de la chancellerie d'Adolf Hitler, le mémorial est encadré de deux chars T-34, officiellement les premiers à être entrés dans Berlin après la chute du nazisme.

Au son de la marche funèbre de Chopin et des hymnes soviétique et allemand, une garde d'honneur de soldats a paradé devant l'arche inaugurée le 11 novembre 1945 dans le Tiergarten, près de la Porte de Brandebourg et du Reichstag, unique signe de la présence de l'armée rouge à Berlin-Ouest.

La police berlinoise a ensuite pris officiellement la garde du monument et du cimetière attenant, où reposent 2 500 soldats soviétiques. Cette cérémonie a eu lieu en présence de représentants des Alliés, des autorités locales et de la Bundeswehr.

En vertu du traité sur le stationnement et le départ des 370 000 hommes de l'armée rouge en garnison dans l'ex-RDA, l'Allemagne unie doit prendre en charge la garde et l'entretien des monuments militaires soviétiques. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

L'IRA annonce une trêve de trois jours la première depuis 1974

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a officiellement décrété, dimanche 23 décembre, un «cessez-le-feu» de trois jours pour les fêtes de Noël. Dans un communiqué publié à Dublin, l'IRA a affirmé que ses *«unités en service actif avaient reçu l'ordre de suspendre toutes les actions militaires offensives dans la zone occupée par la Grande-Bretagne* (l'Irlande du Nord) *pour une période de trois jours, à partir du dimanche 23 décembre 1990 à minuit jusqu'au 26 décembre à minuit».* Toutefois, les commandos de l'IRA se *«réservent le droit de mener des actions défensives».*

Le dernier cessez-le-feu officiel de l'IRA remonte au 22 décembre 1974. Il avait duré huit mois. L'organisation clandestine observe cependant une trêve officieuse pratiquement chaque année pendant les fêtes de Noël depuis le milieu des années 70.

Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, s'est félicité de ce geste de l'IRA. En revanche, les politiciens unionistes protestants de la province ont immédiatement rejeté l'annonce *«insignifiante»* des «provos». La violence politique a fait 75 morts en Irlande du Nord depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

□ **7 morts et 48 blessés dans un accident.** – Un wagon-citerne rempli de gaz liquide a explosé au moment où deux trains passaient dans une gare près de Belgorod (sud de la Russie). L'explosion a fait dérailler les deux trains et un incendie a détruit 16 wagons, l'accident faisant 7 morts et 48 blessés, a annoncé dimanche 23 décembre l'agence TASS. – *(AFP.)*

□ **Erratum.** – Une mauvaise transmission nous a fait évoquer dans l'article de Françoise Lazare sur l'économie soviétique (*le Monde* daté 23-24 décembre) *«la remise à flot des conseils ouvriers dans les entreprises».* Il fallait lire : *«l'instauration d'un contrôle ouvrier dans les entreprises».*

EUROPE

ALBANIE : le processus de libéralisation

« Nous ne voulons plus être les derniers en Europe »

TIRANA

de notre envoyé spécial

A voir monter, samedi 22 décembre en fin d'après-midi, ces milliers d'habitants de Tirana vers le campus universitaire où se déroulait la première manifestation officielle d'un parti d'opposition depuis plus de quarante ans, on pouvait comprendre que la démocratie était, ici aussi, en train de l'emporter. Timides, leur éternelle cigarette aux lèvres, plaisantant d'un groupe à l'autre comme pour se donner une contenance, ces hommes – les quelques femmes présentes paraissaient doublement surprises d'être là – semblaient sentir confusément qu'ils étaient en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de leur pays.

Avant que ne commence le meeting du Parti démocratique il se passa quelques minutes, rares, pendant lesquelles les dix mille personnes rassemblées restèrent quasiment silencieuses. Et puis fusèrent les premiers cris : *« Liberté, démocratie »*, *« L'Albanie veut être un pays européen comme les autres »* et aussi *« Kadaré, reviens ! »*. Quelques étudiants firent le « V » de la victoire, d'autres s'embrassaient. Le tabou était rompu, la peur de son voisin, de son collègue, de sa famille même, était vaincue, et la foule, alors, donna libre cours à son enthousiasme. Celui-ci atteignit son apogée lorsque le président du nouveau parti, le docteur Sali Berisha, commença son discours par *« Frères et sœurs, citoyens de Tirana, mesdames et messieurs »*. Pour la première fois ils n'étaient plus appelés camarades !

Après avoir salué *« les frères du Kosovo »* et la diaspora albanaise dans le monde, le docteur Berisha, dans un discours somme toute modéré, s'attaqua aux bureaucrates du régime et surtout à ceux qui *« par une stratégie de la tension projettent des plans noirs pour l'avenir du pays »*. *« Ceux-ci*, dit-il, *doivent renoncer à cette politique car l'histoire n'aura plus de pitié pour eux. »* *« Notre grand ennemi c'est le délire de la vengeance »*, affirma le leader du Parti démocrate, qui définit les grandes lignes du programme de sa formation : libération des prisonniers politiques, report de la date des prochaines élections fixées théoriquement en février, Constitution démocratique...

« A bas Hodja »

Les autres orateurs furent moins nuancés, et notamment M. Grams Pachko, qui s'éleva avec violence contre les misérables conditions de vie des Albanais dues au bolchevisme. *« Nous voulons que le peuple albanais devienne membre de la famille européenne. Nous voulons que les Albanais soient aussi bien vêtus, aussi bien éduqués, aussi intelligents que les Européens. »* Même cri du cœur pour Preç Zogas, qui annonça la parution d'un nouveau journal : *« Nous ne voulons plus être les derniers en Europe. »* L'écrivain Besnik Mustafai fit état de la création d'un forum pour la défense des droits de l'homme.

A la fin du meeting, une centaine de jeunes manifestèrent quelque velléité de descendre en cortège jusqu'au centre-ville en clamant des slogans déjà plus virulents : n'entendit-on point quelques-uns crier *« A bas Hodja »*, véritable sacrilège à l'égard de l'ancien maître du pays. Des responsables du Parti démocratique les dissuadèrent, avec succès, de poursuivre cette petite manifestation. Et à 23 heures, Tirana avait repris son visage habituel et ne restaient sur la grande place que quelques balayeurs.

La crainte, diffuse, reste en effet qu'à ces moments d'euphorie succèdent des affrontements plus violents. Les évènements de Shkodra la semaine dernière, au cours desquels la police resta sept heures sans intervenir pendant que quelques centaines de jeunes s'en prenaient à une série d'édifices publics et de magasins, avant de réprimer sévèrement les manifestants, pourraient se reproduire. C'est sans doute pour conjurer cette crainte de la violence – et l'histoire de l'Albanie n'en est pas avare – que tous ici ne cessent de prôner le dialogue. Tous, et particulièrement les gens au pouvoir.

Désarroi idéologique

Le 27 décembre, le Parti du travail (communiste) va tenir un congrès en vue de définir les grands axes de sa campagne électorale. Si, pour le moment du moins, le parti n'a pas l'intention, contrairement aux autres partis communistes d'Europe de l'Est, de changer de nom, il veut avant tout présenter un visage radicalement ouvert. Mais comme il est difficile avec un vocabulaire imprégné de quarante-cinq ans de marxisme pur et dur de convaincre de sa virginité démocratique et libérale !

La répression de la religion ? *« Oui, elle a été un peu accélérée »*, reconnaît le jeune ministre de l'éducation, M. Skender Gtinushi, pour ajouter aussitôt : *« Mais ce sont les mouvements de jeunesse qui étaient contre la religion, le gouvernement a été obligé de les soutenir. »* Pourquoi l'Albanie a-t-elle pris si tard le chemin de la démocratie ? *« Ce sont les conditions objectives. »* Y a-t-il eu des divergences au sein des instances dirigeantes du parti, ce qui expliquerait un certain nombre d'exclusions récentes ? *« Non, le bureau politique et le plénum du parti soutiennent à l'unanimité le président Alia. »*

En poussant plus loin, on s'aperçoit toutefois assez rapidement que ses responsables, en plein désarroi « idéologique », n'ont pas encore eu le temps d'accorder leurs violons. Si l'un se prononce pour l'économie de marché, l'autre reste en faveur du maintien dans les mains de l'Etat de l'essentiel de l'économie du pays. Si l'un estime prévisible et normal que M. Ramiz Alia abandonne son poste de premier secrétaire du parti pour n'être « que » président de la République, l'autre estime que le numéro un doit continuer à rester aux doubles commandes. Tous ont un ennemi commun : la bureaucratie, *« qui empêche le président de réussir »*. Aucun ne peut ou ne veut préciser exactement où commence cette bureaucratie – ministres ? secrétaires régionaux du parti ? – et où elle finit.

Le seul point commun à tous les Albanais, en ces moments cruciaux, reste la volonté farouche de s'intégrer à l'Europe, et ce n'est pas rien.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le premier Noël en liberté

SHKODER

de notre envoyé spécial

« Pour nous, cette première fête de Noël que nous pourrons célébrer librement après vingt-trois ans de silence est un triomphe. Ils ont voulu tuer Jésus, mais Jésus était dans notre cœur. » Le Père Simon Jubani, soixante-trois ans, dont vingt-six en prison, savoure modestement sa joie en ce dimanche 23 décembre.

Shkoder, ville du Nord-Ouest de l'Albanie, qui compte une forte proportion de catholiques, se prépare en effet à fêter pour la première fois Noël en toute liberté. Des ampoules sont accrochées aux arbres du cimetière – où se déroulera la messe de minuit – et dans la sacristie, en fait quatre murs décrépis avec un toit de fortune. La crèche est prête : *« C'est la première fois que je confectionne une crèche depuis vingt-trois ans*, dit l'artisan qui l'a fabriquée. *Je me suis souvenu de tout comme si c'était hier. »*

Les fidèles ont apporté tous les objets pieux qu'ils avaient précieusement cachés pendant ces années. Et à voir ce tableau de la Vierge aux couleurs presque entièrement passées, ou ce missel totalement rongé, on comprend que quelques uns de ces objets ont dû être enterrés ou enfouis au fond de greniers. Dans le cimetière alternent les tombes d' « avant », en ciment ou même en marbre, et celles d' « après » : quelques cailloux représentant une croix sur un monticule de terre, seule sépulture de corps enterrés ici en cachette.

Pour vous raconter leurs années de plomb – les baptêmes furtifs dans les appartements, les messes célébrées dans la clandestinité, les persécutions – les fidèles vous prennent par le bras et vous entraînent discrètement dans les allées du cimetière. Ils ont encore peur.

Ce dimanche 23 décembre, ils sont environ deux à trois mille – même si dans son enthousiasme le Père Jubani cite le chiffre de quinze mille – à assister à l'office. Au premier rang, sur quelques bancs de fortune, de très vieilles femmes égrennent des chapelets qui paraissent faire partie d'elles-mêmes tant ils ont dû servir. Une toute petite fille, en revanche, s'essaye à faire le signe de la croix. Beaucoup de jeunes hommes sont là qui paraissent les plus décidés à lutter contre le régime. Au moment de l'élévation, tout le monde s'agenouille sur la terre.

Léon Kabashi, l'oncle du Père Jubani, prononce l'homélie : *« Jésus a dit la vérité aux gens du peuple. Il allait à l'encontre des intérêts des riches et des classes régnantes. Jésus a donné sa vie pour nous »*. Le chœur entonne un chant traditionnel de la ville : *« Marie, tu es la mère du Christ, toutes les femmes de Shkoder sont tes filles »*. A la fin de la messe, le Père Jubani, très pressé car il doit mettre la dernière main à la préparation de la cérémonie de Noël explique : *« J'attends des milliers et des milliers de fidèles ! »*.

« Si le monde occidental a touché le pôle du bonheur, l'Albanie, elle, a touché l'autre pôle, celui de l'enfer, poursuit le prêtre. *Mais il faut nous comprendre, nous n'avons pas été assimilés par l'empire byzantin qui a occupé l'Albanie pendant neuf siècles et demi. Nous n'avons pas été assimilés par l'empire turc qui nous a occupés pendant cinq siècles. Et bien, nous n'avons pas été assimilés non plus par le communisme qu'il soit russe ou chinois ! Les catholiques ont été comme une oasis au milieu du désert qui s'appelait l'Albanie »*.

S'il est très dur pour le régime, *« qui fait des réformes avec des pieds de plomb »*, le Père Jubani ne mâche pas ses mots non plus en parlant du Parti démocratique, pourtant le premier parti d'opposition albanais, *« manipulé par les communistes et qui n'est pas un parti authentique »*. *« Nous sommes en train de former un parti démocrate-chrétien »* raconte le Père Jubani. Il n'a pas le temps de poursuivre, des fidèles l'appellent et une petite fille lui demande de bénir quelques cierges. *« Chez moi,* dit-elle, *j'ai aussi fait une petite crèche. »*

J.-A. F.

POLOGNE

M. Lech Walesa, président de la troisième République, « avec l'aide de Dieu »

M. Lech Walesa a reçu, dimanche 23 décembre, à Varsovie, son prédécesseur, le général Jaruzelski, son premier invité au palais présidentiel du Belvédère, dont il avait pris possession la veille. Le général, qui a *« fait part de ses expériences »* présidentielles, selon l'agence PAP, n'avait pas assité la veille, pour n'y avoir pas été invité, aux cérémonies d'investiture du président de la *« troisième République »* polonaise, comme l'a souligné M. Walesa lui-même. Ce dernier avait, en effet, choisi de renouer avec la légitimité de la deuxième République d'avant-guerre, sautant les années communistes. Les insignes et les emblèmes du pouvoir lui ont donc été remis par M. Ryszard Kaczorowski, dernier président en exil à Londres, reçu à Varsovie avec les honneurs dus aux chefs d'Etat.

M. Walesa a aussi prêté serment devant l'Assemblée nationale, jurant, comme il est de tradition, d'*« œuvrer au bien de la Patrie »*, avant d'innover en ajoutant *« avec l'aide de Dieu »*, ce qui lui a valu les applaudissements nourris de l'hémicycle. Dans son discours, il a demandé au Polonais de ne pas *« céder à la passivité et au découragement »*. Il a déclaré vouloir mener *« plus vite et mieux »* les réformes, en affirmant qu'il fallait *« poursuivre le programme modifié du vice-premier ministre Balcerowicz* [auteur du plan d'austérité], *exemple de notre persévérance et de notre esprit de sacrifice »*. Affirmant que la Pologne veut être un facteur de paix en Europe, il a précisé qu'elle sera un bon voisin de l'Allemagne, de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Lituanie, sans citer l'URSS. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : réduction des effectifs militaires.** – Londres s'apprête à annoncer la réduction d'un tiers des effectifs de l'armée de terre et la fermeture des bases de la Royal Navy de Rosyth et de Portland, affirmait, dimanche 23 décembre, *The Sunday Times*, citant de hauts responsables du ministère de la défense. Jusqu'à 100 000 emplois militaires et civils pourraient être supprimés dans les trois armes. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : L'ETA revendique des attentats.** – L'ETA a revendiqué dimanche 23 décembre, dans un communiqué au quotidien basque *Egin*, une série d'attentats ayant fait huit morts en décembre. Elle affirme aussi que la France *« a décidé de collaborer gravement avec Madrid »* et rend Paris coresponsable du cours que *« peut prendre »* le conflit avec le gouvernement espagnol. – *(AFP.)*

La Slovénie se prononce pour l'indépendance

Suite de la première page

La Slovénie s'est heurtée à de lourdes résistances, et s'est finalement décidée à couper les ponts. Tout d'abord, elle a refusé de contribuer au Fonds de développement en faveur des régions défavorisées ; ensuite, lorsqu'en mai 1990 M. Boriv Jovic, un Serbe, est arrivé à la tête de l'Etat yougoslave en se déclarant pour une fédération yougoslave centraliste, les Slovènes se sont révoltés. En effet ils envisagent l'avenir seulement dans un modèle confédéral qui renforcerait la souveraineté des Etats membres et laisserait la liberté à chaque République de choisir sa propre voie de développement.

Les antagonismes entre les Républiques se sont amplifiés, tandis que le dialogue ne s'est pas établi pour décider du sort de la Yougoslavie. Lorsque la présidence collégiale a continué à insister pour conserver un modèle fédéral, la Slovénie a abrogé vingt-cinq lois fédérales afin de reprendre le contrôle de la république et de réduire celui de la fédération. Les autorités fédérales ont condamné ces mesures slovènes, sans pour autant accélérer les débats sur l'issue de la crise.

Déconcertés, les Slovènes ont décidé de faire le premier pas une fois de plus et d'organiser un référendum sur l'autonomie de la République. Les dirigeants slovènes affirment qu'il ne s'agit pas d'un acte de sécession immédiate, mais qu'ils fixent ainsi un délai de six mois pour décider de l'avenir, soit seuls, soit au sein d'une confédération yougoslave.

Les autorités fédérales ont réagi violemment contre cette tentative sans précédent dans l'histoire yougoslave. Ils jugent le référendum comme un *« acte anticonstitutionnel »*.

FLORENCE HARTMANN

[Selon les résultats définitifs de la Commission électorale, 88,2 % des 1,5 million d'électeurs inscrits se sont prononcés pour le « oui », 4 % des inscrits pour le « non », tandis qu'on dénombrait 0,8 % de bulletins nuls. La question posée était : *« Voulez-vous que la Slovénie devienne un Etat autonome et indépendant ? »* La participation a été de 93,2 %.]

AMÉRIQUES

Après la démission de M. Desi Bouterse l'homme fort de Paramaribo

Les Pays-Bas mettent en garde les militaires surinamiens contre une tentative de coup d'Etat

LA HAYE

de notre correspondant

« Un coup d'Etat aurait des conséquences immédiates et graves sur les relations entre le Surinam et les Pays-Bas » : le porte-parole du ministère néerlandais des affaires étrangères a traduit, dimanche 23 décembre, l'inquiétude des autorités de La Haye, après l'annonce de la démission du commandant en chef des forces armées surinamiennes, M. Desi Bouterse.

La décision de ce dernier, annoncée samedi soir à Paramaribo, avait, dans un premier temps, été accueillie avec un certain laconisme par la diplomatie néerlandaise, qui s'était refusée à réagir, parlant d' *« une affaire interne concernant un Etat souverain »*. Quelques heures plus tard, le ton employé était celui de la mise en garde, comme pour faire écho aux informations de la télévision néerlandaise selon lesquelles l'armée surinamienne avait été placée en état d'alerte.

Affront fait à leur chef

Officiellement, La Haye dit pourtant ne disposer d'aucun renseignement sur l'imminence d'un nouveau putsch dans l'ancienne Guyane néerlandaise, devenue indépendante en 1975 et dirigée totalement par les militaires de 1982 à 1988. Au contraire, les Pays-Bas affirment *« avoir confiance »*. Mais ils ont quand même préféré prendre les devants, en confirmant indirectement leur soutien au président *« démocratiquement élu »* en janvier 1988, M. Ransewak Shankar, et en reprenant implicitement à leur compte les craintes exprimées par des réfugiés surinamiens, qui se demandent ce que cache la démission de M. Desi Bouterse.

Mouvement d'humeur ? Manœuvre ? La décision du commandant en chef des forces armées – l'homme fort du pays, qui tient en main l'armée depuis huit ans, n'est jamais vraiment rentré dans le rang même après la remise du pouvoir à un régime civil – laisse perplexe les autorités néerlandaises... qui n'y sont pourtant pas étrangères.

M. Desi Bouterse a en effet annoncé sa démission au retour d'un voyage au Ghana, *via* les Pays-Bas. Transitant à deux reprises par l'aéroport d'Amsterdam, il s'est vu empêché par la police *« pour raisons de sécurité »* de rencontrer la presse et des opposants à son ex-régime. Le gouvernement de Paramaribo n'ayant pas protesté contre ce traitement, M. Desi Bouterse se serait refusé à obéir plus longtemps aux ordres du président Shankar, *« marionnette »* accusée de ne pas savoir *« défendre la crédibilité de son pays »*.

Certains militaires rêveraient-ils de laver l'affront fait à leur chef ? Le départ – provisoire ? – de celui-ci hypothèque par ailleurs un peu plus le déroulement déjà difficile du processus de pacification entrepris dans un pays meurtri, non seulement par plusieurs années de guerre civile entre les militaires et les guérilleros Bush Negroes, mais aussi par ses divisions ethniques.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **HAITI : Le Conseil électoral déclare le Père Aristide officiellement élu à la présidence.** – Le Conseil électoral provisoire (CEP) haïtien a annoncé, dimanche 23 décembre, que le Père Jean-Bertrand Aristide, trente-sept ans, figure charismatique des déshérités et des jeunes du pays, avait été élu président de la République à la *« majorité absolue des suffrages »*, bien que les résultats définitifs ne soient toujours pas connus. Selon les derniers résultats partiels publiés dimanche par le Conseil électoral, le Père Aristide obtient 66,70 % des voix. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC : après les émeutes du 14 décembre

Plus de trois cents personnes ont été inculpées

Au total, plus de trois cents personnes, interpellées lors des émeutes du 14 décembre, ont été inculpées à Fès, Tanger, Kénitra et Rabat. La plupart devraient comparaître cette semaine, ont fait savoir, samedi 22 décembre, les avocats de la défense. A Tanger, ce sont finalement trente-neuf prévenus qui ont été condamnés, vendredi, à des peines allant de trois à cinq mois d'emprisonnement. Une quarantaine d'autres suspects, inculpés pour *« manifestation illégale »*, *« désobéissance »* et *« atteinte à l'ordre public »*, sont en attente de procès.

Des chefs d'inculpation similaires ont été retenus contre soixante-six personnes à Kénitra, trente-quatre à Rabat, et cent vingt-deux à Fès. Les deux centrales syndicales, qui avaient appelé à la grève du 14 décembre, ont menacé, samedi, de recourir à nouveau à la grève générale *« si le gouvernement continue d'ignorer les revendications »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

TCHAD

Le gouvernement demande l'extradition de l'ancien président Hissène Habré

Le Conseil d'Etat a entamé des démarches pour faire extrader M. Hissène Habré, actuellement réfugié au Sénégal, a annoncé, samedi 22 décembre à N'Djamena, le porte-parole du gouvernement. Les autorités ont l'intention de créer un tribunal spécial pour juger l'ancien président tchadien. Selon un récent rapport d'Amnesty International, des centaines de prisonniers politiques ont été torturés et tués durant les neuf années pendant lesquelles le président Habré est resté au pouvoir.

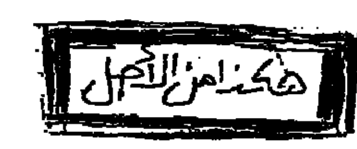
Par ailleurs, selon des sources informées, la France aurait accordé au Tchad une aide de 90 millions de francs destinée, pour l'essentiel (60 millions), à permettre aux nouvelles autorités tchadiennes de boucler le budget de l'année 1990. Le reste (30 millions) constitue une « avance » pour 1991. Ce « coup de pouce » de Paris fait suite à la visite en France, la semaine dernière, d'une délégation gouvernementale tchadienne, conduite par le ministre des relations extérieures, M. Soungui Ahmad. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : regain de violence à Johannesburg.** – Sept jeunes Blancs, accusés d'avoir brûlé vif un couple de métis, devaient être présentés devant un tribunal de Johannesburg, lundi 24 décembre, a annoncé la police. Les personnes interpellées, âgées de dix-huit à vingt ans, ont attaqué le couple à la gare de Germiston, frappant l'homme et la femme jusqu'à leur faire perdre conscience, avant d'aller chercher de l'essence et de les brûler vifs. Par ailleurs, des affrontements entre factions noires rivales ont fait sept morts, durant le week-end, dans la région de Johannesburg et la province du Natal. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : accord avec la firme sud-africaine De Beers.** – La compagnie d'Etat Endiama, chargée de l'exploitation du diamant, a signé, fin décembre, un accord avec la firme sud-africaine De Beers. Cette dernière s'est engagée à verser un prêt de 50 millions de dollars afin d'améliorer la production des mines de la région de Cuanga. En échange elle se verra confier la commercialisation du diamant angolais.

□ **MOZAMBIQUE : le Parlement autorise le multipartisme.** – Le Parlement a approuvé, samedi 22 décembre, à l'unanimité, un projet de loi autorisant le multipartisme. Toute nouvelle formation politique sera enregistrée, dès lors qu'elle pourra se prévaloir du soutien d'au moins cent personnes dans chacune des dix provinces et dans la capitale. – *(Reuter.)*

□ **RWANDA : deux cents rebelles tués.** – L'armée régulière a tué deux cents rebelles dans la province de Muvumba (nord-est), a rapporté, dimanche 23 décembre, la Radio nationale, sans préciser la date de ces nouveaux combats ni les pertes subies par les troupes gouvernementales. En début de semaine dernière, Kigali avait indiqué une reprise des affrontements dans la province de Kiyombe, située au sud-ouest de Muvumba. – *(AFP, Reuter.)*



POLITIQUE

Bilan d'une session parlementaire morose

Les députés rêvent de moderniser la République

La session ordinaire d'automne, prolongée de droit pour une journée, s'est achevée, vendredi 21 décembre, par un ultime débat de censure qui n'a pas constitué pour l'opposition, c'est le moins qu'on puisse dire, une apothéose (*le Monde* daté 23-24 décembre). La session avait été marquée, en revanche, par une tentative de censure sur la contribution sociale généralisée qui avait créé un certain suspense, les élus communistes ayant, pour la première fois depuis 1957, mêlé leurs voix à celles de la droite contre un gouvernement socialiste. Il a manqué, cependant, cinq voix à la conjonction des oppositions pour renverser le gouvernement. La session budgétaire a mis en relief un malaise croissant des députés. Jamais le thème de la rénovation du travail parlementaire n'avait été évoqué autant que ces derniers mois.

Rénovation, rénovation, rénovation... Le mot devenu slogan était sur toutes les lèvres, ces dernières semaines, révélant en creux le malaise profond des députés. Démission fracassante de trois élus de l'opposition, appel solennel à la rénovation d'une poignée de «Jeunes Turcs» socialistes dans les colonnes du *Monde*, montée en puissance d'une opposition chevènementiste au sein du groupe socialiste, plaintes répétées de l'opposition quant aux conditions de travail que l'exécutif, impavide, imposerait au législatif meurtri : l'inventaire des symptômes du mal qui frappe le Palais-Bourbon est long.

La volonté de l'opposition de se lancer sur le chemin des «affaires» pour tenter d'affaiblir le gouvernement n'a fait qu'alourdir l'atmosphère, sans gain politique réel – sauf pour le Front national. Comme si, à partir d'un certain niveau de discrédit politique, tout ce qui était fait pour attaquer l'adversaire retombait en pluie fine sur l'expéditeur. Les rallonges budgétaires consécutives aux manifestations lycéennes ont été la petite goutte qui fait déborder le vase. Il était clair, alors, pour tous les élus, qu'une banderole brandie par des lycéens dans la rue avait, politiquement, plus d'impact qu'un amendement défendu par un député dans l'Hémicycle. Ce qui était acceptable et compréhensible en période normale – le gouvernement ne peut rester immobile face à des revendications brûlantes – s'est transformé en camouflet supplémentaire. *«A quoi sert un parlementaire?»* demandait, récemment, le président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn (*le Monde* daté 16-17 décembre), se faisant ainsi, sans conteste, le porte-parole de tous les députés.

Sortir des «écuries»

«J'en ai assez d'être raisonnable!», clamait un député socialiste, traduisant le désir de ses pairs d'exister, de peser, d'être pris en compte dans un cadre parlementaire rendu encore plus étroit, aujourd'hui, par des glissements de pouvoir vers les collectivités locales et vers l'Europe. Plus profondément, ce que recherchent nombre de députés, déboussolés, c'est une clarification des enjeux politiques et des clivages qui en découlent. Haro sur le consensus, nécessairement «mou» et dans lequel la politique s'engluerait! Le sentiment de confusion est grand, à droite et à gauche, aggravé par l'émergence de clivages «transpartis» sur plusieurs sujets : l'Europe, la laïcité, l'éducation, l'évolution de l'Etat et des institutions, etc.

Les députés supportent de plus en plus mal de se voir dicter des comportements qui répondent trop souvent à une logique politique de courant ou d' *«écurie présidentielle»*, comme dirait M. Michel Noir, plutôt qu'à une approche des problèmes plus concrète, plus politique, au sens fort du terme, et plus humaine. A droite, la scène du divorce, éternellement rejouée devant les médias par MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, a provoqué comme une lassitude. A gauche, c'est le sentiment d'un immobilisme dangereux qui prévaut, chaque courant se «marquant à la culotte», tandis que le duo président-premier ministre donnerait des signes d'essoufflement. Des députés ont décidé de s'affranchir de cette tutelle, qu'ils dénoncent de plus en plus souvent dans les conversations privées, et, depuis quelques temps, au grand jour.

C'est, d'une certaine façon, ce que les douze «quadras» socialistes transcourants on voulu souligner en appelant au retour d'un *«nouvel humanisme en politique»* (*le Monde* du 11 décembre). Des députés socialistes de la nouvelle génération, appartenant à des courants différents, ont, d'ailleurs, l'intention de se rencontrer pour travailler ensemble et tenter de sortir de la logique infernale de l'étiquetage. D'autres ont saisi certaines occasions pour s'évader momentanément du système. Certains élus socialistes ont mis à profit l'élection à bulletin secret de leur nouveau président de groupe, pour faire un choix de parlementaire en donnant la préférence à un homme depuis longtemps investi dans le travail parlementaire, M. Jean Auroux, et pour anticiper, en même temps, des reclassements entre les courants du PS. Un phénomène qui s'était déjà produit, à l'UDF, l'année précédente, lors de l'élection à la présidence du groupe de M. Charles Millon.

Le malaise s'est déplacé, au cours de la session, du cœur des groupes vers le cadre plus général du travail parlementaire. Ici aussi, il est difficile de faire la part de ce qui relève d'un mal-vivre général et de ce qui relève précisément du fonctionnement des institutions. Qu'il y ait des choses à améliorer, voire à modifier radicalement, est une évidence. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, avait constitué, dès l'été dernier, un groupe de travail (PS, RPR, UDF, UDC, PCF) présidé par M. André Billardon (PS), vice-président de l'Assemblée, pour tracer des pistes de réformes. Il avait lancé, lors des journées parlementaires de Nantes, en septembre dernier, des propositions de rénovation, notamment l'établissement d'une session annuelle de neuf mois. Personne n'avait suivi. Sur cette question s'affrontent, aujourd'hui, deux écoles : celle qui prône un changement de République et celle qui estime qu'une application stricte du règlement de l'Assemblée (notamment pour réduire l'absentéisme) et quelques réformes dynamisant les discussions en évitant les «tunnels» législatifs, permettraient de redonner du tonus au Parlement, surtout si une utilisation intelligente des retransmissions télévisées dépoussiérait l'image du travail parlementaire.

L'opposition, dans les mêmes termes que l'année dernière, a dénoncé, en fin de session, *«le comportement inacceptable»* du gouvernement, qui manierait comme une matraque l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution (engagement de responsabilité permettant au gouvernement de faire passer un texte en force malgré l'absence de majorité) et, comme des forceps, le vote bloqué. En dénonçant le poids de l'exécutif (notamment dans sa maîtrise de l'ordre du jour, qui entrave le pouvoir d'initiative législative du Parlement), l'opposition feint de découvrir ce qui fait la substance même des institutions de la cinquième République. Le mal s'est-il aggravé par rapport au passé? Le gouvernement se montrerait-il plus insolent?

Au-delà de sentiments qui ont leur part de légitimité, un examen froid des conditions de débat et d'adoption des textes ne permet pas de répondre positivement. Le «49-3» a été utilisé sur quatre textes : la loi de finances pour 1991, le «collectif» budgétaire pour 1990, la contribution sociale généralisée (intégrée à la loi de finances), le projet Evin sur la santé (qui contenait la revalorisation des pensions de retraite).

«49-3» : impression et réalité

Plus de trente textes ont été adoptés, ce qui ne fait pas du «49-3» une arme plus utilisée que par le passé. L'impression d'utilisation massive vient du fait que le jeu parlementaire imposant des navettes entre l'Assemblée et le Sénat, le gouvernement est contraint de recourir à cette procédure lors de chaque lecture devant l'Assemblée. D'autre part, le gouvernement est parvenu – ce qui est un tour de force – à faire adopter en deuxième lecture le «collectif» budgétaire dans le texte de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, écartant ainsi l'engagement de responsabilité, qu'il avait dû utiliser en première lecture.

Compte tenu de l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale, on peut estimer que le gouvernement n'abuse pas du «49-3». Il est parvenu, d'ailleurs, à faire adopter de nombreux textes par les deux Assemblées (vingt-quatre, soit après un vote conforme, soit après vote du texte de compromis mis au point au sein d'une commission mixte paritaire). Seuls neuf textes ont été adoptés en dernier ressort par les députés, compte tenu du *«niet»* du Sénat. Les conditions de travail ne se sont donc pas aggravées par rapport au passé. Ce qui a changé, c'est que des députés de plus en plus nombreux ne supportent plus le cadre étroit que les institutions de la cinquième République leurs réservent. Ils avaient hier, comme compensation, la considération. Ils ne l'ont plus, aujourd'hui, comme élus nationaux. Ceux qui ont des mandats locaux se replient, le plus souvent, sur leurs «terres», désertant alors un Palais-Bourbon où, la nuit, se déroulent devant un petit cercle restreint de députés des débats de qualité.

La voie des réformes internes permettra peut-être de modifier le climat qui règne à l'Assemblée, mais la première chose à vaincre est cette inhibition «Ve République», qui conduit trop souvent les élus à ne pas utiliser les moyens dont ils disposent déjà.

PIERRE SERVENT

Les principaux projets adoptés

Au cours de la session d'automne, le Parlement a adopté trente-deux projets ou propositions de lois et ratifié quatorze conventions internationales. Présentant le bilan de cette session, M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, tout en jugeant *«incohérentes»* les critiques adressées par l'opposition à la majorité, a admis que *«tout ne va pas bien»* dans les rapports entre l'exécutif et le législatif et qu'il faut *«réfléchir à une autre organisation des travaux parlementaires»*.

- **Loi de finances 1991 :** déficit de 81 milliards de francs, création de la contribution sociale généralisée.
- **Projet anti-tabac et alcools :** publicités strictement encadrées.
- **Réforme des professions juridiques et judiciaires :** fusion des professions d'avocat et de conseiller juridique.
- **Organisation de la concomitance des élections cantonales et régionales :** les élections cantonales auront lieu en 1992 au lieu de 1991.
- **Troisième plan pour l'emploi :** mesures pour les jeunes et les chômeurs de longue durée.
- **Diverses mesures concernant la santé et les assurances sociales :** hausse des pensions de retraite de 1,7 % (au premier janvier 1991), nouveau régime de conventionnement des cliniques privées.
- **Réforme de l'intéressement et de la participation des salariés dans l'entreprise.**
- **Projet relatif à la transparence et à la régularité des procédures de marchés.**
- **Proposition de loi (PS) relative au conseiller du salarié :** organisation du statut.
- **Projet sur la réglementation des télécommunications :** mise en conformité du droit français avec les demandes de la Communauté européenne.

Enfin, la France a ratifié le traité de Moscou, mettant fin à la seconde guerre mondiale et restaurant la souveraineté de l'Allemagne.

Après la démission de trois députés RPR

L'union de l'opposition à l'épreuve

M. Jacques Chirac ne considère pas les élections partielles de la treizième circonscription de Paris et des deuxième et troisième circonscriptions du Rhône comme des scrutins strictement locaux. Pour autant, selon le maire de Paris, la conjonction de ces trois élections ne constitue pas, non plus, un test politique de grandeur nationale. Le président du RPR s'est donc employé discrètement à obtenir que ni l'UDF, ni le Parti républicain, ni le CDS, au niveau national, n'accordent leur soutien officiel aux candidats démissionnaires du RPR. Ce résultat a été, au moins en partie, atteint, puisque les instances dirigeantes de ces formations ont laissé à leurs responsables locaux le soin de décider.

Dans l'esprit de M. Chirac, le destin politique de Mme Michèle Barzach avait été, depuis un certain temps, réglé. En effet, après que l'ancien ministre de la santé se fut rallié à la Force unie et eut fait quelques déclarations critiques à l'encontre du RPR, M. Chirac avait indiqué à MM. François Léotard et Gérard Longuet que son parti ne lui renouvellerait pas son investiture dans le quinzième arrondissement de Paris en 1993. Les deux dirigeants du Parti républicain et de la Force unie devaient alors proposer à Mme Barzach une circonscription *«sûre»*, en province, pour les prochaines élections. Les événements s'étant précipités et l'ancien ministre ayant démissionné du RPR à la suite de M. Michel Noir, M. Chirac estime qu'il ne peut laisser cette circonscription de la capitale, qui a toujours été détenue par le parti gaulliste, passer aux mains d'une dissidente du RPR.

A Lyon, la situation est plus difficile en raison de l'implantation personnelle du maire de la ville et de la personnalité même de M. Jean-Michel Dubernard, l'autre député RPR démissionnaire. M. Chirac, cependant, ne veut pas faire d'exception aux principes, et le RPR présentera, malgré les risques électoraux, des candidats contre les sortants.

Si les trois démissions intervenues au RPR ont confirmé les divergences existant entre les courants du parti chiraquien, les conversations discrètes qui se sont déroulées depuis lors ont montré aussi que les autres formations de l'opposition ne sont pas toujours cohérentes. Ainsi, M. Longuet, nouveau président du Parti républicain, qui a été reçu par M. Chirac la semaine dernière, aurait souhaité que l'union de l'opposition se manifestât clairement en faveur des candidats investis par le RPR dans ces trois élections, et surtout à Paris. M. Michel d'Ornano, proche de M. Giscard d'Estaing, en revanche, n'a pas jugé nécessaire que l'Union pour la France soit saisie de cette affaire, qu'il considère comme *«interne au RPR»*.

En réalité, aussi bien M. Chirac que M. Longuet se demandent si M. Giscard d'Estaing, depuis la rupture des négociations sur les «primaires» en cas d'élection présidentielle anticipée, ne souhaite pas substituer à la stratégie d'union de l'opposition celle de la simple alliance entre ses composantes.

Variations cacophoniques

C'est pour clarifier les arrière-pensées, pour interrompre les variations cacophoniques et pour lever les ambiguïtés qui se développent autour du concept d'union que M. Chirac a écrit à M. Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 23-24 décembre), afin que le conseil de l'Union pour la France, qui n'a pas siégé depuis le 8 novembre, se réunisse dès les premiers jours de janvier.

Dans la moitié du quinzième arrondissement de Paris, qui correspond à la treizième circonscription législative de la capitale, M. René Galy-Dejean a commencé sa campagne électorale avec l'apposition de quelques petites affiches montrant son visage souriant, accompagné de cette simple mention : «votre maire». Le candidat du RPR, qui aura pour suppléant un conseiller de Paris UDF, membre du Parti républicain, M. Alain Destrem, jusqu'alors suppléant de Mme Michèle Barzach, n'a pas attendu que les instances nationales l'investissent. Il se contente de celles de la capitale, qui l'ont fait formellement la semaine dernière. Il veut, surtout, souligner que son entrée dans la course législative lui a été imposée par la démission de Mme Barzach et que le mandat qu'il sollicite n'est que le prolongement naturel de celui qu'il exerce au niveau municipal depuis sept ans. C'est donc dans le cadre de sa circonscription, en s'adressant uniquement à ses électeurs, que M. Galy-Dejean conduit une campagne qui devrait être ainsi aux antipodes de celle de Mme Barzach, qu'on peut prévoir médiatique et «nationale».

Pour le maire du quinzième arrondissement, il convient de dénoncer d'abord et tout à la fois *«les casseurs à Montparnasse, les enfants rackettés à la sortie des lycées de l'arrondissement, les commerçants qui voient leur chiffre d'affaires baisser et, enfin, tous nos concitoyens écrasés d'impôts, y compris les retraités»*. Pour Mme Barzach, en revanche, ainsi qu'elle le dit dans *le Nouvel Observateur* (daté 20-26 décembre), au cours d'un débat avec M. François Hollande, député socialiste, *«le libéralisme a besoin d'être enrichi d'une dimension sociale»*. *«Les uns et les autres, nous avons besoin de redonner un cadre au débat politique»*, explique l'ancien ministre, qui affirme : *«Mon camp, c'est l'opposition»*, et envisage la création d'un nouveau groupe parlementaire. Le député socialiste, en réponse, admet que, au second tour de scrutin, *«il est probable que beaucoup d'électeurs socialistes préféreront Mme Barzach»* à M. Galy-Dejean.

ANDRE PASSERON

La fin du vingt-septième congrès du PCF

M. Marchais cherche à neutraliser les communistes contestataires

Le vingt-septième congrès du PCF s'est achevé, samedi 22 décembre, à Saint-Ouen, avec la réélection triomphale de M. Georges Marchais au poste de secrétaire général. Seul M. Anicet Le Pors s'est abstenu, au terme d'une ultime séance de débats à huis clos, qui a vu la réélection au comité central de M. Charles Fiterman et des autres contestataires, que la direction du parti cherche à neutraliser.

M. Georges Marchais ne voulait surtout pas que la fête du soixante-dixième anniversaire de la création du Parti communiste, né la même année que lui, en 1920, pût être gâchée, samedi soir 22 décembre, au Palais de Bercy, par la moindre fausse note. Il est parvenu à réaliser cette prouesse et n'a pas caché son émotion, la larme à l'œil, à la fin de ce vingt-septième congrès, qui s'est terminé, dans une pluie de confettis digne d'une opérette, par une réconciliation artificielle entre les «orthodoxes», majoritaires, et les «refondateurs», minoritaires.

Les apparences sont sauves. Aucun ostracisme officiel ne frappera M. Fiterman et ses amis. Bien décidé à tenir le beau rôle du père rassembleur de la famille communiste, M. Marchais, le matin, avait lancé un ultime rappel à l'ordre avant l'élection du nouveau comité central : *«Naturellement, chaque délégué est totalement libre de voter comme il l'entend, et je n'entends pas peser sur sa liberté de jugement, mais, pour que celle-ci s'exerce véritablement, encore faut-il que chacun ait tous les éléments d'information qui lui permettent de se forger une opinion,* avait-il dit aux délégués. *Nous venons de travailler entre communistes dont les points de vue ne sont pas identiques sur tout, et nous ne considérons pas ces différences comme des clivages définitifs et insurmontables. Nous vous proposons, donc, de réélire des camarades qui ont combattu les choix finalement effectués...»*

Et la majeure partie du congrès a fait preuve de discipline. Tous les porte-parole du mouvement de contestation – MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Guy Hermier, Roger Martelli, Lucien Sève, Roland Favaro, Marcel Trigon – ont été réélus sur la liste établie à l'avance par l'état-major du parti. Certes, tous ont plus ou moins senti le vent du boulet. Par rapport aux meilleurs scores (1 680 voix), il a manqué, par exemple, 150 suffrages à M. Fiterman, 180 à M. Le Pors et 200 à M. Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), mais M. Marchais a pu, ensuite, se réjouir de cette manifestation de fraternité retrouvée et symbolisée par sa réélection plébiscitaire aux fonctions de secrétaire général, qu'il occupe depuis dix-huit ans. Un homme, un seul, a osé le braver jusqu'au bout : M. Le Pors, qui s'est refusé à verser dans l'unanimisme et s'est alors abstenu. L'ancien ministre de la fonction publique s'est levé, comme tous les délégués, quand le congrès a ovationné M. Marchais, mais il est resté immobile, au fond de la salle, le masque grave, les poings ostensiblement serrés et rivés à sa table de travail pendant que tous les autres applaudissaient. A ses yeux, il y a, aujourd'hui, dans l'attitude de son secrétaire général, un risque d'*«affirmation du pouvoir personnel»*. M. Fiterman, lui, a applaudi du bout des doigts.

Verrouillage à double tour

Il partage le malaise de M. Le Pors – et il l'a dit, dimanche soir 23 décembre, sur Antenne 2, en soulignant le caractère *«absolument désastreux»*, pour l'image de son parti, du vote à plus de 99 % intervenu en faveur de M. Marchais, *«ce qui renvoie à des pratiques d'un autre âge»*, – mais il a décidé de jouer le jeu, afin de ne pas perdre le bénéfice politique considérable qu'il a d'ores et déjà engrangé en faisant accepter l'expression de sa différence. L'ancien ministre des transports s'est déclaré déterminé à poursuivre son action pour *«la reconstruction de la gauche tout entière»*.

Commentant l'attitude tolérante de l'état-major du PCF à l'égard des minoritaires, l'éditorialiste de *l'Humanité*, Jacques Coubard, écrit notamment, lundi 24 décembre : *«Il n'y a eu ni croche-pied, ni tractations de coulisses entre clans, ni alliances monstrueuses entre tendances opposées, ni guerre de chefs. Saint-Ouen n'a été ni Rennes ni Canossa.»* M. Fiterman n'est pourtant pas au bout de ses peines et il le sait. C'est même pour élargir sa marge de manœuvre qu'il s'est retiré du secrétariat du comité central après avoir été réélu au bureau politique en compagnie de M. Hermier.

Il prendra ses distances avec le «parlement» du parti pour accorder *«plus de temps à la réflexion, aux contacts, aux rencontres»*, c'est-à-dire continuer à creuser son sillon «refondateur». Le débat, à Saint-Ouen, n'a fait que commencer, et M. Marchais, lui aussi, le sait. L'entrée au bureau politique de MM. Francis Wurtz, Jean-Paul Magnon. Alain Bocquet, Robert Hue et Pierre Zarka illustre clairement que le geste d'ouverture de la direction du parti en direction des contestataires s'accompagne, derrière cette façade, d'une opération de verrouillage à double tour. En la personne de M. Wurtz, ce professeur alsacien qui a été pendant six ans son secrétaire particulier, M. Marchais promeut l'un de ses conseillers les plus fidèles. M. Jean-Paul Magnon, premier secrétaire de la fédération du Rhône, est le principal rival local de M. Fiterman dans ce département. Il sera chargé de resserrer personnellement le contrôle des activités de l'ancien ministre des transports sur ses terres d'élection.

MM. Alain Bocquet et Robert Hue, respectivement député du Nord et secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), tenteront de mettre au pas, dans la perspective des échéances électorales, ceux des parlementaires et des maires du PCF dont l'attitude frondeuse a été dénoncée, au cours du congrès, par le maire de Montluçon, M. Pierre Goldberg, député de l'Allier. Enfin, M. Pierre Zarka, pourvu d'une solide réputation de «garde rouge» enracinée dans ses anciennes fonctions de secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF), jouera un rôle analogue dans les zones de la région parisienne qui se sont particulièrement distinguées au sein du mouvement de contestation, à la veille du congrès, à l'image de ce qui s'est passé dans son propre département, la Seine-Saint-Denis. Ce dernier trio constituera le fer de lance de la direction du parti contre la cohorte des dix députés qui ont été jugés trop indisciplinés pour faire partie des délégations envoyées à Saint-Ouen par les conférences fédérales et au premier rang desquels figurent des notables aux solides assises locales, tels MM. Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis, Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, et Robert Montdargent, maire d'Argenteuil.

S'il n'y a eu à Saint-Ouen *«ni vainqueurs ni vaincus»*, comme l'a déclaré avec magnanimité M. Marchais, samedi soir, à Bercy, avant le roulement des tambours de la fête, il risque donc d'y avoir, après Saint-Ouen, quelques règlements de comptes ordinaires. Sans qu'on puisse préjuger des effets à long terme de ce congrès quelque peu déconnecté des réalités et qui apparaît surtout, pour l'instant, comme celui des faux-semblants.

ALAIN ROLLAT

SOCIÉTÉ

Quand un journaliste de TF1 se transforme en conseiller d'éducation

Des profs pris sur le vif

Les manifestations lycéennes de l'automne l'ont montré, la génération télé des 15-20 ans entretient des relations *difficiles, ambiguës,* avec les images et les journalistes. L'histoire qui vient de se passer au lycée Romain-Rolland d'Ivry-sur-Seine, (Val-de-Marne) ne devrait guère contribuer à redorer chez les lycéens l'image des médias.

Samedi 22 décembre, John Paul Lepers, journaliste à TF 1, et Henri Chambon, coproducteur avec Michèle Cotta de l'émission *Reportages,* comparaissaient devant une assemblée chauffée à *blanc composée d'élèves, de* professeurs et de parents. Le motif : un film sur le lycée réalisé par John Paul Lepers, tourné *dans des conditions très particulières* et dont ils étaient bien décidés à empêcher la diffusion *prévue pour le 19 janvier.*

Car ce n'est pas John Paul Lepers que les professeurs de Romain-Rolland ont vu arriver début novembre. Mais un certain Didier Zuber, conseiller d'éducation en formation, et préparant un mémoire sur la vie scolaire au lycée Romain-Rolland. Il s'aiderait, prévenait-il, d'une caméra vidéo.

L'éducation nationale est une *grande famille. Les enseignants* ont pris à cœur d'aider ce jeune collègue. D'autant qu'il semblait faire l'objet des soins très atten*tifs de l'administration du lycée.* Un mois durant, on a donc laissé «Didier» faire son boulot, filmer les cours, un conseil de classe, et s'installer dans le sanctuaire de la salle des profs. Les enseignants de la section audiovisuelle du lycée lui ont obligeamment prêté leur *matériel* et les élèves, à l'occasion, ont donné un coup de main pour les éclairages. Au fil des semaines, «Didier» et sa *caméra ont fini par se fondre* dans la masse de ce lycée de presque mille cinq cents élèves et cent quarante professeurs.

L'administration complice

Stupeur le 18 décembre. Invités à visionner le premier montage du film, les enseignants découvrent un reportage qui leur renvoie *« une image absolument terrifiante de leur lycée ».*

Le message passe mal dans *l'établissement* qui *s'enorgueillit* de résultats au bac très honorables et où les profs se sentent plutôt bien dans leur peau. Ces *derniers réclament donc des* explications. Et ils tombent de haut quand «Didier» leur révèle qu'il s'appelle John Paul Lepers, *qu'il n'est pas conseiller d'éduca*tion stagiaire mais journaliste à TF 1 .

Mais c'est le proviseur du lycée, M. Durand, qui leur assènera le coup de grâce : comme le censeur et les deux conseillers principaux d'éducation, c'est en toute connaissance de cause qu'il a accepté la présence du faux stagiaire dans son lycée. A deux conditions : que le journaliste, son travail achevé, dévoile son identité et qu'il montre son film avant diffusion.

Après un débat houleux, les enseignants, bons princes, et les élèves dont plusieurs ont déjà donné leur autorisation pour la diffusion du film, décident de laisser une deuxième chance au journaliste. On l'autorise à présenter une nouvelle version du *film.*

Le samedi 22 décembre, la salle est bondée, les entrées soigneusement filtrées par le proviseur. *Le film est « moins scandaleux »* jugeront les professeurs. Mais tout de même... Quand on voit le censeur qui sait, elle, qu'un journaliste tient la caméra, admonester paternellement une classe trop bruyante, la salle s'étrangle. Et une enseignante enrage de s'entendre confier *« que l'enseignement est un métier où si vous ne voulez rien faire pendant trente-cinq ans, ce n'est pas un problème ».*

Un vrai malaise s'installe quand des élèves, la projection achevée, applaudissent. Ils veulent, expliquent-ils, juger le contenu et rien d'autre. Le procédé utilisé ne les choque pas. *« Puisque vous pensez ce que vous dites, qu'est-ce que ça change que ça passe à la télé ? »,* questionne crûment un élève.

D'accord pour s'indigner du subterfuge, les enseignants, de leur côté, ne peuvent s'empêcher de débattre du contenu du film. *Miroir imparfait, grossissant,* mais miroir malgré tout...

Dans ses petits souliers

Les enseignants ne savent plus ce qui les scandalise le plus, l'indulgence de leurs élèves, l'attitude de *« l'administration »* du lycée ou celle du journaliste et du producteur de l'émission qui semblent attendre que passe l'orage.

« Vous avez semé la zizanie dans un lycée qui tournait bien, s'emporte un professeur, *c'est la preuve que vous vous moquez du sujet sur lequel vous étiez censé travailler. Et nos élèves, que vont-ils retenir de cette histoire ? Que tout se vole. Que la fin justifie les moyens. Que la presse est pourrie. »*

Stoïque, le coproducteur de l'émission livre ses conclusions. Il soutient son journaliste. Le reportage *« sera diffusé et les personnes y figurant paraîtront, si elles le souhaitent, le visage masqué et la voix déformée ».*

Le proviseur, dans ses petits *souliers, raccompagne ses hôtes* de TF 1 et s'éclipse. Les enseignants se réunissent en salle des profs. Une lettre est déjà prête, destinée à la direction de TF 1, exigeant que l'émission ne soit pas diffusée. On se donne rendez-vous à la rentrée. *« A cinquante,* menace un enseignant, *pour l'équivalent du montant d'une journée de grève, on peut se payer un bon avocat ».*

CHRISTINE GARIN

[La Charte des devoirs du journaliste élaborée en 1918 par le Syndicat national des journalistes et révisée en 1939 précise : *« Un journaliste, digne de ce nom (...) s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque. »*

La déclaration des droits et des devoirs des journalistes adoptée à Munich, *le 24 novembre 1970,* par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe occidentale indique également que tout journaliste s'engage à *« ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ».*]

Pour un procès en « saisine directe »

La France condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme

La France a été condamnée, mercredi 19 décembre pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme, dans un arrêt qui sanctionne l'un des aspects les plus fragiles de notre système judiciaire, en déclarant qu'un prévenu, jugé selon la procédure accélérée de saisine directe, *« n'a pas bénéficié d'un procès équitable ».*

Les noms changent, les procédures restent. Le 31 mars 1983, lorsque Michel-Sophie Delta a été jugé, la 23e chambre correctionnelle de Paris examinait les affaires en *« saisine directe ».* Depuis juin 1983, le code impose de parler de *« comparution immédiate »,* mais, pour tous ceux qui ont assisté un jour à ces audiences, ce tribunal reste celui des *« flagrants délits »,* une locution résumée le plus souvent par un terme qui sonne aussi sèchement que la brièveté des débats : *« les flags ».*

C'est dans ces conditions que la *justice reprochait* à M. Delta d'avoir, deux jours auparavant, agressé une jeune fille dans le métro pour lui voler une chaîne en or. La *victime* et *son amie,* toutes deux âgées de seize ans, avaient reconnu M. Delta, d'origine guadeloupéenne, comme étant l'un des deux hommes *qui* les avaient agressées. Interpellé dans la rue à proximité de la station de métro, le suspect affirmait son innocence, mais le parquet décidait de le renvoyer devant la chambre des saisines directes. A l'audience, la victime et son amie, citée comme témoin, ne se sont pas présentées et les juges ont cependant considéré que la déposition du policier, faisant état de l'identification de M. Delta, leur suffisait pour prononcer une peine de trois ans de prison ferme.

La Cour européenne des droits de l'homme constate que M. Delta n'a pas été confronté aux témoins, qui n'ont pas été interrogés par un juge d'instruction en raison du recours à la procédure de *saisine directe.* Aussi, la juridiction de Strasbourg déclare : *« Dès lors, ni le requérant ni son avocat n'eurent jamais une occasion suffisante d'interroger des témoins, dont les dires, recueillis en leur absence et rapportés plus tard par un fonctionnaire de police – qui n'avait pas assisté à l'agression – furent pris en compte par le juge du fond d'une manière déterminante, le dossier ne contenant aucun autre indice. Ils ne purent donc en contrôler la crédibilité, ni jeter un doute sur elle. »*

Si, par définition, les tribunaux siégeant selon la procédure de flagrant délit jugent avec une célérité qui ne les met pas à l'abri des erreurs, il faut bien constater que la 23e chambre correctionnelle de Paris ne s'embarrasse pas des interprétations, parfois maniaques, du droit, qui font le régal des chambres spécialisées en diffamation. Mais, en l'occurrence, le plus grave réside dans le fait que les voies de recours n'ont pas fonctionné. Devant la 10e chambre de la cour d'appel de Paris, M. Delta sollicita expressément la citation de la plaignante et de son amie, ainsi que de deux témoins à décharge. La cour repoussa ces demandes et confirma la sanction. De la même façon, la Cour de cassation rejeta le pourvoi du condamné, sans s'apercevoir qu'il s'agissait là d'une pratique si contestable que les juges de la Cour européenne des droits de l'homme écrivent : *« Les droits de la défense subirent de telles limitations que M. Delta ne bénéficia pas d'un procès équitable. »* A l'unanimité, les neuf juges ont déclaré que la France avait violé l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et qu'elle devait verser une indemnité de 100 000 francs à M. Delta.

MAURICE PEYROT

La réforme de l'orthographe

Le flottement des nénufars

La bataille du nénufar rebondit et le front des opposants à la réforme de l'orthographe grossit chaque jour un peu plus. Des partisans du *statuquo* orthographique viennent ainsi *de se rassembler dans le* Comité Robespierre. Une occasion de sceller des alliances pour le moins surprenantes, puisqu'on y trouve le dessinateur Georges Wolinski, le scientifique Jacques Benveniste, les écrivains François Cavanna et Roger Caratini, enfin le cancérologue Léon Schwartzenberg et l'avocat Jacques Vergès. Tous réclament *« la guillotine morale du mépris contre les technocrates sans âme et sans pensée qui ont osé profaner notre langue ».*

Bernard Pivot lui-même, grand défenseur de la dictée, et membre de la commission mise en place par le Conseil supérieur de la langue française, qui a proposé la réforme, se désolidarise de ladite commission. Les amateurs, dont il fait partie, auraient séché les réunions de la commission, tandis que les pros eux, linguistes et grammairiens, étaient très assidus. Aussi les maximalistes l'auraient-ils emporté, au *finish,* sur les partisans d'un toilettage, subtil et limité au pluriel des noms étrangers et à certaines anomalies.

En outre, Maurice Druon, président de la commission de réforme et secrétaire perpétuel de l'Académie française, se serait, selon les propos de Bernard Pivot rapportés par le *Journal du dimanche* du 23 décembre, vanté un peu trop vite d'avoir obtenu l'unanimité de l'Académie sur la réforme. Et effectivement, les académiciens Jean d'Ormesson, Eugène Ionesco, Jean Dutourd, Maurice Rheims et Jacques Laurent proclament leur opposition.

Du coup, Bernard Pivot estime qu'il y a eu tromperie de la part du Conseil comme du secrétaire perpétuel, et ce dernier, Maurice Druon, riposte et menace l'ex-animateur d'« Apostrophes » de poursuites judicaires. Un joli duel en perspective.

Ch. G.

MÉDECINE

Selon une étude américaine

Un médicament antirejet favoriserait l'apparition de certains cancers

Selon une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* daté du 20 décembre, l'OKT3, un médicament utilisé contre le rejet des greffes d'organes, serait responsable d'une augmentation du risque d'apparition de certaines tumeurs, les lymphomes.

Les résultats obtenus auprès de cent cinquante-quatre patients greffés du cœur font apparaître un risque neuf fois plus élevé de développer un « syndrome lymphoprolifératif » après un traitement par l'OKT3, un médicament antirejet. Ces risques doivent toutefois être évalués en fonction des doses utilisées, particulièrement élevées dans l'essai mené au centre médical de l'université Loyola (Chicago, Illinois) par l'équipe du docteur Lode Swinnen.

L'OKT3 est un anticorps monoclonal utilisé, depuis le début des années 80, pour lutter contre les épisodes aigus de rejet ou contre les rejets qui ne répondent pas aux traitements classiques. Limitées dans un premier temps aux greffes de rein, ses indications se sont, par la suite, élargies à d'autres greffes, notamment hépatiques et cariaques. *L'intérêt de ce médicament* immunosupresseur est d'être dirigé contre une molécule spécifique, la molécule CD3, présente sur la plupart des *lymphocytes, des cellules impliquées* dans la réaction immunitaire. En détruisant ces cellules, l'OKT3 diminue les défenses immunitaires du *patient et permet* une meilleure maîtrise des réactions de rejets, de l'ordre de 10 % à 15 %, par rapport au traitement traditionnel.

L'équilibre perturbé

Après avoir fait la preuve de son efficacité dans le traitement des rejets, ce médicament a été utilisé, par certaines équipes, de manière *préventive, pour empêcher l'apparition* des épisodes de rejets. Dans l'étude conduite par l'équipe américaine, le nombre de malades atteints de syndromes lymphoprolifératifs est passé de un, parmi les soixante-quinze patients n'ayant pas reçu d'OKT3, à neuf parmi les soixante-dix-neuf malades ayant subi un traitement préventif, voire curatif, par OKT3. Une augmentation significative du risque était liée à l'importance des doses utilisées, signalent les auteurs de l'étude. Ainsi, quatre seulement parmi les soixante-cinq patients qui ont reçu une dose de moins de 75 mg d'OKT3 ont souf*fert d'un syndrome lymphoproliféra*tif contre cinq parmi les quatorze patients qui ont reçu plus de 75 mg. A partir de ces résultats, l'équipe américaine suggère de réexaminer l'intérêt de ce médicament dans le traitement préventif d'éventuels rejets.

L'augmentation de l'incidence de certains cancers, et notamment de lymphomes, à la suite d'une transplantation d'organes associée à un traitement immunosuppresseur a été décrite dès 1968, dans le cadre des greffes de reins, signale le docteur Israel Penn de l'université de Cincinnati (Ohio) dans un éditorial qui accompagne *l'étude.* Avec le développement des thérapies immunosuppressives – la cyclosporine, puis l'OKT3 – s'est produite une augmentation de la fréquence de certaines tumeurs dans les mois suivant la transplantation. Peut-on en conclure que certains médicaments comme la cyclosporine ou l'OKT3 induisent des lymphomes ou plutôt que des patients ayant reçu une forte immunosuppression développent plus facilement certaines tumeurs ? Le docteur Israel Penn juge quant à lui cette dernière explication plus plausible. *« Chaque fois que l'on perturbe l'équilibre des sous-populations lymphocytaires, il existe un risque de prolifération lymphoïde et essentiellement de lymphomes »,* note le professeur Michel Marty, spécialiste de cancérologie (Hôpital Saint-Louis, Paris).

Toute la question est de savoir jusqu'à quel point le risque est acceptable au regard des bénéfices retirés grâce au traitement. *« Si l'avantage de l'OKT3 par rapport aux autres thérapeutiques est certain pour le traitement des épisodes aigus de rejets, nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, des mêmes certitudes dans le traitement préventif d'éventuels rejets »,* considère un spécialiste parisien des greffes d'organe. Toutefois, une étude conduite par l'équipe du professeur Alain Carpentier (hôpital Broussais, Paris) sur une quarantaine de greffés du cœur traités préventivement par OKT3 n'a pas montré, avec un recul d'un an, l'apparition de lymphomes. A celà près que les doses prescrites par l'équipe parisienne étaient moins élevées que celles de l'équipe américaine.

MARTINE LARONCHE

Une mission de réflexion sur l'accompagnement des mourants

MM Claude Evin, ministre des affaires sociales et Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ont chargé, le 21 décembre, le docteur Henri Delbecque, ancien conseiller technique auprès du ministère de la santé de 1988 à 1990, d'une *« mission de réflexion et de proposition sur l'accompagnement des malades en fin de vie ».* Les résultats devront être communiqués au printemps 1991. Ils concerneront notamment *« l'enseignement et la formation de l'ensemble des professionnels de santé, en matière de soulagement de la douleur physique », « l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge »,* ainsi que *« l'évaluation des moyens, humains et matériels, et des implantations d'unités de soins palliatifs nécessaires »* aux malades en fin de vie.

□ **Des parents de handicapés manifestent sur l'autoroute du Nord.** – Une centaine de parents de handicapés ont manifesté, vendredi 21 décembre, au péage de Ressons (Oise) contre la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF). Motif du conflit : les familles ont l'habitude de venir chercher à cet endroit leurs enfants, des jeunes lourdement handicapés hébergés dans un établissement belge, et qui en reviennent en car pour les vacances. Or, estimant que l'aire de repos ne peut devenir une sorte de gare routière de transbordements privés, la société autoroutière a interdit aux Belges et aux parents français de stationner.

Le père Christian Delorme au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

La suppression de l'autorisation de travail aux demandeurs d'asile est une « folie »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 23 décembre, le père Christian Delorme, ancien curé des Minguettes, a été interrogé sur le projet de suppression de l'autorisation de travail pour les étrangers candidats au statut de réfugié *(le Monde* daté 23-24 décembre). *« Je trouve que la suppression envisagée par le gouvernement est une folie. Je serais bien triste si Michel Rocard en arrivait là. Une telle mesure a été mise en place en Allemagne en 1980,* a ajouté le père Delorme. *Elle n'a pas du tout réduit le nombre des demandeurs d'asile dans ce pays (...). En Allemagne, se sont ainsi créés des ghettos de misère et de non-intégrés beaucoup plus forts* (...) ».

A propos des banlieues, Christian Delorme a estimé que l'appauvrissement des populations y va *« s'accroissant »* et qu'*« à cet appauvrissement, il n'y a pas eu de réponse ». « Le plus urgent et ce qui coûte le moins d'argent,* a-t-il poursuivi, *c'est de reconnaître que tous les habitants de ce pays ont droit à une égale dignité, qu'ils sont tous des partenaires, des citoyens. »* Le père Delorme s'est déclaré *« frappé que les décideurs de toutes sortes* (...) *abandonnent les populations des banlieues sans forcément s'en rendre compte. Si le ministère de la ville s'installait dans une banlieue déshéritée, ce serait une bonne chose. Que des évêques y installent leur évêché, voila qui serait aussi une bonne chose ! »*

Enfin, à propos de l'éventualité d'une guerre dans le Golfe, le père Delorme a estimé que *« ce serait une catastrophe. La guerre ne tue pas les tyrans, elle tue des hommes, des femmes, des jeunes gens* (...) »

De son côté, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, invité du « Club de la presse *Europe 1-Libération* », est revenu sur ses propos concernant la crise du Golfe, très commentés lorsqu'il avait déclaré : *« S'il fallait absolument chosir entre la guerre et le déshonneur, je choisirais la guerre. »*

Mgr Decourtray et les limites de l'accueil

Dimanche soir, Mgr Decourtray a déclaré notamment : *« J'ai découvert que les mots honneur et déshonneur ne passent plus (...). J'avais dix-sept ans au moment de l'appel du général de Gaulle. J'entendais sur les ondes cette formule : « Honneur et patrie, voici la France libre »... J'ai été de ce côté-là depuis toujours. Il ne s'agit pas pour moi de l'honneur au sens de Corneille bien sûr, mais de l'honneur au sens du défi relevé ».* Plutôt qu'honneur, a reconnu Mgr Decourtray *« on pourrait employer d'autres mots, la justice, la dignité ».*

A propos des manifestations anti-avortement, l'archevêque de Lyon a déclaré que *« dans ce domaine, je comprends l'excès. L'avortement est une question extrêmement grave pour moi ».* Interrogé enfin sur les immigrés, Mgr Decourtray a affirmé qu'*« il faut être accueillant (...). Cela ne veut pas dire accueillir n'importe qui n'importe quand ».*

SCIENCES

□ **La Pologne entre au CERN.** – Le conseil du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) a approuvé, le 14 décembre, à l'unanimité, l'admission de la Pologne. C'est le premier pays d'Europe de l'Est à rejoindre ce centre de recherche européen, dont il deviendra le seizième Etat membre, à dater de juillet prochain. Les autres sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande (en janvier 1991), la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse. La Turquie, la Yougoslavie, la CEE et l'UNESCO sont observateurs.

□ **Un mathématicien soviétique lauréat du prix Salem.** – Le prix Salem, qui couronne des travaux de mathématiques, a été décerné pour 1990 au mathématicien soviétique S. V. Koniaguine pour la solution qu'il a donnée à un célèbre problème sur les séries trigonométriques. Ce prix, créé en 1968, récompense chaque année les travaux d'un jeune chercheur dans le domaine des mathématiques qu'a exploré Raphaël Salem, en particulier les séries de Fourier.



Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Le bilan économique 1990

Menaces

Menace sur la paix depuis l'invasion, le 2 août, du Koweït par l'Irak. La crise du Golfe, déclenchée par Saddam Hussein, fait peser sur le monde des risques de conflit, alors même qu'en URSS les craintes de dictature font oublier la célébration, fin novembre à Paris, de la fin de la guerre froide et de l'antagonisme entre les blocs. L'affrontement Nord-Sud éclipsait alors l'hostilité Est-Ouest.

Menace aussi sur l'activité. La croissance avait commencé de fléchir à l'automne 1989, dans les pays anglo-saxons, aux Etats-Unis, au Canada, et en Grande-Bretagne. Ce ralentissement a été accentué par le troisième choc pétrolier, même si ce dernier peut être plus facilement absorbé que les deux précédents de 1973 et 1979. Il s'est en tout cas généralisé à l'ensemble des pays industrialisés, sauf l'Allemagne, stimulée par la réunification, et le Japon qui a de nouveau racheté un fleuron du cinéma américain.

Menace sur les prix et sur l'emploi. Les tensions inflationnistes ont été aggravées par une flambée des prix pétroliers qui ont, en octobre, dépassé 40 dollars le baril (15 dollars en juillet). Entraînant un durcissement des politiques monétaires et une hausse des taux d'intérêt, la crise du Golfe risque aussi de freiner les investissements et d'accroître un chômage déjà marqué par le retour des licenciements massifs, notamment dans le secteur de la haute technologie.

En 1990, un cycle d'expansion, qui a duré presque une décennie, semble s'achever, au moment où l'échec, début décembre, à Bruxelles, des négociations commerciales internationales, placées sous l'égide du GATT, réveille les inquiétudes protectionnistes face à la constitution d'ensembles régionaux quelque peu fermés sur eux-mêmes. D'une certaine façon, ces menaces illustrent, après l'effondrement du communisme en 1989, un essoufflement du capitalisme dopé par l'argent facile, une déréglementation à tout va et une surconsommation. Après l'euphorie, un certain vertige face à la fragilité des systèmes financiers et à l'endettement.

Menaces à l'Ouest ; menaces à l'Est. Après les espérances symbolisées par la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, les dures réalités. Le passage à l'économie de marché se révèle plus long et plus difficile qu'escompté dans les cinq pays d'un COMECON comateux. On met en place une aide alimentaire d'urgence en direction de l'URSS. Le chômage menace, faisant planer la peur – manipulée – d'une très forte émigration. Chaos d'un empire qui s'effrite, alors que les nouvelles démocraties paraissent en péril.

Menaces aussi au Sud. Même si des velléités de multipartisme apparaissent en Afrique, la misère reste grande dans la plupart des pays. Certes, de nouveaux dragons se confirment en Asie ; mais la crise du Golfe frappe d'autres pays, comme l'Inde ou le Bangladesh, dans leurs dépenses et leurs recettes. En Amérique latine, malgré le libéralisme et les privatisations – ou à cause d'eux,– les difficultés persistent et la pauvreté urbaine s'accroît. Selon la Banque mondiale, deux milliards d'êtres humains – huit fois la population de la Communauté européenne,– vivent avec l'équivalent d'1 dollar par jour.

Toutes ces menaces peuvent conduire cependant à davantage de lucidité sur la vulnérabilité du monde moderne, comme la crise du Golfe a fait apparaître les illusions de l'économisme, les limites de l'expansion pour l'expansion et les carences de sociétés au présent perpétuel. Deux événements illustrent d'ailleurs cette année de chocs. A New-York, un financier célèbre des affaires sauvages a été condamné à dix ans de prison ; à Haïti, un frêle prêtre de bidonvilles a été élu président. Libération...

Le troisième choc

Après quatre années de basses eaux suivant la rechute des prix de 1986, le secteur pétrolier a subi en 1990 un nouveau choc à la hausse aussi brutal que les précédents. Comme en 1973 et en 1979, c'est une crise politique au Moyen-Orient qui a déclenché le processus.

Le blocus, qui, suivant l'invasion du Koweït le 2 août, a frappé les exportations irakiennes et koweïtiennes, a brutalement retiré du marché, jusque-là largement excédentaire, 8 % environ des approvisionnements mondiaux. Bien que les stocks aient été plus que suffisants pour faire face au déficit, les cours se sont brutalement envolés sur les marchés internationaux, la peur de manquer et la spéculation prenant le pas sur les équilibres fondamentaux.

En quelques semaines, les prix du pétrole, qui s'étaient lentement effrités pendant le premier semestre pour tomber à la mi-juillet aux alentours de 15 dollars par baril, doublaient. En octobre, au plus fort de la tension politique, ils dépassaient même le cap des 40 dollars, retrouvant ainsi les niveaux records atteints dix ans auparavant lors du déclenchement de la guerre Iran-Irak.

La fièvre des marchés pétroliers ne s'apaisait qu'à la fin du mois de novembre, lorsqu'il apparaissait que les autres pays producteurs, Arabie saoudite en tête, avaient réussi à compenser complètement le trou créé par le blocus. L'OPEP, *contrairement à ses positions lors* des chocs précédents, s'est en effet cette fois bien gardée de jeter de l'huile sur le feu. Au contraire, le cartel a décidé, dès le début de la crise en août, d'autoriser tous ses membres à produire au maximum de leur capacité pour compenser le manque créé par le blocus.

En décembre, l'OPEP à onze produisait autant que l'OPEP à treize en juillet, la production du cartel étant revenue à 23 millions de barils/jour après être tombée en dessous de 20 millions en août. Les stocks débordaient et les prix du brut fluctuaient autour de 30 dollars au gré de l'évolution des tensions politiques au Moyen-Orient.

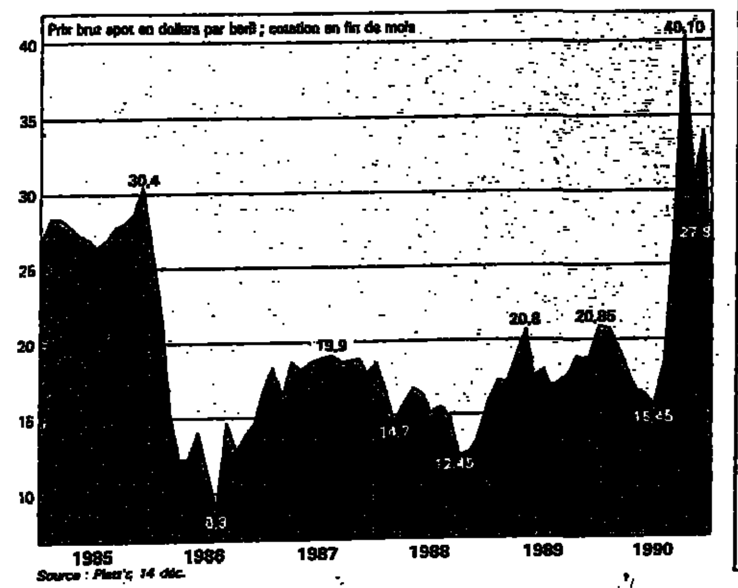
L'attitude conciliante du cartel n'a pas empêché l'envolée des cours sur des marchés totalement libres où les prix, fixés au jour le jour, ont fluctué plus largement qu'ils ne l'avaient jamais fait, les variations atteignant certains jours plus de 3 dollars. Cette hypersensibilité des marchés, notamment à New-York et à Londres, a suscité de nombreuses critiques et rappelé aux Etats consommateurs la nécessité de trouver des mécanismes régulateurs pour limiter les fluctuations erratiques d'une matière première aussi importante.

Compte tenu de la baisse enregistrée au cours du premier semestre, les prix moyens du pétrole en 1990 ont atteint 22 dollars, soit environ 15 % de plus que l'année précédente, gonflant d'autant les revenus des pays producteurs. Les effets de cette hausse ont été toutefois en partie atténués par la baisse des cours du dollar qui a limité les effets du choc pour l'Europe et le Japon.

Ce troisième choc pétrolier, en accentuant la récession déjà largement engagée en Occident, a néanmoins aussitôt provoqué un ralentissement marqué de la consommation de pétrole. Après quatre années de reprise ininterrompue, la demande dans les pays de l'OCDE a reculé de 2 % au quatrième trimestre, ce recul devant se poursuivre pendant la première moitié de 1991.

Pourtant les autres énergies n'ont pas réellement profité de ce recul. Le développement du nucléaire comme celui du charbon restent entravés par les préoccupations écologistes, de plus en plus mêlées aux politiques énergétiques, et six mois de pétrole cher n'ont pas suffi à renverser le mouvement. Seul le gaz, énergie «propre», a continué à progresser rapidement, ses usages se développant notamment dans la production électrique. La Communauté européenne a d'ailleurs aboli la directive adoptée en 1975 qui interdisait l'usage du gaz pour produire de l'électricité.

Jusqu'à la fin du mois de décembre, l'incertitude la plus complète continuait de régner sur l'issue de la crise, donc sur l'impact et la durée de ce nouveau choc pétrolier. Compte tenu de la baisse de la demande et de l'importance des stocks en fin d'année, une rechute des cours du brut était clairement envisageable en cas d'issue diplomatique, mais la perspective d'une guerre continuait de soutenir les cours.



Source : Platt's, 14 déc.

La fin d'un cycle

La croissance économique s'est nettement ralentie dans le monde en 1990 après plusieurs années d'expansion particulièrement rapide. Ainsi à des taux de croissance qui avaient en moyenne atteint 4,5 % en 1988 dans l'ensemble des pays industrialisés et encore 3,4 % en 1989 a succédé une phase d'activité ralentie qui s'est soldée en 1990 par une progression de 2,8 %.

Un résultat proche de 3 % l'an n'est pas à première vue le signe d'un retournement brutal de situation, encore moins l'annonce d'une période de récession. Mais au-delà des apparences, 1990 aura été une année «éclatée» dans le temps et dans l'espace. Dans le temps d'abord : à un premier semestre encore très actif puisque la croissance y fut de 3,5 % en rythme annuel – soit aussi rapide qu'en 1989 – a succédé un second semestre carrément médiocre au cours duquel l'expansion ne fut que de 1,8 %, en rythme annuel également.

Eclatée dans l'espace ensuite : si les grands pays du Nord (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne), puis certains pays du Sud comme l'Espagne et l'Italie ont vu leurs économies stagner ou entrer carrément en récession, d'autres au contraire comme le Japon ont poursuivi à très vive allure leur marche en avant, accélérant même la cadence comme l'Allemagne qui venait de se réunifier.

Ainsi l'économie-monde s'est-elle en 1990 désunie comme elle ne l'avait pas fait depuis longtemps, certaines nations ou certaines zones du globe redécouvrant les difficultés nées du chômage grandissant ou de la stagnation du niveau de vie, tandis que d'autres n'avaient comme seuls soucis que d'empêcher les prix de monter trop vite ou de trouver les fonds nécessaires au financement de considérables investissements.

La crise du Golfe survenue en août et la flambée des prix pétroliers qu'elle a provoquée ont certainement accentué cette coupure comme elles ont accentué le ralentissement de l'activité économique dans le monde et les tensions inflationnistes latentes, précipité la crise bancaire aux Etats-Unis, poussé les gouvernements à durcir des politiques monétaires déjà sévères sauf aux Etats-Unis. Ainsi un phénomène d'importance relativement limitée dans ses conséquences directes (la hausse des prix de l'énergie) a-t-il aggravé des tendances en œuvre dès la fin de 1989.

Il est probable que ces tendances ont été sous-estimées jusqu'à l'été, notamment celles qui concernaient les Etats-Unis, dont l'économie était plus ralentie qu'il n'y paraissait : 1 % de croissance en 1990 après + 2,5 % en 1989 et + 4,5 % en 1988. Il est possible qu'après huit années d'expansion le cycle de croissance mondiale entamé vers 1982-1983 ait touché à sa fin. Il est vrai que les importants investissements qui avaient partout tiré l'expansion se ralentissaient. Mais jusqu'à l'été 1990, les chefs d'entreprise restaient confiants, la plupart estimant que les immenses besoins nés de la réunification allemande ainsi que ceux suscités par le grand marché européen étaient largement suffisants pour gommer le creux conjoncturel né de la fin d'un cycle. Tout au plus avaient-ils pris leur précaution en réduisant des stocks importants, notamment dans les biens intermédiaires.

Pour toutes ces raisons, le ralentissement en cours devait être modéré, de courte durée, tout laissant espérer une nouvelle accélération de l'activité au cours de l'année 1991. La crise du Golfe aura eu comme conséquence de semer le doute dans les esprits, de provoquer un durcissement des politiques économiques et une hausse des taux d'intérêt. Elle risque aussi, et ce serait plus grave, de freiner une vague d'investissements considérables qui a assuré depuis trois ans une part importante de la prospérité mondiale.

Si la crise du Golfe prenait fin rapidement, sans déstabilisation majeure des pays du Proche-Orient, elle provoquerait une décrue rapide et considérable des prix pétroliers, relançant du même coup comme en 1986-1987 l'activité économique. Une hypothèse qui semblait plausible fin 1990.

Ombres sur le commerce international

Le commerce international aura encore, en 1990, animé la scène de l'économie mondiale. Sa croissance en volume a sans doute approché les 6 %, à peine en retrait sur les 7 % de 1989, selon les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Pour la quatrième année consécutive, la progression des échanges aura dépassé de 50 % environ celle de la production.

Cependant, le panorama a changé du tout au tout entre le début et la fin de l'année 1990. Ce fut d'abord le ralentissement de l'activité dans les grands pays anglo-saxons, qui représentent ensemble 30 % de la demande globale. Mais, à l'été, les répercussions sur le commerce ne s'étaient pas encore fait sentir. Plus brutales furent les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak.

L'interruption des exportations de pétrole des deux pays et les autres mesures d'embargo ont été compensées en partie par la hausse des exportations des autres pays producteurs. Mais si le renchérissement du pétrole conduit nombre de pays à réduire leurs importations, le résultat du commerce international sera peut-être moins brillant pour les derniers mois de 1990.

Les nations commerçantes auront à leur manière contribué à la détérioration des perspectives avec l'échec, début décembre à Bruxelles, de la conférence ministérielle de l'Uruguay Round. L'ambition de ce cycle de négociations commerciales lancé en 1986 était, il est vrai, considérable : étendre les règles du multilatéralisme à l'agriculture et aux services (soit 30 % du volume des échanges mondiaux), améliorer l'efficacité des procédures du GATT, réduire encore les droits de douane et les barrières non tarifaires, mieux protéger la propriété intellectuelle.

Jamais autant de pays – cent sept étaient présents à Bruxelles – n'avaient travaillé ensemble à autant de sujets précis, susceptibles d'améliorer qualitativement et quantitativement les échanges. L'affrontement devenu politique entre les Etats-Unis et la Communauté européenne autour des subventions agricoles a bloqué la totalité des dossiers, au grand dam des pays tiers, qui ont eu le sentiment d'avoir été «pris en otage».

Le risque que ferait courir au commerce mondial un échec définitif de l'Uruguay Round ne doit pas être sous-estimé. Une vue optimiste des choses permet de penser qu'on en restera simplement au *statu quo*, lequel n'a pas été défavorable au commerce. Mais les Etats-Unis laissent planer la menace d'un protectionnisme renforcé et d'un développement du bilatéralisme : au lieu de règles valables pour tous, le commerce serait négocié de pays à pays, ou de bloc à bloc, en stricte fonction des forces en présence. Personne ne peut voir là un progrès, si bien qu'après la rupture de Bruxelles un rafistolage de l'Uruguay Round paraît possible.

En effet, le monde ne peut pas s'offrir le luxe d'une récession commerciale. D'abord les pays en développement : les seules vraies réussites du dernier quart de siècle, presque toutes situées en Asie, sont fondées sur l'exportation. Plusieurs pays d'Amérique latine – comme le Chili – ou d'Afrique – comme le Maroc – essaient de suivre la même voie, qui doit coûte que coûte rester ouverte. Les pays d'Europe centrale et orientale connaissent aussi cet impératif : l'effondrement de ce qui fut l'ensemble commercial du COMECON doit être compensé par une intégration rapide au commerce international, avec le moins d'entraves possible.

Un élément favorable apparaît en arrière-plan : la réduction, en 1990, des principaux déséquilibres commerciaux de la planète (le déficit américain et les excédents japonais et allemands). Dans ces conditions, les tensions commerciales devraient tendre à s'apaiser, quelle que soit par ailleurs l'issue de la crise du Golfe.

CHAMPS ECONOMIQUES

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

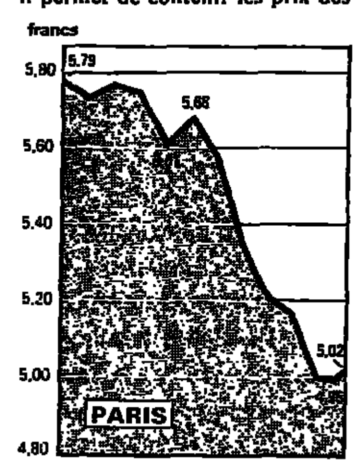
MONNAIES

Recul du dollar

En 1989, le dollar avait pratiquement peu varié, se raffermissant vivement au premier semestre à 2 DM et 6,80 F pour s'affaiblir au second semestre, retombant à 1,70 DM et 5,80 F, il a sensiblement fléchi. En 1990, perdant 13 % par rapport au mark, 14 % par rapport au franc français, 18 % par rapport à la livre, et 9 % par rapport au yen. En décembre, le billert vert battait même son record historique de baisse à 1,46 DM.

Ce fléchissement s'est opéré en continu avec une accélération au second semestre, provoquée par une double évolution. Aux Etats-Unis, l'assouplissement de la politique de la Réserve fédérale, soucieuse de freiner le ralentissement de l'économie en faisant baisser le coût du crédit, a eu pour conséquence une diminution des taux d'intérêt. En revanche, en Allemagne et au Japon, ces mêmes taux d'intérêt ont monté, à l'initiative des banques centrales de ces deux pays, soucieuses de calmer la surchauffe et de lutter contre l'inflation.

Ce phénomène de bascule fait que les taux d'intérêt allemands et japonais sont devenus égaux ou supérieurs aux taux américains et que les capitaux flottants ont été davantage attirés par Francfort ou par Tokyo que par New-York. Le changement de flux a tout naturellement entraîné la baisse du dollar. Inversement, le mark a profité d'un tel changement pour se raffermir vigoureusement, non seulement vis-à-vis du dollar, comme on l'a vu, mais vis-à-vis du yen, et aussi des monnaies du SME, que ce soit le franc français, le franc belge, la lire italienne et la livre sterling. Un tel raffermissement, qui provoquait en fin d'année des tensions dans ledit système, a été vu d'un très bon œil par la Banque centrale d'Allemagne, pour qui un mark fort constitue la priorité, car il permet de contenir les prix des produits importés et donc de lutter efficacement contre l'inflation. La livre sterling s'est appréciée par rapport au dollar, mais, en fin d'année, s'affaiblissait vis-à-vis des monnaies européennes, malgré les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe (14 %) : l'inflation galopante en Grande-Bretagne (10 %) et l'ampleur du déficit extérieur sapent à nouveau la confiance dans la monnaie britannique, malgré un sursaut lors de son entrée surprise dans le SME au début d'octobre.

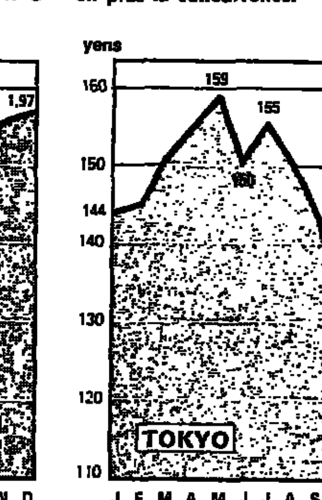


Le yen, enfin, a commencé par se déprécier fortement au premier semestre, miné par les scandales politiques, la baisse de la Bourse de Tokyo, la diminution des excédents commerciaux et le bas niveau des taux d'intérêt japonais. Mais, le retour au calme dans la vie publique, la remontée de la Bourse, et surtout la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, à l'initiative de la Banque du Japon, ont renforcé la tendance, de sorte que le yen a terminé l'année en progrès sur le dollar, mais en recul par rapport aux monnaies européennes.

Un tel recul n'a pas manqué de soulever les critiques des industriels de la CEE pour lesquels il constitue une dévaluation rampante, de nature à fausser de plus en plus la concurrence.

marks — 1,80 — 1,71 — 1,70 — 1,60 — 1,50 — 1,46 — 1,40 — 1,30 — FRANCFORT — J F M A M J J A S O N D

livres sterling — 2,00 — 1,95 — 1,97 — 1,90 — 1,80 — 1,70 — 1,68 — 1,60 — 1,50 — LONDRES — J F M A M J J A S O N D



PRIX

Accélération sans dérapage

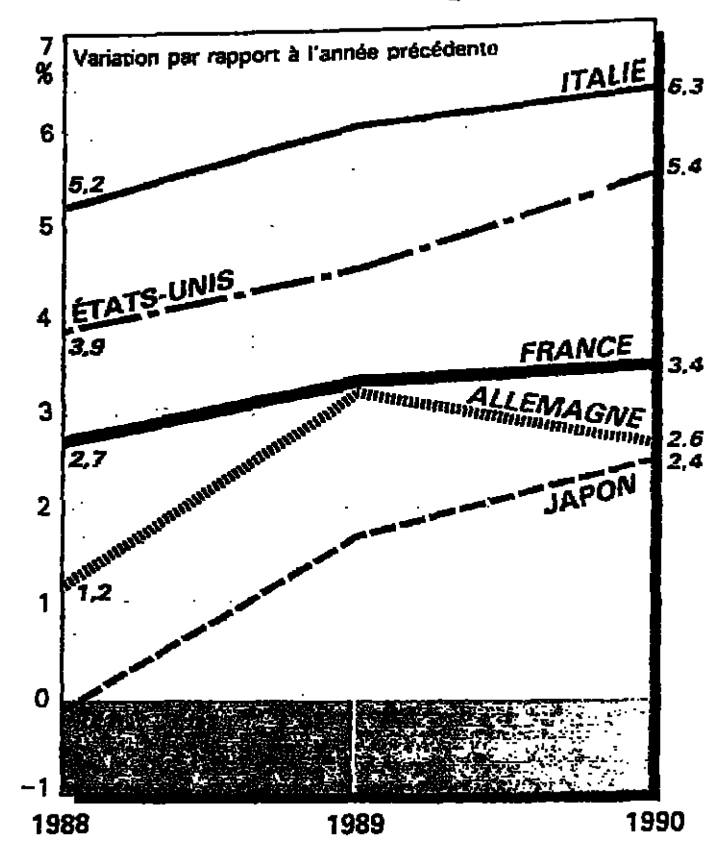
Le taux d'inflation moyen dans les pays industrialisés en 1990 aura confirmé une tendance à l'accélération des hausses de prix apparue dès 1988. Pour les sept principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Canada), la hausse annuelle des prix a été en octobre 1990 de 5,7 % par rapport à octobre 1989. La hausse avait été de 2,9 % en 1987 pour ces mêmes sept pays, de 3,3 % en 1988, de 4,5 % en 1989.

Même accélération pour les pays de la CEE : + 6,4 % entre octobre 1989 et octobre 1990 après + 3,4 % en 1987, + 3,6 % en 1988, + 5,3 % en 1989. L'évolution de l'inflation dans l'ensemble des pays de l'OCDE est à peu près semblable même si les taux atteints apparaissent plus élevés : + 7,3 % en 1990 (octobre-octobre) après + 3,9 % en 1987, + 4,8 % en 1988, + 5,9 % en 1989.

L'accélération de l'inflation en 1990 ne traduit pas un dérapage général des prix. Elle s'explique en premier lieu par l'alourdissement presque inévitable des coûts salariaux en période de ralentissement de la croissance économique ; elle s'explique ensuite par les variations particulièrement brusques et amples des prix pétroliers tout au long de 1990.

La fin du cycle de forte croissance amorcée à l'automne 1989 et qui s'est développée tout au long de 1990 n'a pas échappé à la règle. L'alourdissement des coûts salariaux unitaires a été important : + 3 % en 1989, + 4,3 % en 1990 pour l'ensemble des pays de l'OCDE ; + 2,9 % et + 4,4 % pour les Etats-Unis ; + 3,8 % et + 5,7 % pour les quatre grands pays européens. Seul le Japon dont la production a continué de croître très rapidement en 1990 a vu ses coûts salariaux augmenter aussi lentement que les années passées (+ 0,8 %) grâce à la poursuite de gains de productivité.

Cependant les prix du pétrole brut, d'abord, avaient sensiblement augmenté dès l'été 1989 pour approcher en fin d'année les 20 dollars le baril (17,6 dollars en moyenne annuelle) alors que le prix moyen de 1988 avait été de 14,7 dollars. Cette forte poussée avait complètement disparu au printemps 1990, époque où les prix étaient revenus à environ 15 dollars.



Source : OCDE

C'est à partir de ces bas niveaux que s'est déclenchée la crise du Golfe qui, en octobre, a fait grimper les cours jusqu'à 34,5 dollars en moyenne mensuelle. En septembre et octobre, les prix de détail dans l'ensemble des pays industrialisés ont au total augmenté de 2,1 %, ce qui représente les hausses mensuelles les plus fortes enregistrées depuis neuf ans.

L'accélération de l'inflation en 1990 traduit d'autant moins un dérapage général que dans la plupart des pays les augmentations salariales sont restées modérées sauf en Grande-Bretagne et en RFA, où une certaine surchauffe s'est produite à la suite de la réunification et du boom de la construction. Dans beaucoup de pays, pourtant, les coûts indirects de main-d'œuvre – à composante sociale – se sont beaucoup plus alourdis que les salaires eux-mêmes.

Toutefois dans la plupart des grands pays industrialisés, le net ralentissement de l'activité, parfois même l'amorce d'une récession (Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne), avait commencé fin 1990 à freiner les hausses de prix. Et donc à écarter les risques d'une accélération durable et importante de l'inflation.

DETTE

Désengagement bancaire

1990 ne restera pas comme une année charnière dans l'histoire de la dette. Aucune nouvelle initiative visant à résoudre le problème de l'endettement n'a vu le jour. Pourtant de nombreux événements ponctuels – réductions des créances, assouplissement de la position du club de Paris, flambée des cours du pétrole, – ont influé sur l'évolution de l'endettement et ont, une nouvelle fois, placé la dette du tiers-monde sous les feux de l'actualité.

Globalement, selon les statistiques de la Banque mondiale, le volume de la dette s'est gonflé de 6 % en 1990, atteignant 1 341 milliards de dollars contre 1 261 en 1989. Cependant, les principaux indicateurs se sont améliorés. Le service de la dette est tombé à 22 % des exportations annuelles fin 1989, contre 28 % un an plus tôt.

Dans le continent latino-américain, où figurent les plus gros débiteurs, l'application du plan Brady (de réduction des créances bancaires avec le soutien des institutions internationales) au Mexique, au Venezuela et au Costa-Rica a réduit le montant des emprunts dus aux banques. Les deux premiers pays ont d'ailleurs vu leur situation s'améliorer nettement grâce à la remontée des cours pétroliers. L'Argentine, pour sa part, commence à diminuer sa dette extérieure à travers sa politique de privatisations massives.

Enfin le Brésil (premier débiteur du monde en développement, avec 111 milliards de dollars de dette) semblait en fin d'année sur le point de mettre fin à trois années de moratoire et de normaliser les relations avec ses banquiers, tandis que le Pérou reprenait contact avec la communauté financière internationale.

A noter que le Chili et le Costa-Rica ont quitté la catégorie des pays « lourdement endettés ». Si la reprise de la croissance économique, pour l'instant observée dans quelques Etats, se généralisait (la croissance globale de la zone Amérique latine et Caraïbes a diminué de 0,5 %), il est probable que le poids de la dette de l'Amérique latine pourrait aujourd'hui être rapidement allégé.

En Afrique, la plupart des Etats continuent de souffrir de graves problèmes de paiements et, en 1989, ceux du sous-continent avaient remboursé moins de 40 % des sommes dues. Seuls l'Egypte et le Nigéria sont en mesure de bénéficier de la hausse des prix du pétrole consécutive à la crise du Golfe, tandis que, pour les autres, le fardeau financier s'alourdira.

A l'Est, la dégradation de la situation économique et la pénurie de devises ont mis en lumière les risques de non-remboursement des prêts. La Bulgarie a annoncé brutalement un moratoire dès le mois de juin tandis que la Pologne, de fait, n'effectue qu'une petite partie des remboursements. La Hongrie maintient toujours sa volonté de payer rubis sur l'ongle, afin de conserver sa cote de crédit international, mais est confrontée à de graves problèmes de paiements extérieurs. En URSS, la dette extérieure brute atteint 55 milliards de dollars et, compte tenu de la crise financière du pays, des problèmes de remboursements ne sont pas à exclure pour l'avenir.

Lancé en mars 1989, le plan Brady commence lentement à porter ses fruits. Il a permis de réduire de 9,5 milliards de dollars le montant de la dette du Mexique, des Philippines et du Costa-Rica, et l'achèvement de la conversion de dettes en obligations au Venezuela devrait apporter une diminution de deux milliards de plus. Le Maroc et l'Uruguay ont également entamé une procédure d'allègement des emprunts selon les principes définis par le secrétaire d'Etat américain.

Cependant, le plan Brady tel qu'il fonctionne actuellement pourrait prochainement se heurter à plusieurs obstacles. D'une part, les ressources consacrées par la communauté internationale à la garantie des obligations à valeur réduite émises en contrepartie des créances pourraient s'épuiser. D'autre part, le plan s'applique aux pays ayant mis en place de stricts programmes d'ajustements économiques. Or les deux plus gros débiteurs auprès des banques (Argentine et Brésil) n'ont pas adopté de tels programmes et figurent au contraire, aux côtés de l'Equateur, de l'Egypte, du Liberia, du Nicaragua, de Panama, du Pérou, du Soudan et de la Zambie, parmi les pays ayant accumulé d'importants arriérés de paiement. Enfin, le plan Brady ne porte que sur les emprunts contractés auprès des banques, et non ceux octroyés par les gouvernements et autres organismes officiels.

Si le principe selon lequel les pays ne figurant pas parmi les plus pauvres doivent rembourser les emprunts contractés auprès des gouvernements n'a pas été mis en cause, de nombreuses entorses ont cependant été faites à la règle. Ainsi, les Etats-Unis ont annoncé en juin, dans le cadre d'une vaste « initiative pour les Amériques », l'annulation des créances publiques américaines sur les pays du sous-continent (7 milliards de dollars environ). Puis ils ont consenti en novembre l'effacement de la dette militaire de l'Egypte. Le club de Paris, pour sa part, a accordé des conditions de rééchelonnement particulièrement favorables à la Pologne en février et examine avec soin le cas de l'Egypte.

Comme le soulignent les experts de la Banque mondiale dans leur dernier rapport sur la dette, *« les dons publics, les prêts publics et l'investissement direct étranger représentent maintenant la quasi-totalité des apports nets à long terme »*, alors que le flux des crédits bancaires s'est pratiquement tari *(voir graphique)*. Compte tenu des difficultés de paiement persistantes de nombreux Etats, il ne serait pas surprenant qu'au cours des prochains mois les gouvernements occidentaux fassent de nouvelles concessions en matière de remboursements. Le sujet était déjà au programme du sommet des sept pays industrialisés, en juillet à Houston.

BANQUES

Face à la crise

La fête est finie. A l'aube de la décennie 90, banquiers et assureurs vont devoir se restreindre. Aux Etats-Unis, les établissements de crédit, qui traînent encore le boulet de la dette du tiers-monde, ont été durement frappés par la chute du marché immobilier. La Chase Manhattan Bank a donné le ton en annonçant, le 21 septembre, près de 625 millions de dollars de pertes et le départ de cinq mille salariés. Fin septembre, le General Accounting Office, un institut du Congrès chargé d'auditer les banques, prévoyait la faillite de trente cinq grandes banques avant un an.

Le Federal reserve Board ou la Réserve féderale (Fed) envisageait même d'assouplir le système des réserves obligatoires pour permettre aux banques de continuer à prêter aux entreprises. Cette chute du marché immobilier, jointe à la déprime des marchés financiers depuis le début de la crise du Golfe, a également écorné le portefeuille des compagnies d'assurances américaines. Leur solvabilité a commencé à être mise en cause, surtout après la découverte que beaucoup d'entre elles avaient flirté avec les junk bonds. Heureusement pour les assurés, les compagnies sont loin de se retrouver dans la position des caisses d'épargne, en faillite quasi complète.

Au Japon comme en Europe, les grandes banques à vocation universelle se débattent avec d'incontournables problèmes de fonds propres. Les nouveaux ratios imposés par le comité Cooke de la Banque des règlements internationaux (BRI), les ont obligées à ralentir leur expansion en ce qui concerne le crédit. Selon une étude de la Banque Warburg, publiée en octobre 1990, il est *« clair que la période d'expansion marquée par le désintérêt pour le retour sur investissement touche à sa fin. »*

La baisse du marché immobilier japonais, notamment à Tokyo, et surtout la chute des Bourses mondiales depuis août 1990, ont durement pénalisé les actifs des établissements de crédit, comme ceux des compagnies d'assurances. Mais, en Europe et au Japon, la situation financière des assureurs est de loin bien meilleure que celle des banques.

TAUX D'INTÉRÊT

Evolution inversée

L'évolution des taux d'intérêt a suivi une courbe inversée en 1990 par rapport à 1989 : les taux à court terme ont baissé et ceux à long terme ont monté, faisant ainsi cesser le phénomène d'inversion qui s'était produit l'an dernier, quand le court terme passait au-dessus du long terme, bouleversant ainsi la hiérarchie traditionnelle.

En début d'année, le loyer de l'argent au jour le jour s'élevait à près de 11 %, après le relèvement d'un demi-point des taux directeurs de la Banque de France, décidé le 18 décembre 1989 pour défendre le franc alors faible par rapport au mark. Par la suite, ce loyer allait diminuer lentement, avec une petite accélération en mars et avril, lorsque la Banque de France ramena en deux fois ses taux directeurs à leur niveau antérieur de 9,50 %. Après s'être rapproché de 9 % à l'automne, ce loyer allait se tendre un peu à la fin de l'année par contagion avec des taux allemands en hausse, pour frôler les 10 %, malgré un nouvel abaissement en novembre des taux directeurs de la Banque de France, revenus à 9,25 %.

En liaison avec ce recul des taux à court terme, qui réduisait le coût de leurs ressources, les banques, qui l'année précédente avaient relevé à quatre reprises leurs taux de base – portés de 9,25 % à 11 % – amorçaient une désescalade avec un retour à 10,50 % au début d'avril et à 10,15 %-10,25 % en novembre.

Sur le front des obligations, les taux ont monté d'environ un point, passant de 9 % à un peu moins de 10 % en fin d'année. Ils commençaient par s'emballer en janvier-février, sous l'influence d'une hausse de deux points en Allemagne et dépassaient 10,50 % pour revenir à 9,50 % à la fin juillet. Dans ces conditions, l'écart entre les taux français et allemand à long terme, encore de deux points à l'automne 1989, tombaient à un point et même moins.

Las ! L'éclatement de la crise du Golfe, au début d'août, renversait cette tendance à la baisse et le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans bondissaient de 9,50 % à 10,70 % fin août, pour redescendre progressivement jusqu'à 9,80 % en décembre.

Pour 1991, les interrogations restent entières. Si les taux d'intérêt allemands restent élevés à long terme comme à court terme, à l'initiative d'une Bundesbank soucieuse de lutter contre l'inflation et de maintenir le mark à un cours élevé, il sera difficile à la Banque de France d'abaisser à nouveau ses taux directeurs, comme le rendrait nécessaire le ralentissement de la croissance de l'économie : la défense du franc aura toujours la priorité. Quant aux taux à long terme, ils suivront plus ou moins les taux allemands.

« Le bilan économique et social 1990 » a été réalisé par :

MICHEL BOYER
ERIC FOTTORINO
FRANÇOISE LAZARE
VÉRONIQUE MAURUS
FRANÇOIS RENARD
ALAIN LEBAUBE
SOPHIE GHÉRARDI
YVES MAMOU
JEAN-MICHEL NORMAND
ALAIN VERNHOLES

CHAMPS ECONOMIQUES

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Amélioration interrompue

En 1990, l'amélioration des soldes budgétaires s'est interrompue en raison du ralentissement conjoncturel, des hausses de taux d'intérêt et d'événements imprévus comme la réunification allemande ou la crise des caisses d'épargne américaines. Le besoin de financement public moyen dans les sept plus grands pays est estimé à 1,6% du PNB par l'OCDE. Il avait pu être ramené progressivement de 3,3% du PNB en 1985 à 1% en 1989, grâce à une expansion soutenue, mais aussi à des politiques de rigueur : la plupart des Etats avaient taillé dans leurs dépenses avant de commencer à alléger les prélèvements obligatoires.

Il est sans doute regrettable que les budgets publics des pays les plus avancés opèrent une ponction accrue sur une épargne privée déjà en déclin tendanciel. Dégager des excédents permettrait au contraire de mieux répondre aux énormes besoins de capitaux des pays de l'Est et du tiers-monde, sans tension supplémentaire des taux d'intérêt réels.

Etats-Unis : rechute

Il y a cinq ans, la loi Gramm-Rudman-Hollings (GRH) prétendait rétablir l'équilibre du budget fédéral à l'horizon de 1991, en mettant le Congrès et l'exécutif dans l'obligation soit de s'entendre sur les moyens, soit de déclencher un brutal mécanisme de réduction automatique des dépenses. L'existence de cette épée de Damoclès a eu le mérite de pousser au compromis présidents républicains et majorités démocrates des Chambres. Mais le procédé n'a pas résisté à l'essoufflement de l'expansion et à l'effondrement des caisses d'épargne.

Le budget de l'année financière 1990, achevée le 30 septembre, prévoyait initialement un déficit fédéral de 103 milliards de dollars, conforme à la loi GRH, retouchée pour repousser l'objectif de rééquilibre à 1993. Cette projection reposait sur l'hypothèse d'une croissance de 2,3% et sur des mesures de redressement: coupes dans les crédits de défense et non-relèvement du barème des impôts.

En fait, la croissance n'a pas dépassé 1%, et le découvert s'est élevé à 220 milliards de dollars, soit 4% du PNB, contre 2,9% en 1989. La débâcle des caisses d'épargne a ajouté près de 40 milliards aux charges, qui ont augmenté de 9,4% contre 4,1% seulement pour les recettes. Néanmoins, l'excédent des Etats et collectivités locales ramène le besoin de financement public total à 2,5% environ du PNB (1,7% en 1989).

Allemagne : dérive

A l'origine, le budget de 1990 prévoyait un déficit de 27 milliards de deutschemarks (1,1 % du PNB), avec l'entrée en vigueur de la dernière étape de la réforme fiscale de 1986-1990, la plus importante. L'imposition sur le revenu a été abaissée à tous les niveaux, le taux maximal revenant de 56 % à 53 %. Le prélèvement sur les bénéfices non distribués des sociétés a été ramené de 56 % à 50 %.

Les trois collectifs votés successivement pour intégrer les charges liées à la réunification, telles que les aides directes aux Länder de l'Est (notamment pour les entreprises et l'environnement) et le coût du rapprochement des retraites et des indemnités de chômage, ont porté le déficit de l'Etat à 67 milliards de deutschemarks. Pour appréhender les besoins de financement publics à la nouvelle échelle panallemande, il faut y ajouter les emprunts du Fonds de l'unité allemande, sans oublier le déficit des collectivités locales et celui de l'organisme chargé de la privatisation dans l'ex-RDA.

Malgré l'excédent de la sécurité sociale à l'Ouest (20 milliards), le total est estimé à 110 milliards de deutschemarks (4,1 % du PNB) contre seulement 6 milliards en 1989 (0,3 % du PNB), en dépit d'une croissance estimée à 4 % dans l'ex-RFA.

Japon : rigueur

Après avoir rétabli l'équilibre des finances publiques en 1987, le Japon persévère dans une politique rigoureuse qu'il justifie par la perspective d'un vieillissement rapide de la population. La vigueur de l'expansion (6 % en 1990) contribue à gonfler les excédents, d'autant que le ministère des finances tend à sous-estimer systématiquement les rentrées fiscales, de façon à pouvoir éventuellement lâcher du lest en cours d'excercice sans compromettre l'équilibre général.

Le projet de budget pour l'année financière 1990 (avril 1990-mars 1991) avait une orientation légèrement restrictive, appropriée au contexte de plein emploi et de risques inflationnistes. La hausse des dépenses devait excéder 9 %, en incluant les transferts aux collectivités locales et le service de la dette (60 % du total des engagements). Hormis ces deux postes, leur progression apparaissait très inférieure à celle du PNB en valeur : 3,9 % contre 5,6 %.

En outre, les recettes devaient augmenter de 14 %. Ce dernier chiffre a été sensiblement réévalué, car l'expansion du PNB nominal devrait atteindre 7,5 % environ, d'où une contraction *supplémentaire* du déficit de l'Etat. Compte tenu du surplus des collectivités locales et surtout de la sécurité sociale, l'excédent de l'ensemble des administrations devrait dépasser 3 % du PNB en 1990.

Royaume-Uni : fin des excédents

Bien que les conservateurs aient dû suspendre depuis deux ans la politique de réduction d'impôts affectionnée par Margaret Thatcher, les excédents budgétaires s'amenuisent et pourraient même faire place au déficit dès 1991.

Le budget de l'exercice avril 1990-mars 1991, bâti sur la prévision d'une croissance limitée à 1 %, ne visait pas pour autant à relancer l'économie. Il conjuguait une légère hausse des impôts (0,4 milliard de livres) et une progression des dépenses de quelque 2 % en volume, stabilisant leur rapport au PIB à 38 %. L'excédent financier du secteur public était censé se maintenir autour de 1,2 % du PIB, soit 8 milliards de livres.

C'était compter sans l'indiscipline chronique des collectivités locales, notamment pour les dépenses d'investissement, et sana les difficultés de recouvrement de la nouvelle taxe locale (« poll tax ») mal acceptée par les contribuables. Le Trésor estime maintenant à 3 milliards de livres seulement (0,5 % du PIB) le surplus des opérations publiques ; sans les privatisations, il y aurait un léger déficit.

Italie : enlisement

L'Italie s'est longtemps accommodée d'un déficit public massif, considéré comme un moyen de réduire l'écart entre le Nord et le Sud défavorisé, et qui a pu être financé par l'abondante épargne nationale sans compromettre la croissance. Mais, à la longue, le poids de la dette publique est devenu écrasant : il dépasse aujourd'hui le PIB. Aussi les gouvernements successifs s'efforcent-ils désormais de rétablir au moins l'équilibre entre les dépenses hors paiements d'intérêts et les recettes.

La loi de finances de 1990 visait à ramener le déficit de l'Etat de 11,3 % à 10,4 % du PIB, grâce surtout à une réduction des transferts aux collectivités locales et à la sécurité sociale. Malgré la vive hausse des charges d'intérêts au premier semestre (+ 20 %), le gouvernement a tenté de tenir le cap en présentant un nouveau train de mesures en mai : relèvement de taxes et de tarifs publics, complété par une nouvelle révision en baisse des subventions aux régimes sociaux et aux entreprises publiques. En définitive, avec une progression des salaires publics de quelque 14 % et une expansion économique inférieure aux prévisions initiales (2,9 % en volume au lieu de 3,1 %), le découvert est maintenant estimé officiellement à 10,7 % du PIB et s'avérera sans doute supérieur.

Licenciements

Rarement autant de changements et de retournements se seront produits qui interdisent les jugements sans nuances. Jamais les signes n'auront été aussi difficiles à décrypter et les statistiques à ce point inutiles.

S'agit-il d'un retournement cyclique ou d'une anicroche temporaire ? Les Etats-Unis enregistrent, au cours des derniers mois, une remontée du chômage qui inquiète. Comme à chaque fois, le Canada, victime de sa dépendance économique à l'égard de son grand voisin, sombre plus vite dans ce qui ressemble à une nouvelle récession.

Tout orgueil ravalé, la Grande-Bretagne connaît à nouveau le spectre des pertes d'emploi, qu'elle avait cru écarté par quarante-quatre mois consécutifs de succès. Cette fois, la chute ne se limite pas aux seules activités industrielles, mal en point, mais affecte les secteurs des services autant que les régions dynamiques. Encore solide comme un roc, l'ancienne RFA réunifiée vit sous la menace d'un déferlement en provenance de ses nouvelles provinces orientales, complètement malades. A la dérive, les Etats de l'Europe de l'Est, déstructurés, risquent de submerger tout le Vieux Continent de populations à la recherche d'un travail attirées par le mirage de l'abondance.

En proie au doute, la France, l'Italie et l'Espagne s'enlisent dans la recrudescence du nombre de chômeurs. Même la Suède, qui semblait épargnée, redécouvre l'angoisse des crises.

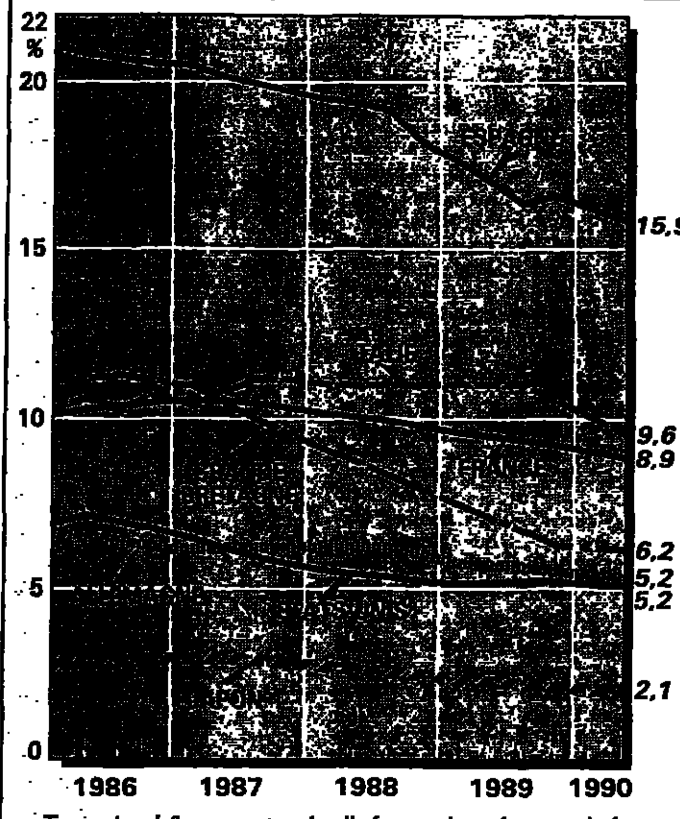
Deux faits ajoutent à l'anxiété ambiante. La crise du Golfe, qui fait craindre les répercussions d'une déflagration mondiale aux effets par définition incontrôlables. Si la France devait payer de 100 000 à 300 000 chômeurs supplémentaires la hausse du baril de pétrole, selon le rapport « anti-crise » du Commissariat général au Plan, qu'en serait-il pour l'ensemble des pays de l'OCDE ?

Le retour des grandes vagues de licenciements ne touche plus cette fois les monstres préhistoriques de l'industrie lourde mais, au contraire, les symboles mêmes de la technologie *high tech*, promis hier aux plus belles réussites. Ces valeurs refuges qu'étaient Olivetti, Bull, Philips ou Thomson, sans parler des sociétés de services informatiques, ressemblent aujourd'hui aux conglomérats de la sidérurgie, de la construction navale et aux groupes textiles.

Après sept ans de croissance et six ans de baisse du chômage, les pays occidentaux semblaient incapables d'aller au-delà. Comme les performances n'avaient jamais été aussi durablement élevées, on commençait à s'inquiéter d'un manque de réussite qui semblait condamner les Etats les plus riches à ne pas venir à bout d'un chômage incompressible.

A peine acquises en 1989 et au début de 1990, quelques certitudes nouvelles pourraient être remisées, si les données actuelles se confirmaient. Le retour de l'emploi industriel, manifeste, n'est déjà plus qu'un souvenir. Inquiétant, le vieillissement de la population active pourrait signifier aussi un ralentissement de la demande, confirmé par la diminution de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. Même l'appel insistant aux femmes, « sous utilisées », souvent confinées dans des postes à temps partiel, pourrait être différé en cette époque indécise.

Pourtant, les maux, qui restent les mêmes que par le passé, pourraient être aggravés. Hormis en Amérique du Nord et au Japon, le chômage de longue durée continue de sévir, principalement en Europe. Conséquence de l'inadaptation, l'exclusion condamne au mieux des catégories entières au sous-emploi. La réinsertion des plus démunis demeure plus difficile que jamais. Pour aussi paradoxale qu'elle soit, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée se développe.



Taux de chômage standardisés en données corrigées des variations saisonnières

Source : OCDE

Hausse modérée

La rémunération par salarié dans l'ensemble des pays de l'OCDE a progressé de 5,5 % en 1990, en hausse d'un point par rapport à l'année précédente. Cette accélération a été générale mais elle n'a pas été uniforme : 3,7 % aux Etats-Unis mais 5,2 % au Japon et 7,4 % en RFA. Néanmoins, si les salaires nominaux ont connu une évolution plus rapide que celle des prix à la consommation, particulièrement au premier semestre, cette accélération reste *« modérée compte tenu des tensions persistantes sur les marchés du travail de nombreux pays »*, estime l'OCDE.

En RFA, la signature de l'accord prévoyant le passage aux trente-cinq heures dans la métallurgie d'ici au 1er octobre 1993, s'est accompagnée de dispositions salariales très favorables (+ 6 % dans la métallurgie, + 6,8 % dans l'imprimerie) alors que la hausse des prix ne devrait pas dépasser 3 %. Ce dérapage des salaires, stimulé par la situation de surchauffe perceptible dans plusieurs branches, notamment celle du bâtiment, a été largement compensé par les gains de productivité. Le problème est d'une tout autre nature dans l'ex-RDA où les cheminots de la Reichsbahn ont cessé massivement le travail pour obtenir des salaires équivalents à 50 %/60 % de ceux de leurs homologues de la Bundesbahn.

Alors que les gains de productivité ont également permis aux Japon d'amortir un boom des rémunérations largement imputable aux primes importantes versées par les entreprises, dont les bénéfices ont connu une forte croissance, les coûts unitaires de main-d'œuvre ont pratiquement doublé aux Etats-Unis.

La première puissance économique mondiale a subi en 1990 une nouvelle dégradation de sa productivité qui réduit la portée des efforts de modération salariale réalisés dans certains secteurs. Ainsi, l'accord conclu chez General Motors et qui doit s'étendre à l'industrie automobile porte à 3 % la hausse des rémunérations en 1990 (un pourcentage inférieur à celui de l'inflation) en échange de garanties sur l'évolution de l'emploi.

Pour sa part, la Grande-Bretagne renoue avec la spirale prix-salaires. Ces derniers ont, pour la première fois depuis 1982, franchi la barre de 10 % (11,6 % selon l'OCDE). En dépit des exhortations gouvernementales, la plupart des grandes entreprises ont sérieusement lâché du lest (Ford avait donné le signal en début d'année en accordant des revalorisations de 10,2 %).

A un degré moindre, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, l'Italie et les pays nordiques à l'exception du Danemark ont dû faire face à une pression salariale accrue.

Quant à la France, elle paraît à l'abri d'un retour à l'indexation des salaires sur les prix, estime l'OCDE. Même si l'accroissement de la rémunération des salariés atteint 6,4 %, il est moins important qu'en 1989 (6,5 % en 1989).

Occasion manquée

Un échec au GATT consommé fin décembre, la nouvelle n'a pas surpris outre mesure, compte tenu des graves désaccords sur les dossiers agricoles qui subsistaient entre la CEE et les Etats-Unis, à la veille d'aborder la dernière manche de l'Uruguay Round lancé en 1986. Le démantèlement des subventions aux exportations n'a pu faire l'objet d'un accord entre les deux géants de l'agriculture mondiale, chacun défendant des positions inconciliables.

Alors que Bruxelles avait accepté de réduire globalement ses aides de 30 % pour les dix années à venir, les Etats-Unis plaidaient pour une baisse plus radicale de 70 % des subsides. Mais le mode de calcul excluait certains produits jugés *« stratégiques »* par Washington, et suivait un calendrier ignorant les réductions de subventions déjà opérées par la Communauté entre 1984 et 1986.

Dans ce contexte, l'affrontement était inévitable. La CEE mettait en avant sa position de premier importateur mondial de produits alimentaires (pour 50 milliards de dollars par an) et notamment de produits de substitution des céréales (PSC), à hauteur de 57 millions de tonnes chaque année, pour témoigner de sa bonne volonté commerciale.

Les Etats-Unis, soucieux de maintenir leur prééminence à l'exportation – ils l'ont retrouvée en 1990, à destination de l'URSS en particulier – et de protéger leurs 2,2 millions de paysans, ont exigé *« toujours plus »* de l'Europe verte. Ils ont même demandé le renouvellement de l'accord pourtant provisoire signé en 1986, leur permettant d'exporter sans taxes 2,2 millions de tonnes de maïs par an (pendant quatre ans) afin de compenser l'effet de l'intégration de l'Espagne et du Portugal à la CEE.

Il peut paraître surprenant que les négociations commerciales multilatérales aient été compromises par un secteur qui représente à peine 10 % des échanges mondiaux, compte pour moins de 5 % des PNB des pays industrialisés et n'occupe plus qu'une population active numériquement faible. Cet épisode prouve que dans les nations dites libérales, l'agriculture demeure l'un des compartiments les plus administrés, notamment pour des raisons historiques liées à la dominante rurale des pays riches au lendemain de la seconde guerre mondiale, une époque où la sécurité alimentaire s'imposait comme une ardente obligation.

L'occasion a été manquée par les Etats-Unis et la CEE de poursuivre sur des bases saines une réorganisation des marchés agricoles dans le sens d'une plus grande transparence et d'une vérité des prix. L'Europe aurait sans doute souhaité profiter des négociations du GATT pour mettre en œuvre une réduction qu'elle sait nécessaire de ses dépenses agricoles.

Elle devra en prendre la responsabilité seule, au risque de mécontenter les 10 millions de paysans des Douze. En tournant court, les discussions de Bruxelles ont laissé sur leur faim ceux qui espéraient voir s'aplanir la question cruciale des importations agricoles des pays de l'Est et la place du tiers-monde dans les échanges de biens alimentaires.

Dégradation

Mauvaise année pour les matières premières non énergétiques qui ont enregistré une baisse moyenne de leurs prix de 10 %, accrue par l'affaiblissement du dollar. Les céréales sont retombées en valeur réelle à leurs plus bas niveaux des années 30, la bataille des subventions et le retour aux excédents de blé pesant sur les cours comme un couvercle.

Si les oléagineux – le soja en particulier – ont mieux résisté, ils le doivent surtout aux problèmes de production rencontrés par le Brésil. Du côté des denrées tropicales, la situation a continué à se dégrader sur le marché du café, les producteurs se refusant à toute discipline visant à contrôler leur offre depuis l'éclatement de l'accord international et la suspension des quotas d'exportation en juillet 1989. La détérioration des termes de l'échange n'a pas manqué de s'accélérer. En 1989, une tonne de café permettait d'acheter 1,8 tonne de brut. Un an plus tard, la même tonne de *« cerises »* valait seulement 0,4 tonne de pétrole...

Sur le marché du cacao, lui aussi affaibli par l'accumulation des stocks (1,3 million de tonnes), l'Indonésie et la Malaisie ont poursuivi leur montée en puissance, au détriment des origines africaines. Un rapport publié par le ministère de la coopération a cependant soutenu que dans le contexte actuel de crise, les grandes plantations asiatiques étaient moins bien armées que les plantations du continent noir.

Après un début d'année prometteur, les métaux non ferreux n'ont pas confirmé leurs bonnes dispositions. Il est vrai que la fermeté des prix tenait essentiellement à la multiplication de conflits sociaux dans les mines de nickel (en Nouvelle-Calédonie), de cuivre (Zambie, Pérou et Etats-Unis) de plomb et de zinc (Colombie britannique).

En réveillant les craintes de récession dans les pays industriels et en renchérissant les coûts de l'énergie, la crise du Golfe a déclenché un mouvement de repli de l'ensemble des métaux. Depuis leurs plus hauts niveaux de l'année, la plupart ont cédé environ le quart de leur valeur.

Parmi les métaux très liés à l'activité industrielle comme l'automobile ou la construction industrielle, le platine a été touché de plein fouet, revenant à ses cours les plus bas d'il y a quatre ans. Le cuivre a lui aussi perdu du terrain, de même que le zinc, ce dernier souffrant d'une situation excédentaire.

Malgré leurs efforts visant à discipliner leurs exportations, les producteurs d'étain (y compris le Brésil et la Chine, traditionnellement *outsiders*) ne sont pas parvenus à soutenir les prix de manière efficace, la concurrence de l'aluminium et des plastiques et l'accumulation des stocks (qui représentent un an de consommation) déprimant le marché.

Si l'aluminium a bénéficié d'un bon courant de demande, ses coûts de production ont été fortement accrus par la remontée des prix du pétrole. Quant au nickel, lui aussi en repli, il a pâti à la fois d'une baisse de la consommation d'aciers inox aux Etats-Unis et d'une relance des exportations soviétiques.

CHAMPS ECONOMIQUES

L'ÉTAT DE LA FRANCE

ACTIVITÉ

Net ralentissement

En 1990, la croissance de la production industrielle aura été de 2 % après avoir atteint 5 % l'année précédente. Ces deux chiffres en disent plus qu'un long discours sur l'ampleur du ralentissement de la croissance économique, apparu à l'été 1989 et qui s'est amplifié au cours de l'année 1990. Malgré une bonne tenue des services et de l'agriculture, le PIB (produit intérieur brut) aura progressé de seulement 2,6 % en 1990 après 3,7 % en 1989 et 3,8 % en 1988.

C'est le ralentissement de la demande mondiale – manifeste dès 1989, notamment du fait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, – qui a provoqué le freinage d'une croissance économique particulièrement vive en France jusqu'à l'été 1989. Les entreprises qui avaient beaucoup stocké par peur de manquer ont freiné leur production de biens intermédiaires à partir de l'été 1989. Ce freinage a été particulièrement net pour la sidérurgie et la parachimie.

Parce qu'elle constitue une part très importante de la production manufacturière (45 %), la demande de biens intermédiaires, quand elle fléchit, entraîne rapidement une baisse générale de l'activité. Les conséquences en sont connues : pour les ménages, ralentissement des créations d'emplois, donc des salaires distribués et de la consommation ; pour les entreprises, perspectives d'une demande intérieure qui s'affaiblit et vient ajouter ses effets à ceux d'une demande étrangère déjà ralentie.

Tel est l'enchaînement de causes et d'effets qui s'est enclenché à l'automne 1989 et a déroulé son processus tout au long de l'année 1990 si l'on excepte le rebond du troisième trimestre venu corriger ce qu'avait d'excessif l'affaiblissement du deuxième trimestre. L'investissement, s'il est resté élevé, notamment du fait d'achats de nombreux Airbus, qui sont des biens d'équipement, ne s'en est pas moins ralenti.

Outre la perspective d'une demande affaiblie et la certitude de taux d'intérêt élevés, les entreprises ont vu progressivement se dégrader leurs marges bénéficiaires : élévation des coûts salariaux unitaires puis du prix de l'énergie. Des résultats qui n'incitent pas à investir, même si la dégradation des marges s'est produite à partir de niveaux relativement élevés. Ainsi s'est progressivement affaibli le principal moteur de la croissance économique, l'investissement productif. Celui-ci sur sa très forte lancée des années précédentes aura tout de même progressé de 5 à 6 % en 1990. Mais le freinage est net par rapport aux deux années précédentes : presque 20 % en volume. Surtout il risque fort de s'accentuer en 1991.

Le bâtiment et les travaux publics avaient déja vu leur activité se ralentir en 1989 : + 3,7 % après + 7,5 % en 1988. Le freinage de 1990 (+3 %), dû à des mises en chantier de logements moins nombreuses mais compensées par de nombreux très grands chantiers (TGV, tunnel sous la Manche, autoroutes), n'a donc eu qu'un faible impact sur la production nationale.

Les services marchands ont continué de croître à un rythme élevé, moindre tout de même qu'en 1989 : + 5 % après + 8 %. Ce sont eux qui ont le plus tiré la croissance économique et ont en partie compensé le net ralentissement de la production industrielle.

La production agricole, enfin, – hormis le maïs gravement touché par la sécheresse – a été bonne, grâce notamment à une récolte record de blé.

ÉCHANGES

Dégâts limités

Le déficit du commerce extérieur de la France aura avoisiné les 55 milliards de francs en 1990, soit 10 milliards de francs de plus qu'en 1989 et 22 milliards de plus qu'en 1988.

La dégradation est nette. Elle est cependant restée limitée à la hausse de la facture pétrolière, alourdie de 10 milliards de francs par la crise du Golfe. Le traditionnel excédent agroalimentaire est resté important : une cinquantaine de milliards de francs, malgré un freinage des exportations de céréales à partir de l'automne, vers les pays de l'Est notamment.

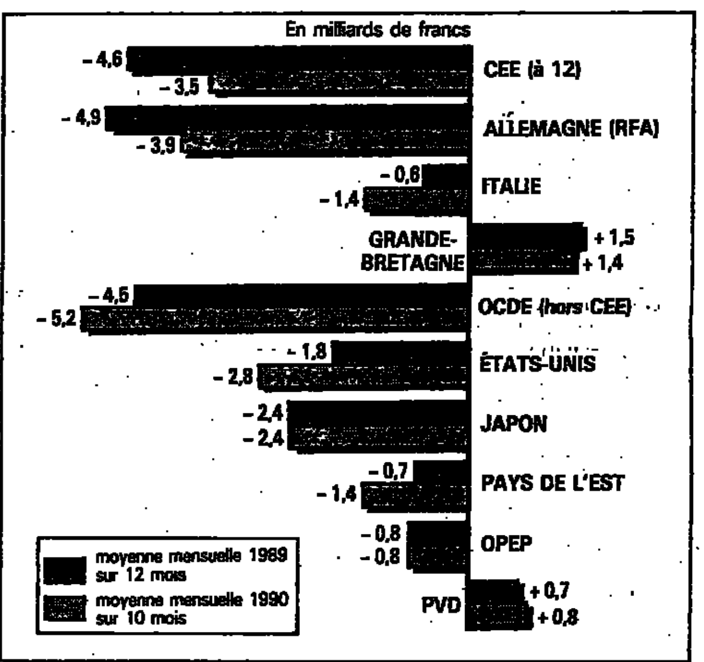
Le déficit de la balance des produits manufacturés s'est quant à lui stabilisé après s'être très fortement aggravé ces dernières années, passant, hors matériel militaire, d'un excédent de 52,5 milliards de francs en 1985 à un déficit de 83,3 milliards de francs en 1989. Sur les dix premiers mois de 1990, le déficit a été de 7 milliards de francs en moyenne mensuelle, correspondant exactement à celui de l'année précédente. Si l'on tient compte du commerce des équipements militaires, le déficit s'est stabilisé aux environs de 55 milliards de francs : 21 milliards au premier semestre, 34 milliards au second.

Toutefois ce résultat global a été obtenu grâce à l'amélioration des termes de l'échange : l'appréciation du franc par rapport au dollar a limité le renchérissement en valeur des importations et a dissimulé la dégradation en volume des échanges de produits industriels. Dégradation forte au second semestre, qui s'est traduite par des pertes importantes de parts de marché. Sur l'ensemble de l'année, les exportations de produits industriels de la France ont progressé de 5,7 % après + 9,7 % en 1989.

Les importations, quant à elles, ont augmenté – également en volume – de 7,6 % après + 9,8 % en 1989. Ce freinage qui a porté sur les biens intermédiaires dont ont besoin les entreprises et sur les achats d'automobiles n'a pas empêché le taux de pénétration d'augmenter, taux qui mesure la part de la demande intérieure satisfaite par les achats à l'étranger.

Si la force du franc explique en partie – avec la flambée des prix du brut – les résultats médiocres du commerce extérieur, l'affaiblissement de la demande mondiale adressée à la France (+ 2,4 % au second semestre 1990 après + 4,5 % au premier) fournit l'autre partie de l'explication. Cet affaiblissement, imputable aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à tous les pays dont l'activité économique s'est nettement ralentie en 1990, a été limité par l'exceptionnel dynamisme de la demande intérieure en Allemagne et au Japon.

La balance des paiements courants, qui outre le commerce extérieur prend en compte les échanges de services, s'est dégradée en 1990. Déjà de 21 milliards de francs en 1988 et de 24,5 milliards de francs en 1989, son déficit s'est nettement creusé en 1990, dépassant 40 milliards de francs. Détérioration imputable aux intérêts rapidement croissants versés aux étrangers détenteurs de valeurs mobilières françaises ainsi qu'aux abandons de créances des banques privées sur les pays en voie de développement (6 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1990).



EMPLOI

Rechute

Comment un pays occidental reste-t-il englué dans le chômage et connaît-il parallèlement un manque de personnel suffisamment formé ? Tel est le paradoxe français. Le chômage, qui avait faiblement diminué au cours des années précédentes, malgré une croissance relativement forte, s'est d'abord stabilisé puis a commencé à augmenter en fin d'année. Comme si la baisse des performances économiques se traduisait plus vite pour les demandeurs d'emploi, que ne l'avait fait en sens inverse la longue période de reprise qui vient de terminer.

Au premier semestre, de façon presque incompréhensible, l'emploi avait paru se maintenir, en dépit de premiers signes de récession venus de l'étranger (+ 1 % contre + 1,2 % au premier semestre de 1989). Mais ce décalage s'est progressivement atténué au troisième trimestre, l'INSEE et l'UNEDIC étant d'accord pour estimer à + 0,4 % la création d'effectifs salariés supplémentaires, en recul sur la même période de l'année précédente.

Les deux organismes, qui enregistrent l'un et l'autre des pertes d'emplois dans l'industrie (– 0,1 %), les premières depuis la fin de 1987, tablent maintenant sur une augmentation de 2,1 % du nombre des emplois dans les secteurs marchands non agricoles, contre 3,2 % pour toute l'année 1989. Alors que toutes les régions gagnaient jusqu'à présent des postes de travail, cinq d'entre elles se mettaient à en perdre de nouveau, l'Auvergne, le Poitou-Charente, la Picardie, le Centre et l'Aquitaine.

Auparavant légèrement supérieur à la croissance démographique, ou, plutôt, à l'augmentation de la population active due à un taux d'activité féminin en progression et à l'arrivée de jeunes qui avaient retardé leur entrée sur le marché du travail, le volume d'emplois excédentaires n'est désormais plus suffisant pour absorber toutes les demandes nouvelles. Cette situation n'est pas contradictoire, à terme, avec un vieillissement relatif des catégories au travail, ni avec de moindres flux d'entrée chez les nouvelles générations.

En tout état de cause, le mouvement ne pourra qu'accentuer les difficultés des chômeurs qui avaient déjà beaucoup de mal à quitter l'ANPE. Si le chômage de longue durée d'une année et plus s'est stabilisé, représentant 30,8 % des demandeurs contre 31,2 % un an plus tôt, grâce essentiellement aux mesures du plan emploi, la situation demeure très critique.

Des catégories sont particulièrement vulnérables. Parmi les demandeurs d'emploi âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans, le nombre de ceux qui attendent depuis deux voire trois ans, a augmenté de 11 % en un an. La segmentation et l'exclusion continuent de caractériser le fonctionnement du marché de l'emploi, la hausse du chômage étant de 4,5 % pour les femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans et de 2,8 % pour les hommes du même âge, par exemple, tandis que 300 000 nouveaux bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) ont encore été recensés au cours de l'année.

Une rechute durable serait moins facilement admise par l'opinion, et certainement moins commode à combattre. Progressivement, en effet, et l'évolution en témoigne en 1990, les pouvoirs publics se sont dégagés du traitement social ou de ce que l'OCDE appelle les « mesures passives » pour privilégier les interventions économiques, dites « mesures actives », comme les exonérations de charges sociales ou les dispositions en faveur de la baisse du coût du travail. Dès lors que la création d'emplois menace de se ralentir, ces dispositions peuvent devenir inopérantes, et un long délai serait ensuite nécessaire pour relancer, certainement avec peu de conviction, toutes les bonnes vieilles méthodes d'antan.

A cette série de difficultés, qui pointent avec la fin de l'année, s'en ajoute une autre, apparue depuis deux ans et qui demeurera. Il s'agit, parallèlement, de résorber la pénurie d'emploi qualifié qui perturbe tant les entreprises et nuit à leur adaptation. Mais, là aussi, la réponse sera longue à venir, puisqu'elle suppose modernisation de l'enseignement et effort de formation.

AGRICULTURE

Colère paysanne

Deux sécheresses consécutives, un effondrement des cours de la viande bovine, des manifestations paysannes massives et parfois violentes, un changement de ministre et, au bout du compte, une paradoxale augmentation du revenu agricole tandis que les négociations multilatérales du GATT achoppaient sur l'épineuse question des subventions aux exportations, l'année a été chargée dans les campagnes françaises, faisant naître davantage d'inquiétudes que d'espérances.

Suite à la sécheresse, la production totale de maïs-grain a diminué de 30 %. Le manque à gagner pour les exploitants a été accru par le désordre qui s'est installé sur le marché de la viande. Aux traditionnelles importations de moutons néo-zélandais (*via* le Royaume-Uni) qui pèsent sur les prix de la viande ovine s'est ajouté l'afflux inattendu et très spectaculaire de viande bovine des pays de l'Est. On estimait que 800 000 têtes étaient ainsi entrées dans la Communauté, en France principalement, à des prix de dumping.

L'été fut donc chaud, émaillé d'incidents regrettables à la mesure du désarroi qu'on sentait monter dans les campagnes. Le paroxysme a été atteint le 29 août avec la journée de protestation qui a fait descendre dans les rues de nombreuses villes plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs. On notait à leurs côtés la présence d'élus locaux, de commerçants et d'artisans, signe d'un malaise profond qui, au-delà des seuls agriculteurs, touche l'ensemble de la population rurale inquiète pour son devenir.

Cependant la récolte céréalière, n'a diminué que de 3 % (pour s'élever à 55,4 millions de tonnes). La production de blé a même atteint le niveau record de 31 millions de tonnes. Pour sa part le revenu brut par exploitation a selon l'INSEE, progressé globalement de 5,1 % en 1990.

Le calcul inclut toutefois la bonne fortune de la viticulture de qualité (+ 25,3 %) et de la viticulture courante (+ 31 %) ou encore la performance exceptionnelle des exploitations fruitières (+ 49,7 %). Ainsi passe inaperçue la baisse sensible de revenu des céréaliers (– 9,2 %) et des cultivateurs floraux (– 35 %), l'érosion du pouvoir d'achat des éleveurs de « hors sol » (– 2,6 %) et la stagnation de revenu des maraîchers (+ 0,6 %).

En revanche, si le revenu des éleveurs de bovins s'est accru de 5,1 %, *« cela tient exclusivement*, précise l'INSEE, *à l'accroissement des subventions qui progresseraient de 29 % du fait, pour l'essentiel, des indemnités calamités au titre de la sècheresse de 1989 »*. Sans subventions, le secteur bovin aurait enregistré une baisse de rémunération de 6 %. Au total en 1990, les aides publiques reçues par l'agriculture ont enregistré un bond de 36,5 %.

Les chiffres ne doivent pas tromper sur les profondes inégalités subsistant au sein du monde agricole. Ce dernier continue de souffrir d'une grande fragilisation doublée d'une décrue humaine peu propice à un aménagement harmonieux et durable des campagnes et au bien-être de leurs habitants.

PRIX

Performance

L'économie française aura démontré en 1990 que les progrès accomplis depuis huit ans en matière de désinflation étaient solides et durables.

Malgré la forte hausse des prix de l'énergie (+ 7,7 % après + 5,5 % en 1989) entraînée par la crise du Golfe et la flambée des cours du pétrole brut, l'inflation ne s'est pas accélérée. Le glissement de l'ensemble des prix de détail en 1990 est resté le même qu'en 1989, soit + 3,6 %. Si l'on exclut l'énergie, les prix à la consommation ont augmenté de 3,2 % en 1990 soit moins vite qu'en 1989, année où leur hausse avait été de 3,4 %.

Ces bons résultats ont plusieurs explications, les unes relevant d'une politique économique d'ensemble, les autres ayant des causes plus ponctuelles. Parmi ces dernières, la plus importante est le ralentissement marqué des hausses des produits alimentaires : la modération des prix de la viande (bœuf et porc notamment), qui augmentent de moins de 2 % en un an, a compensé les fortes hausses des fruits et des légumes (plus de 9 % sur un an) entraînées par l'exceptionnelle sécheresse de l'été 1990.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé auront eux aussi fait preuve de modération : + 1,2 % au premier semestre, + 0,7 % au second soit + 1,9 % sur l'ensemble de l'année comme en 1989. Seuls les services du secteur privé (+ 5,4 % entre octobre 1989 et octobre 1990) ont continué d'augmenter très rapidement, plus rapidement qu'au cours de la période de douze mois allant d'octobre 1988 à octobre 1989 (+ 4,8 %).

Ce mauvais résultat aurait pu être pire si la progression des loyers en région parisienne n'avait pas été limitée autoritairement et si les tarifs de santé n'avaient pas progressé aussi faiblement (moins de 0,5 % en un an) du fait d'un encadrement assez strict. On est loin dans ces différents domaines de la liberté de décision laissée depuis 1987 aux acteurs économiques, loin aussi de la « vérité » des prix. En ce sens, le bon résultat d'ensemble de 1990 est un peu artificiel.

Tout à fait réelle, en revanche, est la solidité de la désinflation fondée sur une politique économique cohérente de modération des coûts salariaux et de réduction des déficits publics, budgétaires notamment. Cette politique a permis à la France de maintenir la parité de sa monnaie vis-à-vis du deutschemark. Elle a permis aussi une nette appréciation du franc par rapport au dollar (l'impact de la flambée des prix pétroliers a ainsi été atténué d'au moins 15 % au second semestre).

La CSG en vedette

C'est incontestablement la contribution sociale généralisée (CSG) qui a le plus marqué l'actualité. Ce nouveau prélèvement destiné à rééquilibrer le financement de la Sécurité sociale a dû franchir bien des obstacles avant d'entrer dans les faits. Pour faire adopter son projet, il a d'abord fallu à Michel Rocard vaincre les réticences du ministère des finances puis la coalition de l'opposition et du Parti communiste, qui se sont retrouvés pour voter une motion de censure finalement repoussée de justesse.

Contestée par tous les syndicats – hormis la CFDT – et le patronat, la CSG constitue une évolution essentielle du modèle français de sécurité sociale. Alors que, jusqu'à présent, le financement reposait quasi exclusivement sur des cotisations patronales et salariales, elle élargit les recettes en sollicitant davantage les revenus non salariaux. Il s'agit en fait de tenir compte de l'importance croissante de ces derniers dans les ressources des ménages mais aussi d'adapter le financement d'une protection sociale qui, au fil des années, s'est universalisée (les prestations sont de moins en moins liées à des critères d'activité).

La CSG est un impôt prélevé à la source. Au taux de 1,1 % en 1991, il doit rapporter quelque 37 milliards de francs affectés à la Caisse nationale d'allocations familiales. La somme ainsi dégagée permettra de supprimer le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables créé en 1987 et de réduire la cotisation d'assurance-vieillesse des actifs (baisse de 1,1 point avec une remise forfaire de 42 francs). Pour sa première année d'existence, la CSG ne rapportera pas de fonds supplémentaires à la Sécurité sociale, tout en comportant des effets redistributifs, certes limités.

En 1991, elle devrait avoir un impact positif sur le pouvoir d'achat des titulaires d'un revenu brut mensuel inférieur à une fourchette de 15 000-18 000 francs, selon la situation familiale. Appliquée à la plupart des prestations sociales (sauf les allocations familiales et les indemnités journalières), la CSG est prélevée sur les revenus des retraités et des chômeurs soumis à l'impôt sur le revenu.

« Opération blanche » pour sa première année d'application, la CSG est néanmoins condamnée à voir son taux augmenter dans les prochaines années. En effet, le ralentissement perceptible de la croissance économique ne permet plus de masquer la dégradation continue des comptes de la Sécurité sociale. Selon les prévisions officielles, le déficit devait avoir atteint 9 milliards de francs en 1990 pour se situer à 12,5 milliards de francs en 1991.

Le dérapage le plus immédiat concerne l'assurance-maladie, incapable de maîtriser ses comptes. Le ministère de la solidarité récuse le terme de « plan d'économie »... mais n'en est pas moins déterminé à réduire de 10 milliards de francs la croissance des dépenses d'ici à la fin 1991.

Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'abord de limiter « l'effet d'offre », c'est-à-dire la pression exercée par les professions de santé. Ils ont donc réaménagé la marge bénéficiaire des pharmaciens et réformé la nomenclature des actes de biologie avant de mieux encadrer le remboursement de certains médicaments trop souvent prescrits en dehors des critères retenus lors de leur autorisation de mise sur le marché. Enfin, les caisses d'assurance-maladie pourront dorénavant conclure des conventions à durée déterminée (et non plus indéterminée) et sur des domaines précis avec les cliniques privées.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Vol à la cathédrale Notre-Dame du Havre

L'enfant Jésus orphelin

Le vol de Marie et Joseph a eu lieu dans la crèche, à la faveur d'une messe, dite dans une petite chapelle de la cathédrale Notre-Dame du Havre (Seine-Maritime), vendredi 21 décembre. *« Ce n'était pas difficile, il faisait très sombre »*, a expliqué le sacristain, M. Cuisine.

Les statues n'avaient pourtant rien de très extraordinaire. De classiques figurines de plâtre peint, hautes de vingt-trois centimètres. Lorsqu'il s'est aperçu du vol, le sacristain a placé une pancarte près de la crèche, afin que les fidèles ne se méprennent pas sur les raisons de l'absence de Marie et de Joseph. Pour remplacer les statues, le sacristain comptait en appeler *« dès la première heure »*, lundi matin 24 décembre, à une maison spécialisée de Tours. M. Cuisine n'était cependant guère optimiste. Pendant la nuit de Noël, l'enfant Jésus de la cathédrale du Havre semblait devoir rester orphelin sur la paille.

EN BREF

□ **Un évadé de la prison de Rennes parmi les malfaiteurs tués à Propriano.** – L'un des deux jeunes malfaiteurs corses tués dans un guet-apens, vendredi 21 décembre, à Propriano (Corse-du-Sud), s'était évadé de la prison de Rennes en août 1989. Pierre-Noël Pantalacci – et non Jean-Baptiste Andréani, comme l'ont cru dans un premier temps les enquêteurs de la police judiciaire (*le Monde* daté 23-24 décembre), – né le 6 janvier 1957 à Aléria, était considéré comme une figure importante de la grande criminalité corse. Il purgeait à Rennes une peine de onze ans de réclusion pour trois attaques à main armée commises par une bande dont il était le chef. Son camarade Dominique Paoli, également tué sur le coup, était soupçonné d'avoir participé à l'attaque d'une agence bancaire à Propriano en janvier 1986.

□ **Le TGV Nord ne coupera pas les migrations de gibier.** – Après plusieurs mois de négociation avec les chasseurs, les associations de défense des animaux et les représentants du ministère de l'environnement, la SNCF s'est engagée à construire dans l'Oise, au-dessus des voies du TGV Nord, un important ouvrage permettant la circulation du gibier et notamment des grands animaux (cerfs, chevreuils et sangliers) entre les massifs forestiers de Chantilly, d'Ermenonville et de Halatte. La dalle de béton, lancée sur les voies en tranchée à un endroit où le gibier accomplit ses migrations annuelles depuis des millénaires, sera large de 80 mètres et coûtera entre 15 et 20 millions de francs.

□ **Un séisme a fait 350 blessés au Costa-Rica.** – Le séisme d'une intensité de 5,7 degrés sur l'échelle de Richter qui s'est produit, samedi 22 décembre, dans le centre du Costa-Rica, a fait 350 blessés et causé de nombreux dégâts matériels, a-t-on annoncé dimanche de source officielle. Le séisme, dont l'épicentre se trouvait à Puriscal (à environ 40 kilomètres au sud-ouest de San-José), a également affecté la capitale et deux villes voisines, Alajuela et Atenas, où plusieurs constructions se sont effondrées. – *(AFP.)*

□ **Alerte au cyanure dans le Pas-de-Calais.** – Le préfet du Pas-de-Calais a alerté, samedi 22 décembre, la population pour qu'elle prenne garde à tous flacons inconnus ou suspects qu'elle viendrait à découvrir, lui conseillant de ne pas les manipuler et lui recommandant d'avertir immédiatement la police ou les pompiers.

Si les autorités se sont décidées à donner l'alarme, c'est que deux flacons contenant au total 400 grammes de cyanure ont disparu depuis le 12 décembre d'une usine chimique de la société Courtaulds située à Coquelles (Pas-de-Calais).

A Carcassonne (Aude)

Tentatives d'attentat contre des véhicules de la gendarmerie

Durant le week-end des 22 et 23 décembre, les véhicules de la gendarmerie de Carcassonne (Aude) ont été la cible d'une double tentative d'attentat à la bouteille de gaz. Samedi 22 décembre au matin, des inconnus avaient essayé de détruire une quinzaine de véhicules de service garés dans l'enceinte du groupement. Les gendarmes avaient découvert un bidon d'essence et trois bouteilles de gaz volées durant la nuit dans une station-service et dissimulés entre les véhicules; mais le dispositif de mise à feu n'avait pas fonctionné. Dimanche 23 décembre au matin, l'alerte a été donnée par une habitante d'une HLM voisine du parking qui a vu une des estafettes commencer à flamber. L'intervention des gendarmes a permis d'éteindre le début d'incendie.

Le chef du groupement de gendarmerie, le colonel Alain Weber, a indiqué que ses hommes enquêtent sur plusieurs pistes. Il n'a pas exclu que ces tentatives d'attentat puissent être liées à la « ratonnade » effectuée en novembre par des parachutistes du 3ᵉ RPIMa dans un quartier de Carcassonne où vivent de nombreuses familles immigrées. Quatorze des seize parachutistes inculpés et écroués dans cette affaire, le 17 novembre, ont été remis en liberté, samedi 22 décembre, par M. Georges Perinetti, juge d'instruction à Carcassonne.

□ **La vague de froid a fait au moins 50 morts aux Etats-Unis.** – Au moins cinquante personnes sont mortes victimes d'une vague de froid qui frappe depuis mardi dernier 18 décembre ; l'ouest et le centre des Etats-Unis. La vague de froid a fait le plus grand nombre de victimes au Texas, où 19 personnes ont été tuées, pour la plupart dans des accidents de la circulation dus à une couche de verglas épaisse de 2,5 centimètres. – *(AFP.)*

SPORTS

SKI ALPIN : Coupe du monde à Morzine

La sortie de piste de Petra Kronberger

La skieuse espagnole Blanca Fernandez-Ochoa a remporté samedi 22 décembre le slalom de la Coupe du monde de ski alpin disputé à Morzine (Haute-Savoie). Une belle victoire pour une jeune femme de vingt-sept ans, écartée depuis plus d'un an et demi des pistes à la suite d'une blessure à l'épaule. La jeune Autrichienne Petra Kronberger, elle, est tombée. Mais la suite de la saison de la « reine », déjà quatre fois couronnée, ne semble pas compromise.

MORZINE

de notre envoyé spécial

La station offrait ce qu'elle avait de plus beau : une piste qui se termine au pied des chalets. Et comme le soleil était de la partie, la fête s'annonçait parfaite. Les premiers vacanciers des grandes migrations de Noël pouvaient découvrir la course dans toute sa splendeur. Un cadeau pour leur faire oublier les embouteillages, un spectacle pour calmer leur énervement.

Des terrasses des hôtels ou des rues de Morzine, ils assistaient à cette lutte avec les piquets, qu'est devenue une épreuve de slalom. Ils voyaient l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa heurter les longues perches flexibles pour emprunter la meilleure trace. Vêtue d'une « armure », digne d'un joueur de hockey sur glace, la petite dame enfile les portes sans se soucier des chocs. Partie avec le dossard numéro 1, elle a, dès la première manche, réalisé le meilleur temps. Pas une de ses suivantes immédiates n'a pu égaler sa performance.

Mais dans l'aire d'arrivée, les commentateurs chevronnés refusent de se laisser prendre au miracle espagnol. Ils n'imaginent pas que la « revenante » puisse inquiéter les nouvelles étoiles du circuit. Pensez donc, Petra Kronberger, la gagnante du précédent slalom, disputé au début du mois en Italie, doit bientôt s'élancer.

L'Autrichienne possède déjà un palmarès impressionnant. Détentrice du titre l'an dernier, elle domine, depuis le début de la saison, la Coupe du monde de façon presque insolente. Quelle que soit la discipline, elle se classe première, réalisant ainsi un exploit qui la fait côtoyer des champions masculins comme le Suisse Pirmin Zurbriggen ou le Luxembourgeois Marc Girardelli.

La veille, lors de la descente courue sur une autre piste de la station, la « diablesse », comme la surnomment ses rivales, s'est octroyée une nouvelle couronne (*le Monde* daté 23-24 décembre). Alors, qui pourrait l'empêcher de récidiver ce samedi? Il n'y a qu'à attendre le passage de la nouvelle reine, puisque dans ce milieu où la superstition est très présente, on dit en croisant les doigts *« la victoire entraîne toujours la victoire »*.

La jeune fille ne suit pas ses admirateurs. Elle répète souvent qu'elle n'est pas *« une machine, mais une personne humaine »*. Une skieuse qui peut aussi faire des fautes, une skieuse qui parfois va « goûter la neige ». Dans ce slalom de Morzine elle a voulu, involontairement, en faire la démonstration. La troisième porte lui a été fatale. Une petite erreur a provoqué la chute.

Sportive, Petra Kronberger a su se relever très vite pour reprendre la course. Mais le succès n'était pas au bout de cette épreuve. Une douleur au pouce l'a même empêchée de prendre le départ de la seconde manche. L'enfant de Pfarrwerfen est partie dans ses montagnes soigner cette blessure et reprendre des forces avant les Championnats du monde qui auront lieu pas très loin de là, à Saalbach, à la fin du mois de janvier.

« Kroni » aime retrouver la chaleur du foyer familial. La célébrité qu'elle a acquise dans son pays lui pèse parfois. Si elle se plie de bonne grâce aux contraintes du vedettariat, elle avoue tout de même apprécier le calme de la nature qui l'*« aide dans les moments difficiles »*. Fille unique d'un chauffeur routier, elle a découvert le ski à l'âge de sept ans. *« Ce sont des gens qui ont conseillé à mes parents de m'orienter vers la compétition parce qu'ils avaient remarqué mes qualités »*, explique-t-elle, lorsqu'on l'interroge sur son enfance. Bonne descendeuse et bonne slalomeuse, elle a continué à pratiquer toutes les disciplines lorsqu'elle a eu sa place en équipe nationale. Un parcours sans faute sur lequel elle s'étend peu, comme si sa modestie l'empêchait d'évoquer les heures d'entraînement et de musculation qui ont marqué son adolescence.

« Je savais bien que le cycle des victoires s'arrêterait un jour », avoue Petra Kronberger après sa chute dans le slalom. La tension était peut-être trop forte pour la jeune fille de vingt et un ans, après tout ces jours de succès, à côté de toutes ces rivales qui guettaient le premier échec. Sa main plâtrée ne l'empêchera pas de passer de *« bonnes fêtes de Noël et de préparer la seconde partie de la saison »*. Une course ratée ne suffit pas à ébranler le moral de la skieuse autrichienne.

SERGE BOLLOCH

FOOTBALL : la crise des entraîneurs à Marseille

« Raymond la science » succède au « Kaiser »

Le Belge Raymond Goethals sera le prochain entraîneur de l'Olympique de Marseille. Cette nomination était prévisible. La direction de l'OM l'a officialisée dimanche 23 décembre après le match Caen-Marseille (0-0). Raymond Goethals, soixante-sept ans, sera l' « homme de terrain » de l'Allemand Franz Beckenbauer, qui devient directeur technique de l'OM (*le Monde* du 22 décembre). Licencié le 8 août par les Girondins de Bordeaux, Raymond Goethals, prendra ses fonctions au stade-vélodrome le mercredi 2 janvier .

Sélectionneur de l'équipe de Belgique pendant dix ans, Goethals, surnommé « Raymond la science » pour sa connaissance du jeu et des hommes, a entraîné plusieurs clubs belges, notamment Anderlecht, avec qui il a gagné une Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe et deux titres nationaux. Il a également présidé aux destinées du club brésilien de Sao-Paulo et de la formation portugaise de Guimaraes.

En annonçant jeudi 20 décembre la nomination d'un entraîneur pour travailler aux côtés de Beckenbauer, Bernard Tapie, le président de l'OM, avait déclaré qu'il s'agirait d'un grand technicien du même calibre que l'Allemand et d'un homme possédant l'expérience du football français. Raymond Goethals avait le profil recherché. La répartition des rôles entre le technicien belge et Franz Beckenbauer reste pourtant assez floue. La fonction exacte du « Kaiser » Beckenbauer semble, pour l'instant, bien imprécise. Rien ne permet d'assurer que la « crise des entraîneurs » soit définitivement terminée à l'Olympique de Marseille.

Ph. Br.

VOILE : course autour du monde

Isabelle Autissier sous gréement de fortune

Des rafales de vent soufflant à plus de cent kilomètres/heure sur une mer très agitée ont provoqué samedi 22 décembre le démâtage d'*Ecureuil-Poitou-Charentes*, le monocoque de la Française Isabelle Autissier, à moins de 400 milles de Sydney, terme de la deuxième étape du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire. L'ancien *3615-Met*, de Jean-Luc Van den Heede, progressait au près serré, avec deux ris dans la grand-voile et son génois à demi enroulé, à la sortie du détroit de Bass, au nord de la Tasmanie, lorsque le mât s'est rompu à hauteur du premier étage de barres de flèches.

Après avoir confectionné un gréement de fortune, la Française a pu reprendre sa route et filait, lundi, à près de cinq nœuds, à quelque 300 milles de Sydney. Ces conditions météos difficiles ont provoqué le même jour le chavirage de *Sponsor-wanted*, de l'Australien Don McIntyre, et de *New-spirit-of-Ipswich*, du Britannique Josh Hall. Don McIntyre qui était tombé à la mer, a pu remonter à bord de son monocoque grâce à son harnais.

Lundi 24 décembre, Philippe Jeantot (*Crédit-Agricole*) a pris la quatrième place de cette deuxième étape, gagnée, vendredi, par le Sud-Africain John Martin (*le Monde* daté 23 et 24 décembre). Au classement général, John Martin (*Allied-Bank*) précède le Français Christophe Auguin (*Groupe-Sceta*), vainqueur de la première étape et deuxième à Sydney.

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(vingt et unième journée)

Cannes b. *Auxerre	3-0
*Rennes b. Brest	3-0
*Montpellier b. Monaco	2-1
*Nice b. Saint-Etienne	2-0
*Lyon b. Toulouse	4-1
*Caen et Marseille	0-0
*Lille et Bordeaux	0-0

*Toulon-Paris SG, match arrêté ; *Metz-Nantes, remis ; *Nancy-Sochaux, remis

Classement. – 1. Marseille, 31 pts ; 2. Auxerre, 27 ; 3. Monaco, 26 ; 4. Montpellier, 23 ; 5. Caen, 22 ; 6. Nantes, Lyon et Lille, 21 ; 9. Cannes et Metz, 20 ; 11. Bordeaux, 19 ; 12. Brest, Paris SG, Nice et Nancy, 18 ; 16. Sochaux, Toulon et Rennes, 17 ; 19. Saint-Etienne et Toulouse, 16.

Deuxième division
(vingt et unième journée)

GROUPE A

Epinal b. *Bastia	1-0
*Ajaccio b. Istres	1-0
*Avignon b. Strasbourg	1-0
*Annecy b. Rodez	2-0
*Valenciennes b. Dunkerque	2-0
*Mulhouse b. Dijon	1-0
*Martigues et Louhans-Cuiseaux	0-0
*Alès et Nîmes	0-0

*Gueugnon-Chaumont, remis

Classement. – 1. Nîmes, 28 pts ; 2. Istres, 27, 3. Valenciennes, 26 ; 4. Alès, 25 ; 5. Strasbourg et Bastia, 24.

GROUPE B

Tours b. *Reims	1-0
*Laval b. Guingamp	2-1
*Saint-Seurin b. Le Mans	1-0
*Angers b. La Roche-sur-Yon	2-0
*Niort et Rouen	0-0
*Orléans et Créteil	1-1
*Le Havre et Bourges	0-0
*Red Star b. Saint-Quentin	3-0
*Beauvais et Lens	0-0

Classement. – 1. Le Havre, 30 pts ; 2. Angers, 25 ; 3. Laval, Red Star, Tours et Guingamp, 23.

A Toulon

Un arbitre a été blessé par un projectile lancé des tribunes

M. Patrick Bourdaret, l'un des juges de touche du match de championnat de France de football Toulon-Paris SG, disputé samedi 22 décembre dans le Var, a été blessé à la tête par un projectile lancé des tribunes par un spectateur. Le match a été définitivement arrêté à la quarante-quatrième minute de jeu.

M. Bourdaret a quitté le terrain le visage en sang pour être conduit vers le centre hospitalier de Toulon. Après s'être fait poser sept points de suture, il a porté plainte contre le club de Toulon, jugé responsable du comportement de ses spectateurs. Le Sporting-Club de Toulon et du Var, qui est déjà confronté à de graves difficultés financières, risque de perdre cette rencontre sur tapis vert et pourrait être condamné à disputer plusieurs matchs sur terrain neutre.

Au moment de l'incident, M. Bourdaret se trouvait à côté de la tribune des plus turbulents supporters du club varois, surnommés les « Rastas du Bronx », mais l'agresseur n'a pu être interpellé. Dimanche dans la soirée, la direction du club indiquait que les coupables pouvaient être des skinheads parisiens. Cette hypothèse, pour être envisageable, paraît peu probable. Même si l'équipe de la capitale est parfois suivie par des éléments d'extrême droite, il semble qu'aucun supporter du Paris SG n'avait effectué le déplacement dans le Var. Si tel avait été le cas, on imagine mal comment ces jeunes gens auraient pu prendre place à côté de leurs rivaux toulonnais (de tendance politique opposée) sans que d'autres incidents éclatent.

Ph. Br.

□ **Un nouveau président à Nancy.** – M. Gérard Parentin a été élu président du club de football de l'AS Nancy-Lorraine (ASNL), vendredi 21 décembre, en remplacement de M. Jacques Brzezinski mis en minorité au conseil d'administration du club. M. Parentin, avocat de profession, était jusque-là vice-président et trésorier de l'ASNL. Il a aussitôt indiqué que le club, quinzième du championnat de France de première division, avait besoin de douze millions de francs pour terminer la saison. Cette passation de pouvoir traduit une situation de crise au sein du club lorrain. Le sélectionneur national Michel Platini, vice-président de l'ASNL, s'est refusé à tout commentaire.

CARNET DU Monde

Naissances

– Le docteur Philippe JULLIEN
et Mᵐᵉ, née Anne-Marie Willard,
Pauline et Louis
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alain.

Paris, le 9 décembre 1990.

– Marie NEUVILLE
et
Jean-François COMBES,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard

quatrième petit-fils de
Paule et Raymond NEUVILLE,

le 30 novembre 1990.

2, allées Bordelaises,
33200 Bordeaux-Cauderan.

– Sylvie GRANGE,
François JANICOT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le mercredi 19 décembre 1990.

28, rue Claude-Debussy,
91000 Evry.

Décès

– Mᵐᵉ veuve Jean Brunel,
ses enfants et petits-enfants,
Tous les parents
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jane BRUNEL,

survenu à Nice, le 21 décembre 1990, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 27 décembre, à 14 h 30, en l'église de Montluel (Ain).

– Mᵐᵉ Fréha Populus,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis POPULUS,

survenu, le 21 décembre 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

6, rue François-Blancho,
44200 Nantes.
15, rue Parmentier,
92140 Clamart.

– Mᵐᵉ Juliette
DUBOIS-PLISSONNIER,
ancienne résistante, déportée,

épouse de

Gaston PLISSONNIER
secrétaire du comité central
du Parti communiste français,

est décédée le 21 décembre 1990.

Un dernier hommage lui sera rendu le jeudi 27 décembre, à 15 heures, à l'esplanade du Cimetière-Parc, rue du Cheval-Moussé, à Nanterre.

[Née le 11 novembre 1911, Juliette Dubois est employée des chèques postaux quand elle s'engage, en 1936, dans le militantisme communiste. Elle devient, cette année-là, responsable de l'Union des jeunes filles de France en Côte-d'Or. Engagée dans la Résistance contre l'occupant nazi, elle est arrêtée à Lyon en novembre 1941. Condamnée aux travaux forcés à perpétuité, elle est déportée au camp de Ravensbrück. Durant les élections du 2 juin 1946, elle dirige la liste d'Union républicaine et résistante en Côte-d'Or. Elle est élue au Conseil de la République et devient secrétaire fédérale du PCF de son département. De 1946 à 1953, elle est conseiller municipal de Dijon. Membre suppléant du comité central du PCF dès juin 1945, elle est titulaire de ce poste en juillet 1956 et le restera jusqu'en 1964. En 1954, elle épouse M. Gaston Plissonnier. Militant, ensuite, dans les Hauts-de-Seine, elle sera élue conseiller général de ce département (1967-1976).]

– Paule Montillot-Lestienne,
Cécile Lestienne-Toulemonde,
sa mère,
Cécile, Claire et Camille Lestienne,
ses filles,
Juliette Plailly,
sa petite-fille,
Philippe Plailly,

Sœur Anne-Cécile Lestienne,
Martine Lestienne,
Hugues et Marie-Claire Lestienne
et leurs enfants,
Nicole et Pierre Rivaille,
leurs enfants et petits-enfants,
Patrick Lestienne
et ses enfants,
ses sœurs, frères, belle-sœur, beau-frère, neveux et nièces,

Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Voldemar LESTIENNE,
journaliste et écrivain,

survenue le 17 décembre 1990.

La cérémonie aura lieu le jeudi 27 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Claude Schlumberger
a la grande douleur d'annoncer le décès de

Rudy HARFIDY

le 21 décembre 1990, à l'âge de trente-trois ans.

Washington.
Jakarta.

– M. et Mᵐᵉ Pierre Montel,
ses parents,
Mˡˡᵉ Maria Montel,
sa tante,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert MONTEL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
ancien membre
de l'Ecole française de Rome,
maître de conférence
à l'université Paris-IV,

survenu le 22 décembre 1990.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruand, Paris-13ᵉ, le jeudi 27 décembre, à 9 h 30.

La cérémonie d'adieux se tiendra au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 31 décembre, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.

Anniversaires

– Le 25 décembre 1983

Pierre LE GOFF

disparaissait en mer près de Nouméa.

Sa famille, ses amis ne l'oublient pas.

– Le 25 décembre 1989

Philippe ROSSIGNOL

nous quittait.

Sa famille et ses amis prient ceux qui l'ont aimé de s'unir par la pensée en ce jour.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le samedi 29 décembre 1990, à 9 heures, salle des Thèses, rez-de-chaussée, tour 25, Mˡˡᵉ Renata Lebre La Rovere : « La modernisation industrielle au Brésil : une approche sectorielle : une typologie de la modernisation ».

CULTURE

CINÉMA

Pierre Chenal ou la qualité des années 30

Le réalisateur est mort dimanche 23 décembre d'une crise cardiaque
Il était âgé de quatre-vingt-six ans

Philippe Cohen, qui prendra plus tard le pseudonyme de Pierre Chenal, naît à Bruxelles le 5 décembre 1904 de parents français qui reviendront s'installer à Paris en 1908. Affichiste, dessinateur humoristique, directeur d'une revue d'avant-garde, il aborde le cinéma en 1927, réalise des courts métrages expérimentaux, puis des documentaires.

En 1932, il tourne son premier long métrage, *le Martyre de l'obèse*, d'après Henri Béraud. Le cinéma français adapte alors à tour de bras des pièces de théâtre pour imposer le parlant, les numéros d'acteurs. Comme Julien Duvivier (dont il aura la même sûreté technique, le même sens du récit dramatique à l'écran) et quelques autres, Pierre Chenal préfère transposer des romans. Il sera ainsi, avant le courant des années 1945-1955, le spécialiste de ce qu'on aurait déjà pu appeler la « qualité française » à travers la littérature.

La Rue sans nom (1933) fait surgir le fantastique social de Marcel Aymé. *Crime et châtiment* (1934), qui donne la célébrité à Pierre Chenal, retrouve l'atmosphère russe et mystique de Dostoïevski (avec Pierre Blanchar, Harry Baur, Madeleine Ozeray). *Les Mutinés de « l'Elseneur »* (1936), film d'aventures d'après Jack London, est moins réussi, mais *l'Homme de nulle part* (1937), nouvelle adaptation après celle de Marcel L'Herbier (1925) du roman de Pirandello *Feu Mathias Pascal*, à laquelle Roger Vitrac a mis la main, est une œuvre remarquable par son mélange d'humour et de surréel, ses jeux de l'identité incertaine, sa qualité cinématographique, le galop de la narration romanesque. *L'homme de nulle part* n'a pourtant pas, à l'époque, le succès escompté.

Pierre Chenal tourne, en 1937, *l'Alibi*, drame policier écrit pour l'écran par Marcel Achard. Avec Eric von Stroheim, Louis Jouvet et Jany Holt en têtes d'affiche, c'est un triomphe commercial. Stroheim reparaît dans *l'Affaire Lafarge* (1937), film inspiré de la célèbre affaire criminelle du temps de Louis-Philippe. *La Maison du Maltais* (1938), d'après un roman de Jean Vignaud, réunit Viviane Romance, Dalio, Louis Jouvet, Jany Holt, Pierre Renoir. Nouveau grand succès commercial.

Pierre Chenal, qui est alors marié à Florence Marly, comédienne d'origine tchèque, donne à celle-ci des petits rôles dans ses films, sans chercher à l'imposer. Devançant le film noir américain, il réalise, en 1939, *le Dernier Tournant*, d'après *Le facteur sonne toujours deux fois*, de James Cain, dont il avait acheté les droits. Il précède donc *Ossessione*, de Visconti. Un trio d'acteurs extraordinaires : Fernand Gravey, Corinne Luchaire, Michel Simon, interprètent cette histoire d'adultère criminel transposée dans le midi de la France.

La guerre éclate. Pierre Chenal y participe. Emporté par la débâcle, il est démobilisé en Haute-Garonne et reste en zone libre. Il est juif. Florence Marly, Tchèque antinazie, a gagné le Portugal. Elle réussit à obtenir pour elle et lui deux visas pour l'Argentine. Pierre Chenal la rejoint. Ils s'exilent.

Un style personnel

De 1943 à 1945, Pierre Chenal tourne plusieurs films en Argentine : *Todo un hombre*, *El Muerto falta a la cita*, *Se abre el Abismo*, *El Viaje sin regreso*, qui lui valent là-bas une grande notoriété, mais que nous ne connaîtrons pas. Rentré en France, il réalise, en 1946, *la Foire aux chimères*, mélodrame fantasmagorique, avec son ami Stroheim retrouvé, et Madeleine Sologne. C'est un échec. Le cinéaste ne reprendra pas la place qui était la sienne dans les années 30. Il a adapté *Clochemerle*, de Gabriel Chevallier, une farce truculente, en 1947.

Il repart pour l'Argentine où il tourne *Sangre negra*, d'après le roman antiraciste de l'écrivain américain noir Richard Wright (1949-1950), puis ce sont, au Chili, *El Idolo* (1951) et *Confesion al Amanecer* (1954) ; *Section des disparus* (1956), d'après un roman de David Goodis, est réalisé en production franco-argentine.

Retour au bercail et participation à la série noire française : *Rafles sur la ville* (1957), qui retient l'attention de Jean-Luc Godard, et *la Bête à l'affût* (1959), où Pierre Chenal réaffirme un style personnel. En fait, les critiques ne s'intéressent plus – ce en quoi ils ont tort – à ce cinéaste jugé d'une autre époque. Ils ignorent ainsi *Jeux dangereux* (1958), film sur l'adolescence, inspiré du roman de René Masson *les Gamins du roi de Sicile*. Sans illusions, Pierre Chenal réalise encore *les Nuits de Raspoutine* (1959) et une comédie d'humour noir, *L'assassin connaît la musique* (1963).

L'action et l'amitié de cinéphiles fervents font redécouvrir, en début des années 80, les grands films d'avant-guerre et les films importants des années 50. Un hommage de la Cinémathèque française remet aussi les pendules à l'heure et, en 1984, Pierre Chenal revient à la mise en scène pour un court métrage, *Le hasard mène le jeu*, où il reprend les thèmes du malentendu et de la fatalité qu'il a souvent traités. Homme aimable, cultivé, servi par une mémoire surprenante, Pierre Chenal parlait sans nostalgie de son passé mais trouvait plaisir à se savoir reconnu, estimé jusque dans sa vieillesse.

JACQUES SICLIER

DANSE

La belle « Pietra »

Beauté et danse exceptionnelles. Marie-Claude Pietragalla vient d'être nommée étoile de l'Opéra

MOATTI/KLEINEFENN

Marie-Claude Pietragalla dans « Don Quichotte »

Le Père Noël est passé pour elle avec deux jours d'avance, déguisé en Jean-Albert Cartier, administrateur général du palais Garnier. Il a surgi sur le plateau à l'issue de la représentation de *Don Quichotte*, le 22 décembre, et annoncé au public – c'est la coutume – que Mme Marie-Claude Pietragalla était nommée étoile de l'Opéra de Paris. On vit alors « Pietra » comme on l'appelle, changer de visage puis fondre en larmes : le secret avait été gardé.

Signe particulier : beauté exceptionnelle. Farouche, charmeuse – ascendance corse – mais sachant s'adoucir ; sa Kitri (rôle féminin principal de *don Quichotte)* était capiteuse de charme, de coquetterie, autant que d'abattage technique. Vocation précoce, Pietra ? Pas tout à fait.

Enfant turbulente, casse-cou, ne rêvant que judo et karaté, elle est mise de force dans un cours de danse par sa mère, pour calmer son trop-plein d'énergie. Elle déteste, elle sanglote, au point qu'on l'en retire. Au bout d'un an, c'est elle qui en redemande... En 1973, à treize ans, elle entre à l'école de danse de l'Opéra de Paris – l'année même où Claude Bessy en prend la direction et va lui donner le coup de fouet que l'on sait.

Engagée à seize ans dans le corps de ballet, « Pietra » grimpe *allegro molto* les échelons, rafle au passage la médaille d'or du Concours international de Paris, est nommée « première danseuse » en 1988.

Les étapes essentielles de ce parcours, pour elle, ce sont *« les rencontres avec les chorégraphes »*. Et ils sont nombreux, séduits par sa personnalité singulière, à lui confier de beaux rôles : Béjart, *Boléro, le Sacre du printemps, Bakhti III*. Roland Petit, *Notre-Dame de Paris, le Jeune Homme et la Mort*, *Carmen* où elle fait sensation en avril dernier. Jérôme Robbins, *In the night*. William Forsythe, *In the middle*. Merce Cunningham, *Point in space*. Maguy Marin, *Leçon des ténèbres*.

Danseuse « moderne » alors ? *« Qu'on ne me colle pas d'étiquette avant que j'aie fait mes preuves*, s'écrie-t-elle. *S'il est vrai qu'on ne m'a pas donné ici beaucoup de rôles classiques, j'ai dansé à l'extérieur* le Lac des cygnes, Giselle, la Belle au bois dormant, *et j'espère bien les danser à l'Opéra. »*

Pense-t-elle y faire toute sa carrière ? *« Oui, si on me laisse la possibilité d'expériences ailleurs, nécessaires à mon équilibre. »* Que représente ce titre d'étoile, pour elle ? *« Un point de départ. Une certaine liberté dans le choix des rôles, et davantage de temps pour travailler. »*

Elle a fait récemment ses débuts de chorégraphe avec *Boromabile* pour ses copains Kader Belarbi et Wilfrid Romoli : un climat à la Beckett, un ton original. Prometteur. Ça aide la beauté ? *« Ce fut plutôt un handicap avec Noureev qui me trouvait « trop typée ». Ça peut aider, mais... »* Elle hésite, puis confie, pudique : *« J'aimerais qu'on découvre une beauté intérieure. »*

SYLVIE DE NUSSAC

DISQUES

Discrétion assurée

Edwyn Collins : Hellbent On Compromise. Demon/Import Media 7.

Chanteur, au début des années 80, du groupe Orange Juice, Edwyn Collins poursuit une carrière discrète (il était l'an dernier à l'affiche du festival des Inrockuptibles) entretenue par quelques sectateurs. Il n'est pas sûr que *Hellbent On Compromise*, le dernier album de Collins, accroîtra de beaucoup le nombre de ces derniers. En tout cas, il les renforcera dans leur foi.

Edwyn Collins est d'abord un faiseur de chansons. Cette qualité se devine même dans le choix de ses reprises, ici *My Girl Is Gone* de William Smokey Robinson, l'auteur des auteurs. Collins a par le passé péché par excès d'humour, de légèreté, il essaie ici – malgré le titre malin du disque (« Résolu au compromis ») – de faire simple et sincère. *Everything And More*, ballade à la mélodie sinueuse et presque orientale, *You Poor Deluded Fool*, adresse affectueuse et ironique à l'intention d'une star déchue, ou d'une amante vieillie, arrivent à destination.

Les arrangements sont simples (Collins est un guitariste limité mais plaisant), parsemés de trouvailles discrètes (sitar échantillonné, glockenspiel en séquence). *Hellbent On Compromise* ne prouve rien d'autre que la permanence du talent d'Erlwyn Collins.

Perdus dans l'espace

Les Satellites : Pied orange. Squatt/CBS.

Les Satellites, groupe-français, issu de la scène alternative, présentent *Pied orange*, leur premier album réalisé pour le compte d'une multinationale. Les Satellites n'ont pas perdu leur âme (*les Porcs*, philippique facile sur le modèle de *Mon beauf* de Renaud, devrait leur garder l'accès de la plupart des fêtes politiques), seulement leur chemin. Ils ont trouvé un beau son pour *Pied orange*.

Un son qui fait honneur aux cuivres et aux guitares, qui fait tourner la rythmique comme pour une revue de rythm'n'blues. Pour y arriver, il a fallu sans doute beaucoup de discipline. Tous ces efforts se paient : une fois passé le plaisir premier (et bêtement chauvin) d'entendre un groupe français capable de faire la nique aux Anglo-Saxons, il ne reste plus grand chose. Les textes anarcho-potaches, qui faisaient la substance de leur précédent disque – *Riches et célèbres*, tout à fait recommandable, – ont rétrogradé, direction la cour de récréation des cours préparatoires.

T. S.

Une ville pour les cinéphiles

Cannes vient d'organiser ses troisièmes Rencontres cinématographiques

CANNES
de notre correspondant régional

Issues des Rencontres internationales du film pour la jeunesse (RIFJ), les Rencontres cinématographiques de Cannes (RCC) se font, peu à peu, une place à l'ombre du prestigieux festival international de mai. Cette manifestation, dont la troisième édition a eu lieu du 14 au 19 décembre, doit, dans l'esprit du nouveau maire (PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, s'ouvrir à l'ensemble de la population locale qui n'a pas – ou très peu – accès au « grand » festival. Une conception nullement inconciliable avec les buts des RCC si, toutefois, la programmation n'est pas affadie.

Très étoffée par rapport à la précédente édition, elle comprenait quarante-cinq longs-métrages, dont vingt-huit inédits répartis dans quatre sections différentes. Treize d'entre eux – parmi lesquels cinq premiers films – tous inédits en France et représentant douze pays, étaient en compétition. Comme l'an dernier le jury professionnel que présidait le critique Jean-Pierre Touati, et celui des jeunes, ont fait un choix identique en attribuant leur Grand Prix au film, *la Fin des beaux jours*, du Tchèque Jiri Menzel, dont l'action se passe peu après l'avènement de la République tchécoslovaque, en 1918.

Au palmarès figurent également *Dancin thru the Dark*, de l'Anglais Mike Ockrent, *O processo do rei*, du Portugais Joao Mario Grillo et *Un type bien*, du Français Laurent Benegui (tous les trois récompensés par une mention spéciale, les deux derniers se partageant, de surcroît, le prix PROCIREP des distributeurs), ainsi que *la Fracture du myocarde* de Jacques Fansten, film de la section « découverte » qui a reçu le Prix du public et un autre prix des distributeurs.

Le premier long-métrage de Bernard Giraudeau, *l'Autre*, adaptation d'un roman d'Andrée Chedid, a reçu le Prix de la Confédération des cinémas d'art et essai (CICAE). En revanche, *Princes in Exile*, le film bouleversant du Canadien Giles Walker sur un camp de vacances pour jeunes cancéreux, a été oublié.

Echange d'étudiants avec Moscou

En marge de ces troisièmes Rencontres de Cannes suivies par 15 000 spectateurs – 10 000 l'an dernier – ont eu lieu plusieurs manifestations dont les troisièmes journées européennes « Cinéma et enfants ». Le stage « Moi jeune critique », a réuni, par ailleurs, près de deux cents participants. Pour se développer, les RCC, dont le budget n'est que de 1,2 million de francs, auront besoin de moyens supplémentaires. Elles représentent l'une des facettes de la politique mise en œuvre par la municipalité pour attirer et élargir le public du cinéma.

Grâce à un programme de projections en salle, intégré dans le tiers-temps scolaire, chacun des 7 500 élèves des écoles primaires a le privilège de voir quatre à six films par an. La ville a également passé plusieurs accords avec des universités américaines – et récemment, avec l'Union des cinéastes de Moscou – pour des échanges d'étudiants. A travers « Cinécole » elle fait participer les enseignants de l'enseignement secondaire à la fête, en leur permettant de découvrir douze films choisis dans les diverses sections. Elle a enfin développé son action en faveur du cinéma pour le troisième âge, à raison de quatre à cinq séances par semaine, d'octobre à mai.

GUY PORTE

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

VENTES

La photo au plus haut

Lors de la dispersion de la bibliothèque Du Bourg de Bozas des photographies anciennes ont pris le pas sur la littérature

On attendait Baudelaire, Mallarmé, ou l'éclat contagieux des précieux manuscrits à miniatures. Hasard ou signe des temps, c'est un ouvrage bien différent, connu des seuls spécialistes, *l'Atlas photographié de l'Egypte et de la Nubie*, de Félix Teynard, paru en 1858, qui a provoqué l'unique véritable accès de fièvre lors de la vente de la bibliothèque du château de Prye (Nièvre) les 20 et 21 décembre à Drouot-Montaigne.

Pour ces 160 grandes photographies originales des sites d'Egypte et de Nubie (faites en 1851 et 1852, tirées en sépia sur carton fort), un groupe de marchands britanniques et américains a donné 3 700 000 francs, soit plus de quatre fois l'estimation (800 000 F) de ce rare « incunable » de la photographie. Détail : son prix originel élevé (1 000 F de l'époque) avait rendu le livre presque invendable au dix-neuvième siècle.

Le marquis Emmanuel Du Bourg de Bozas, feu le propriétaire de cette très belle bibliothèque *(le Monde* du 27 juin) eût-il pâli ou souri de voir des photographies dépasser ses livres ou manuscrits littéraires dont un certain nombre sont incomparables ? Les motifs de consolation ne lui auraient en tout cas pas manqué : la dispersion de l'ensemble, sous le marteau d'ivoire de Me Eric Buffetaud, n'a pas laissé dans l'ombre bon nombre des grandes pièces de cette collection.

Prix solide (3 500 000 F), mais pas de folle passion pour la vente à un acheteur étranger du *Dialogue des créatures*, de Mayxus de Mayneriis, un manuscrit de la fin du quinzième siècle, exécuté à Bruges : texte traduit du latin en français par Colard Mansion, orné de deux grandes et de cent dix-neuf petites miniatures.

Un sort particulier à Baudelaire

On a donné 2 100 000 F pour un autre manuscrit du quinzième siècle, le *Champion des dames*, de Martin Franc. Cent quarante peintures à l'aquarelle (dont l'une des rares représentations iconographiques d'époque de Jeanne d'Arc) ornent les 24 000 octosyllabes de ce poème consacré aux mérites et défauts du sexe féminin.

Me Buffetaud a encore vendu (1 360 000 F) un manuscrit d'*Heures* à l'usage de Besançon – vers 1430, – décoré de vingt et une miniatures à mi-page. Mais il a dû reprendre (dernière enchère : 1 million de francs pour une estimation comprise entre 1,2 et 1,5 million de francs) un manuscrit illustré parisien du quatorzième siècle du *Roman de la Rose*. Deux feuillets manquants, un état de conservation moyen, ont écarté les amateurs.

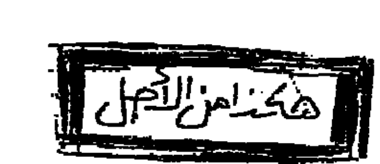
Au milieu de tant de belles pièces, il faut, dans cette bibliothèque, faire un sort particulier à Baudelaire. Emmanuel Du Bourg de Bozas était l'héritier de Gustave Chaix d'Este Ange, un avocat (avant de devenir magistrat) qui défendit Baudelaire lors du procès des *Fleurs du mal* en août 1857. Le poète, condamné à 300 francs d'amende et à supprimer six pièces du recueil, n'en tint apparemment pas rigueur à son défenseur. En témoigne l'exemplaire de l'édition originale des *Fleurs du mal*, sur papier ordinaire mais dans une reliure de plein maroquin vert de Lortic, dont il lui fit cadeau (540 000 F à Drouot), un prix plus qu'honorable, comparé aux 580 000 F donnés pour l'exemplaire sur papier de Hollande – il y en eut vingt-quatre – de cette même édition. Il s'agissait ici de l'exemplaire donné par Baudelaire à Achille Fould. Autre pièce exceptionnelle : la seconde édition (1861), toujours des *Fleurs du mal*, sur papier velin fort, exemplaire offert à Alfred de Vigny par Baudelaire (450 000 F).

Parmi les manuscrits littéraires autographes de cette vente, la Bibliothèque nationale a logiquement usé de son droit de préemption pour acquérir le manuscrit complet de *Tête d'Or*, de Claudel (260 000 F), et celui d'*Eupalinos ou l'Architecte*, de Paul Valéry (520 000 F). Mais un manuscrit des poésies de Stéphane Mallarmé (soixante-huit feuillets, trente-cinq poèmes calligraphiés par Mallarmé, sur du papier du Japon) a rejoint pour 1 800 000 F une bibliothèque privée.

Une hésitation insolite a marqué cette vente : l'adjudication un peu laborieuse, à 450 000 F, de l'édition originale du *Bestiaire*, de Guillaume Apollinaire (1911), illustré par Raoul Dufy. L'exemplaire présenté, l'un des vingt-neuf sur papier du Japon ancien, contenait en outre vingt et un poèmes autographes et une émouvante aquarelle originale d'Apollinaire.

Il n'est pas de grande vente en ce moment qui ne soit disséquée pour y repérer éventuellement le virus de la crise du marché de l'art. Les deux vacations de cette vente ont produit un peu plus de 35 millions de francs, tandis que la famille Du Bourg de Bozas reprenait des lots, à concurrence de 6 292 000 F, faute d'enchères jugées suffisantes.

MICHEL KAJMAN



AGENDA

LUNDI 24 DÉCEMBRE

CINÉMAS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Zavattini : Amore e chiacchiere (1957, v.o. s.t.f.), d'Alessandro Blasetti, 14 h 30 ; le Toit (1956, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 17 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DAMES GALANTES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MATRAQUEUR DES RUES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTALVO ET L'ENFANT (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RASPAD (Sov.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROSE DES SABLES (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STEP ACROSS THE BORDER (Suis.-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TORTUES NINJA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

URANUS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

GASPARD ET ROBINSON. Film français de Tony Gatlif : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LACENAIRE. Film français de Francis Girod : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MODIGLIANI. Film franco-italien de Franco Brogi Taviani : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

OUTREMER. Film français de Brigitte Roüan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT CRIMINEL. Film français de Jacques Doillon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ROCKY 5. Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE. Film français d'Anne-Marie Etienne : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 16 h 15.

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (Fr.-Chin.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 10 h.

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 17 h 45.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 20.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 13 h 50.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

L'ITALIEN DES ROSES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 14 h.

IVANHOÉ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 10 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

KES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 20.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

METROPOLIS (All.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 30.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 11 h 50.

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 17 h 50, 20 h 10, 22 h 30.

MOBY DICK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

MONNAIE DE SINGE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 11 h 50.

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 11 h 30.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 10 h.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 15.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 22 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkinbé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA MALLE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), 18 h30 ; dim 15 h ; (19).

NOUM. Grande Halle de La Villette. Espace Charlie-Parker (48-78-75-00) (lun., mar.), 21 h (19).

ON PURGE BÉBÉ ! ON VA FAIRE LA COCOTTE. Théâtre Montorgueil (43-38-43-50), 20 h 30 (25).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 17 h et 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ,a préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). La Carissie : 21 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 20 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). L'Homme invisible : 18 h 15.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Chevallier-Laspales : 20 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OLYMPIA (47-42-25-49). Popeck : 20 h 30.

ORPHÉE-THÉATRE (42-76-00-05). Le Voyage de Mozart à Prague : 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Cuisse du steward : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malle : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Au Splendid c'est Valérie Lemercier : 20 h 30.

THE SWEENY (46-33-28-12). A Kind of Alaska and Victoria Station : 20 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Spectacle-Guitry-Feydeau : 19 h 15. Nuit d'insomnie ou Vade Retro : 21 h.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Nijinski, clown de Dieu : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Le Vrai Classique du vide parfait : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Des promesses, toujours des promesses : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Trois partout : 20 h 30.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Le Portrait de Dorian Gray : 18 h 45. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Ciné-massacre : 22 h. On va qu'rêver : 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Comment j'ai réussi en amour : 21 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Mario d'Alba : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les bas grésillent : 21 h. Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Bonjour les gens : 20 h. Le Nouveau Spectacle : 21 h 30. La peur n'évite pas de manger : 22 h 30.

PARIS EN VISITES

MARDI 25 DÉCEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Noël à la carte au Père-Lachaise », 14 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Montmartre, quartier d'artistes et de jardins : du Bateau Lavoir au Lapin Agile », 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Académie française sous la coupole de l'Institut de France », 14 h 45, 23, quai de Conti (D. Fleuriot).

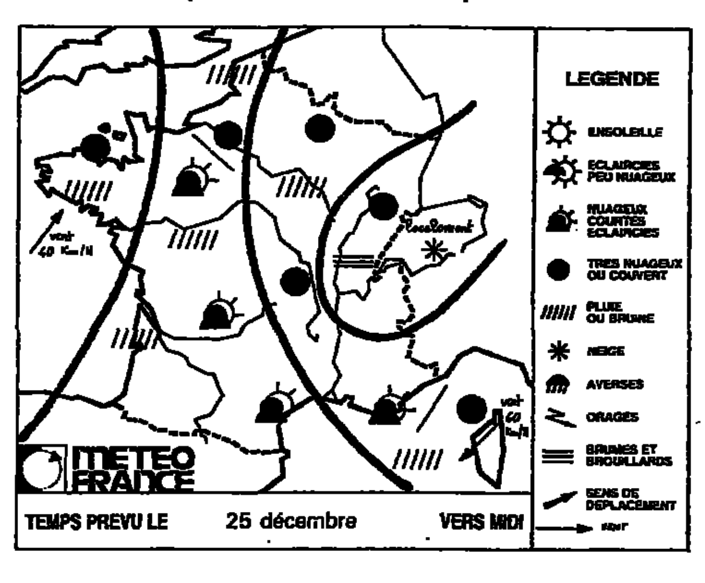
« L'Académie française et l'Institut », 14 h 45, devant l'Institut (M. Banassat).

AGENDA

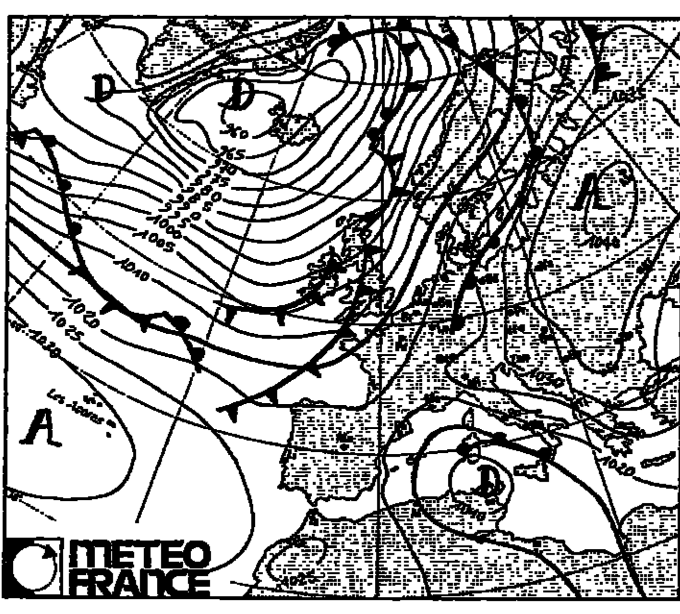
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 25 décembre

Le plus souvent couvert et pluvieux



SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



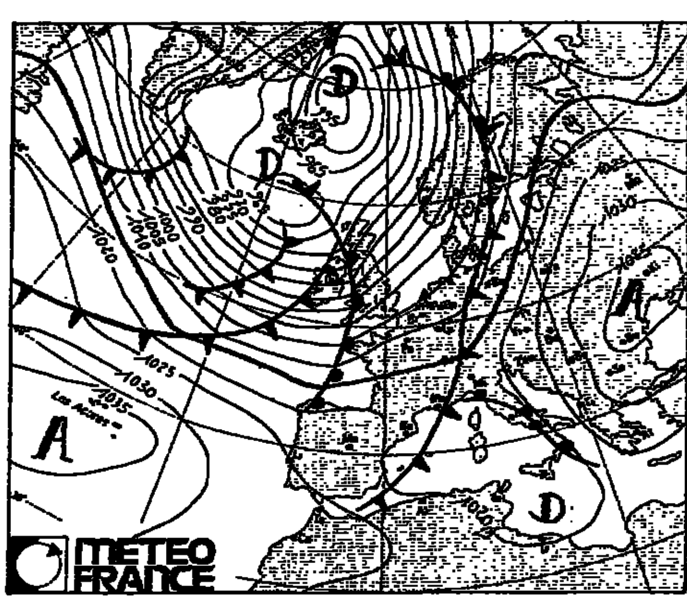
Beaucoup de nuages sur la moitié nord du pays, donnant des pluies faibles et des bruines durant ces trois jours. Les régions méridionales seront protégées, au moins dans un premier temps. Les températures seront supérieures de 2 à 4 degrés aux valeurs normales pour la saison.

Mercredi 26 décembre : pluies sur l'Ouest.

Il pleuvra encore un peu le matin, du Massif Central au Nord-Est, puis quelques éclaircies apparaîtront sur ces régions. De nouveaux nuages seront déjà sur la Bretagne le matin, ils s'étendront rapidement dans l'intérieur du pays, à peu près jusqu'à une ligne Biarritz-Besançon. Ces nuages donneront des pluies sur l'Ouest et le Nord-Ouest durant l'après-midi. Plus au sud, le ciel restera peu nuageux, mais les brouillards matinaux seront parfois tenaces, surtout sur le Centre-Est. Très beau temps sur le pourtour méditerranéen.

Températures dans l'intérieur, d'est en ouest : au lever du jour, – 1 à 4 degrés ; l'après-midi, 6 à 12 degrés. Près des côtes, jusqu'à 9 degrés au lever du jour, jusqu'à 15 degrés l'après-midi près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12-90 à 6 heures TU et le 24-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	6	P
BIARRITZ	12	4	-
BORDEAUX	8	1	N
BOURGES	7	1	B
BREST	11	9	P
CAEN	9	5	P
CHERBOURG	9	7	-
CLERMONT-FER.	8	6	N
DIJON	2	-1	B
GRENOBLE St-M-H	3	-5	C
LILLE	8	5	P
LIMOGES	9	-1	C
LYON	4	-1	B
MARSEILLE-MAR.	11	0	C
NANCY	5	2	C
NANTES	7	5	C
NICE	15	8	N
PARIS-MONTS	7	5	C
PAU	9	-2	D
PERPIGNAN	9	1	D
RENNES	10	7	P
ST-ETIENNE	5	-4	B
STRASBOURG	5	1	C
TOURS	8	2	B
TOULOUSE	9	-1	D
POINTE-A-PITRE	30	20	P

ÉTRANGER			
ALGER	-	-	-
AMSTERDAM	9	6	P
ATHENES	12	7	C
BANGKOK	30	21	N
BARCELONE	8	4	D
BELGRADE	4	-3	C
BERLIN	5	0	D
BRUXELLES	8	6	C
LE CAIRE	23	14	D
COPENHAGUE	6	4	P
DAKAR	22	17	D
DELHI	23	6	B
DJERBA	18	9	D
GENEVE	4	2	C
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	6	0	A
JÉRUSALEM	14	9	C
LISBONNE	11	9	D
LONDRES	10	8	P
LOS ANGELES	13	2	N
LUXEMBOURG	4	3	P
MADRID	7	-5	D
MARRAKECH	15	4	D
MEXICO	28	8	B
MILAN	2	-5	B
MONTREAL	3	0	C
MOSCOU	8	- 13	C
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	19	12	P
OSLO	7	5	P
PALMA-DE-MAJ.	15	7	N
PÉKIN	4	-6	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	12	5	P
SINGAPOUR	31	23	N
STOCKHOLM	4	4	C
SYDNEY	42	21	D
TOKYO	15	5	D
TUNIS	16	9	D
VARSOVIE	-4	-7	D
VENISE	9	1	D
VIENNE	5	-4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 24 décembre

TF 1

20.40 Théâtre :
Ma cousine de Varsovie. Pièce de Louis Verneuil et Georges Berr, mise en scène de Jean-Claude Islert.
22.20 Divertissement : Le bébête show.
22.30 Cinéma :
Les Charlots font l'Espagne. □ Film français de Jean Girault (1972).
23.55 Présentation des fêtes de la Nativité.
0.00 Messe de minuit. Célébrée par le cardinal Lustiger, de Notre-Dame de Paris.
1.15 Cinéma :
Jeanne d'Arc. ■ Film américain de Victor Fleming (1948).

A 2

20.45 Cinéma :
On a volé la cuisse de Jupiter. ■ Film français de Philippe de Broca (1980).
22.25 Variétés :
Sylvie Vartan en Bulgarie, la Maritza.
23.55 Messe de minuit. Célébrée en Eurovision en l'église Notre-Dame de Lausanne, en Suisse romande.
1.15 Messages de Noël.

FR 3

20.40 Cinéma :
Greystoke. ■■ Film britannique de Hugh Hudson (1984).
22.50 Journal et Météo.
23.15 Traverses. Figures de la foi, de Patrick Zeyen.
0.10 Musique : Messe en ut de Mozart.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
Willow. ■■ Film américain de Ron Howard (1988).
22.30 Concert :
Gipsy Kings, US Tour 90.
23.15 Flash d'informations.
23.20 Cinéma :
La vérité. ■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1960). Avec Brigitte Bardot.
1.25 Cinéma :
Piège de cristal. ■ Film américain de John McTiernan (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm : Un vrai petit ange. De Leslie Martison.
22.30 Cinéma:
Lucky Luke, Daisy Town. ■ Film franco-belge de René Goscinny, Morris et Pierre Tchernia (1981).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Le Père Noël existe, les anges aussi..
22.15 Téléfilm : L'enfant de la misère. D'Arthur Allan Seidelman.
23.15 Magazine : Jazz 6. Spécial Armstrong.

LA SEPT

20.00 Documentaire :
Maestro, le XIXe siècle.
21.00 Cinéma :
L'assassinat du Père Noël. ■■ Film français de Christian-Jaque (1941).
22.40 Court métrage :
Heureux anniversaire. De Pierre Etaix et Jean-Claude Carrière.
23.00 Documentaire : Paul-Emile Victor un rêveur dans le siècle (2).
23.50 Cinéma d'animation : Images.

FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatique. Le roi de la chambre obscure, d'après Rabindranath Tagore.
22.40 La radio dans les yeux. Et Noël dans la voix.
0.00 Messe de minuit. En direct de la cathédrale Saint-Louis, à Versailles.
1.15 Conte de Noël. Le songe de Maxime, de Georges Léon.

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Nuit de Noël. A Pigna, en Corse. Concerto en la mineur pour flûte, deux violons et basse continue, Sonate de la collection Il pastor fido, Concerto pour luth, deux violons et basse continue, Concerto en fa majeur pour flûte, cordes avec sourdine et basse continue, de Vivaldi ; Œuvres de Riccio, Merula, Picci, Fontana, Bernhard, Vovicelli, Cazzati, Boddecker, Cofforti, Scarani, Tarditi ; Œuvres du répertoire de Noël ambrosien et milanais ; Musique des manuscrits retrouvés à Bastia ; Chants syriaques et byzantins, par sœur Marie Keyrouz ; Œuvres de Guerardeschi, Padre David, Bellini, Morandi, Zimoli, Pasquini, Scarlatti, par Umberto Forni et Marcel Perez, orgues ; Œuvres de Farnaby, Tomkins, Gabrieli, Priuli, par Pierre Hantai et Elizabeth Joye ; Répertoire vocal et instrumental traditionnel recréé à partir de la tradition vocale et des musiques anciennes sur instruments anciens ; Voix de femmes chantant des Lamentu et des Voceru ; Voix d'hommes pour chant polyphonique sacré et profane ; Joute poétique traditionnelle improvisée entre deux Corses ; Pastorale du village de Piogiolla.

Mardi 25 décembre

TF 1

15.15 Téléfilm : Pépé la gâchette. De Jean Pignol.
16.25 Club Dorothée Noël.
16.45 Feuilleton : Le vagabond des mers (2e épisode).
17.45 Série : Starsky et Hutch.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Disney Noël.
22.30 Variétés : Dinde et marrons. Emission présentée par Christophe Dechavanne, Véronique Genest, Bernard Montiel et Alexandre Debanne.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.10 Cinéma : La Fayette. ■ Film français de Jean Dréville (1961).
16.30 Série : Zorro.
16.55 Feuilleton : Laura et Luis (2e épisode).
17.50 Magazine : Giga. Séries : Les Twist ; Les années collège ; Reportages.
18.55 Feuilleton : Edouard et ses filles (2e épisode).
19.50 Le petit prince. Le roman d'Antoine de Saint-Exupéry raconté par Richard Bohringer.
20.00 Journal et Météo.
20.45 ▶ Cinéma : Les Vikings. ■■ Film américain de Richard Fleischer (1958).
22.45 Concert : Jessye Norman. A Notre-Dame de Paris, avec l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. : Lawrence Foster, le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, la Maîtrise de Radio-France, et Jean-Louis Gil, orgue.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Variétés : Chapeau Barbra Streisand. Emission d'André Halimi.

FR 3

15.05 Cinéma : Tintin et le mystère de la toison d'or. ■ Film français de Jean-Jacques Vierne (1961).
16.45 Jeu : L'œuf de Colomb.
17.25 Opération spéciale Jérusalem (suite). Les jeunes adolescents.
17.35 Débat : Les 15-20 ans.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Téléfilm : Cendrillon.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Opération spéciale Jérusalem (suite). Terre sainte : Le grand débat.
23.45 Traverses. Figures de la foi, de Patrick Zeyen. 2. Saint-François d'Assise.
0.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.40 Téléfilm :
Jusqu'à ce que l'amour nous sépare.
17.15 Spectacle :
Le monde du Cirque Barnum.
17.55 Canaille peluche. Bleu, l'enfant de la Terre ; The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.45 Les fables géométriques. Le renard et la cigogne.
18.50 Top 50.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Cinema Paradiso. ■■ Film italo-français de Giuseppe Tornatore (1989). Avec Philippe Noiret, Jacques Perrin, Salvatore Cascio.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma :
Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989). Avec Hippolyte Girardot, Mireille Perrier.
0.00 Cinéma : Bandini. ■ Film belgo-italo-franco-américain de Dominique Deruddere (1989) (v.o.).
1.35 Cinéma :
Le canard en fer blanc. ■ Film français de Jacques Poitrenaud (1967). Avec Roger Hanin, Corinne Marchand, Lila Kedrova,

LA 5

13.30 Cinéma : Samson et Dalila. ■ Film américain de Cecil B. de Mille (1949).
15.45 Cinéma : Lucky Luke, la ballade des Dalton. ■■ Film français de Henry Gruel, Pierre Watrin, Morris et Goscinny (1978).
17.15 Cinéma : Astérix le Gaulois. ■ Film belge de René Goscinny et Albert Uderzo (1967).
18.30 Série : Happy days.
19.00 Série : Arnold et Willy.
19.30 Série : Tel père, tel fils.
20.00 Journal.
20.35 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les Goonies. ■ Film américain de Richard Donner (1985).
22.40 Cinéma : Sur un arbre perché. ■ Film français de Serge Korber (1970). Avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès.
0.15 Journal de minuit.

M 6

15.15 Variétés :
Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.30 Série : Vegas.
17.15 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
17.40 Jeu : Zygomusic.
18.05 Six minutes d'informations.
18.15 Téléfilm : Dennis la menace.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Six minutes spécial :
Les stars.
20.35 Téléfilm :
Le chemin du bonheur.
22.10 Magazine : Ciné 6. Spécial Noël.
22.30 Cinéma :
La vie secrète de Walter Mitty. ■ Film américain de Norman Z. McLeod (1947).
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Musique :
Boulevard rock'and hard.
0.50 Documentaire : Mano Negra.

LA SEPT

16.00 Documentaire : Lignes de vie (3). De Winfried Junge.
17.00 Téléfilm : Sésame, ouvre-toi ! De Serge Le Péron.
18.30 Magazine : Dynamo. De Matthias Sanderson et Laurence Lefèvre.
19.00 Musique :
Belep danse autour de la Terre. De Jean-Louis Comolli.
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : Lignes de vie (4).
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Magazine : Dynamo. De Matthias Sanderson et Laurence Lefèvre.
22.30 Série : Les symptômes de l'amour (4). De Liliane de Kermadec.

FRANCE-CULTURE

20.30 Musique : Soirée Gospel. En direct du Grand Auditorium 104 de la Maison de Radio-France. Avec Gregg Hunter, vocaliste, pianiste et organiste, Bruce Grant, saxophoniste, David Liverey, guitariste, Michel Julien, batteur.
22.40 Les nuits magnétiques. Pologne 90.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

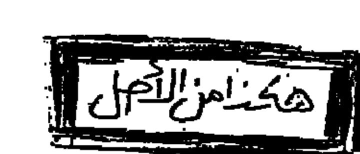
20.30 Concert (donné le 22 décembre à l'Opéra-Bastille) : Poète et paysan, de Suppé ; Le carnaval des animaux, de Saint-Saëns ; La belle galatée, de Suppé ; Pierre et le loup, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski ; sol. : Julien Clerc, récitant, Guher et Suher Pekinel, piano.
23.07 Poussières d'étoiles. Notes sur Chopin, d'André Gide ; Préludes pour piano, de Chopin ; Le voyage au paradis, de Kaufmann.

Audience TV du 23 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

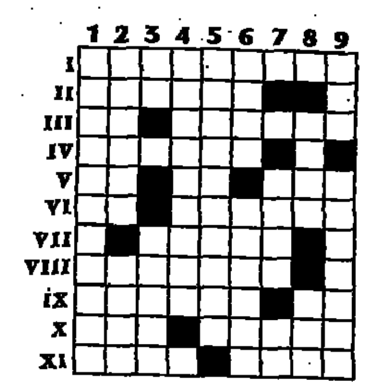
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	49,2	7/7 22,8	Pub 10,5	Muppet show 3,5	Appr. sorc. 3,7	Enfer devoir 6,8	Cult. pub 2,4
19 h 45	54,4	7/7 24,4	Maguy 14,3	Traquenards 2,2	Appr. sorc. 4,0	Enfer devoir 7,5	Ramdam 2,1
20 h 16	62,4	Journal 25,3	Journal 16,6	Benny Hill 7,8	Ça cartoon 4,4	Journal 5,2	Mme est servie 3,3
20 h 55	66,3	Bons baisers... 17,3	Le gorille... 15,2	La classe... 15,3	Stand by me 3,4	10 command. 13,0	Je serai... 3,4
22 h 8	62,9	Bons baisers... 14,6	Le gorille... 14,7	La classe... 15,6	Equipe... 1,8	10 command. 14,8	Je serai... 3,3
22 h 44	42,2	Dunes 13,5	L'œil... 8,8	Météo 2,7	Equipe... 1,7	10 command. 16,2	Promeneur... 1,5



AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5419



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui est souvent dans le brouillard. – II. Lucarne qui fait un effet bœuf. – III. A sa clé. N'avaient *pas de fonds pour Lamartine.* – IV. On ne la tient pas quand elle est pendue. – V. Préposition. Pronom. *On y allait pour se mesurer.* – VI. Note. Un homme qui a des chances de récolter. – VII. Protègent les verres. – VIII. Un manque de délicatesse. – IX. Qui ont des couleurs d'écharpe. Lie. – X. Pas ambigu. Pour un travail grossier. – XI. Une bonne partie de la messe. S'opposaient aux clercs.

VERTICALEMENT

1. Une fine bouche. – 2. Permettait de prendre de la hauteur. On ne les voit plus ruminer. – 3. Une particule. Actes de rois. – 4. Des commerçants sur le sable. – 5. Qui s'apparentent à des tuyaux. – 6. Centrale de la Caspienne à la Chine. Nom donné à un paroissien. – 7. Bien examiné. Bruit. – 8. Qui n'a pas été mis dans le bain. Se dore au soleil. – 9. D'un auxiliaire. Ne veulent ni le tiers ni la moitié.

Solution du problème nº 5418

Horizontalement

I. Antidépresseurs. – II. Dartrose. Carrée. – III. Ioula. Si. Gîte. – IV. Elan. Illusions. – V. Ras. Mélo. Ta. – VI. En. Muni. Vieille. – VII. Rire. Notions. Ut. – VIII. Comet. Anomale. – IX. Bègue. Eut. Rébus. – X. Olen. Siam. – XI. Sème. Etiquette. – XII. Grenu. Satin. – XIII. Ube. Lotier. Ride. – XIV. Io. Calée. Avisés. – XV. Tamisier. Tan.

Verticalement

1. Adhérer. Biscuit. – 2. Na. Lanice. Boa. – 3. Trias. Rogomme. – 4. Iton. Mérule. Ci. – 5. Dru. Mu. Née. Glas. – 6. Eolienne. Néroli. – 7. Psalliote. Tétée. – 8. Ré. Lô. Usinier. – 9. Su. Viatique. – 10. Scission. Au. Rat. – 11. Sa. Enormes. Va. – 12. Ergotisme. Tarin. – 13. Urinal. Abattis. – 14. Rets. Lulu. Eider. – 15. Sée. Pétase. Nés.

GUY BROUTY

LOTO — SAMEDI 22 DECEMBRE 1990

19H55.

1 5 8 9 27 43 — 39

TIRAGE Nº 51 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

6 BONS NUMÉROS	3	4 840 600 F
5 + complémentaire	14	102 405 F
5	1 363	3 490 F
4	73 525	81 F
3	1 085 062	10 F

20H35

5 7 17 31 45 47 — 18

TIRAGE Nº 51 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

6 BONS NUMÉROS	1	52 992 660 F
5 + complémentaire	4	165 605 F
5	610	5 430 F
4	45 585	121 F
3	813 907	13 F

LOTO SPORTIF — RÉSULTATS OFFICIELS Nº 59

MATCHES DU JOUR : CAEN 0 MARSEILLE 0 — MONTPELLIER 2 MONACO 1 — LILLE 0 BORDEAUX 0

13 bons pronostics	26	85 465 F
12 bons pronostics	1 613	1 385 F
11 bons pronostics	30 739	81 F
MATCHES DU JOUR :		
Caen – Marseille	5 416	54 F
Montpellier – Monaco	19 785	13 F
Lille – Bordeaux	13 779	18 F

NUMÉRO PACTOLE : 0

LES OFFICES DE NOËL A PARIS

CULTE CATHOLIQUE

Église Saint-Gervais
place Saint-Gervais (4e)

Lundi 24. – 21 heures : méditation musicale à l'orgue de Couperin ; 21 h 30 : vigiles de la Nativité, avec les fraternités monastiques de Jérusalem ; vers 23 heures : messe.

Mardi 25. – 8 heures : laudes de la Nativité ; 11 heures : messe solennelle ; 18 h 30 : vêpres.

Église Saint-Sulpice
place Saint-Sulpice (6e)

Lundi 24. – 18 h 45 : messe pour les familles ; 23 heures (ouverture de l'église à 22 h 40) : veillée de Noël ; 24 heures : messe de minuit.

Mardi 25. – 10 h 30 : messe solennelle.

Église Saint-Thomas-d'Aquin
place Saint-Thomas-d'Aquin (7e)

Lundi 24. – 18 h 30 : messe des familles (hautbois et orgue) ; 23 heures : Nuit de Noël sous les échafaudages (œuvres de Charpentier, Delalande, C.P. Bach, Telemann, Lully, Campra), veillée de Noël suivie de l'Eucharistie.

Mardi 25. – 9 h 30 : messe ; 11 heures : messe solennelle (œuvres de Delalande, J.-S. Bach, Balbastre, Dandrieu) ; 18 h 30 : messe (œuvres de J.-S. Bach, Dandrieu, Balbastre).

Église de la Madeleine
place de la Madeleine (8e)

Lundi 24. – 18 heures : messe anticipée ; 23 heures (ouverture des portes à 22 h 30) : veillée internationale, lectures en langues étrangères ; 23 h 45 : procession à la crèche : *Il est né le divin enfant* suivie de la *Messe de Noël* pour chœur, deux orgues et instruments à vent d'A. Alain.

Mardi 25. – Messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30 et 18 heures. A 11 heures : grand-messe concélébrée (*Messe de Noël* d'A. Alain).

Paroisse Saint-Eugène
4 *bis*, rue Sainte-Cécile (9e)

Lundi 24. – 21 h 30 : veillée de Noël et procession à la crèche sur des airs populaires ; 22 heures : messe de la Nativité (rite Paul VI), chants de Noël traditionnels ; 23 h 30 : veillée, suivie de la procession à la crèche (cantiques traditionnels) ; 0 heure : messe de minuit (rite saint Pie V. Propre et kyriale en grégorien).

Mardi 25. – 10 heures : grand messe (rite Paul VI) ; 11 h 15 : grand-messe (rite saint Pie V) ; 17 h 30 : vêpres solennelles ; 18 h 30 : messe (rite saint Pie V. Orgue et prédication).

Église de la Sainte-Trinité
place d'Estienne-d'Orves (9e)

Lundi 24. – 17 heures : messe anticipée ; 19 h 30 : veillée et messe de Noël pour les enfants et leurs familles ; 22 h 45 : grande veillée, avec C. Salviat (sur le thème : « Il vient le prince de la paix ») et improvisations d'Olivier Messiaen aux grandes orgues, suivie de la messe à minuit.

Mardi 25. – 8 heures, 10 heures (chants grégoriens), 11 h 30 (solennelle avec chorale), 19 heures : messes (à 10 heures et à 11 h 30 : Olivier Messiaen aux grandes orgues).

Chapelle Sainte-Rita
65, boulevard de Clichy (9e)

Lundi 24. – 18 heures ; messe anticipée ; 21 h 30 : veillée ; 22 heures : messe de Noël.

Mardi 25. – 9 h 30 ; 11 heures et 18 heures : messes.

CULTE ORTHODOXE

Cathédrale Saint-Irenée
96, boulevard A.-Blanqui (13e)

Lundi 24. – 18 h 30 : vigiles de Noël (vêpres, baptêmes, confirmations) ; 21 heures : Nocturnes et messe de la nuit de la Nativité du Christ (divine liturgie pontificale).

Mardi 25. – 10 h 30 : laudes suivies de la messe du jour de Noël.

CULTE PROTESTANT

Église réformée
de Paris-Luxembourg
58, rue Madame (6e)

Dimanche 23. – 10 h 30 : culte avec Sainte-Cène (pasteur J.-P. Monsarrat).

Lundi 24. – Culte de la veille de Noël. Sainte-Cène (pasteur S. Sahagian).

Mardi 25. – 10 h 30 : culte avec Sainte-Cène (pasteur S. Sahagian).

Église réformée du Saint-Esprit
5, rue Roquépine (8e)

Lundi 24. – 18 heures : récital d'orgue par K. Lueders (œuvres de Buxtehude, Franck, La Tombelle, Bach et Dupré) ; 18 h 30 : Service liturgique, Sainte-Cène (chœurs sous la direction de D. Fauvarque).

Mardi 25. – Culte de Noël, Sainte-Cène (prédication par le pasteur P. Bertrand).

Église anglicane
de Saint-Georges
7, rue Auguste-Vacquerie (16e)

Lundi 24. – 22 h 30 : messe solennelle de minuit.

Mardi 25. – 10 h 30 (anglais), 15 h (malgache) : messes.

Église réformée de l'Étoile
54, avenue
de la Grande-Armée (17e)

Lundi 24. – 20 h 30 : récital d'orgue, par F. Rogé (œuvres de Cellier, Boëly, Langlais et Vierne) ; 21 heures : veillée liturgique et musicale avec Sainte-Cène (œuvres de Haydn, Haendel, Saint-Saëns et Verdi, par l'Ensemble vocal du conservatoire international de Paris, dir. : M. Dechorgnat).

Mardi 25. – 10 heures : culte de Noël avec Sainte-Cène (présidé par le pasteur Caumont. A l'orgue : F. Rogé).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE

Paroisse des Billettes
24, rue des Archives (4e)

Lundi 24. – 20 h : Office de la vigile de Noël.

Mardi 25. – 10 h 30 : Office du jour de Noël.

Paroisse Saint-Marcel
24, rue Pierre-Nicole (5e)

Lundi 24. – 23 heures ;

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse Saint-Jean
147, rue de Grenelle (7e)

Lundi 24. – 21 heures ;

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse de la Rédemption
16, rue Chauchat (9e)

Lundi 24. – 19 heures ;

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse de Bon-secours
20, rue Titon (11e)

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse de la Trinité
172, boulevard Vincent-Auriol (13e)

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse de la Résurrection
8, rue Quinault (15e)

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse de l'Ascension
47, rue Dulong (17e)

Lundi 24. – 20 h 30.

Paroisse Saint-Paul
90, boulevard Barbès (18e)

Mardi 25. – 10 h 30.

Paroisse Saint-Pierre
55, rue Manin (19e)

Lundi 24. – 20 heures ;

Mardi 25. – 11 heures.

NOMINATION DE MAGISTRATS

Par décret publié au *Journal officiel* du 20 décembre 1990, sont nommés :

– *Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance :* à Laon, M. Yves Rabineau, procureur de la République près le tribunal de Mont-de-Marsan ; à Ajaccio, M. Pierre-Yves Radiguet, magistrat détaché auprès du ministère des affaires étrangères ; à Bastia, M. Roland Mahy, substitut du procureur général près la cour d'appel de Besançon ; à Roanne, M. Xavier Ronsin, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Chartres ; à Carcassonne, M. Achille Kiriakides, premier susbtitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse ; à Mont-de-Marsan, M. Jean-Jacques Bosc, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny ;

Présidents des tribunaux de grande instance : à Belfort, Mlle Josette Alten, vice-président au tribunal de grande instance de Montbéliard ; à Châteauroux, M. Laurent Le Mesle, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Pontoise ; à Béthune, M. Hervé Expert, président du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre ; à Lille, M. Jean-Pierre Cottin, président du tribunal de grande instance de Béthune ; à Millau, M. Georges Torregrosa, président du tribunal de grande instance de Montpellier ; à Narbonne, Mme Brigitte André, épouse Deville, juge au tribunal de grande instance de Béziers ; à Pau, M. Jean-Alain Nollen, président du tribunal de grande instance de Pau ; à Niort, M. Alain Le Dressay, juge au tribunal d'instance de Fougères ; à Aurillac, M. François Beyssac, juge au tribunal de grande instance des Sables-d'Olonne ; à Pointe-à-Pitre, M. Bertrand Louvel, président du tribunal de grande instance d'Aurillac.

ÉCONOMIE

CEE

Associations, coopératives et mutuelles en quête d'une dimension européenne

L'économie sociale, parent pauvre du grand marché

Les entreprises de l'économie sociale ont le sentiment d'avoir « raté » le train européen. Avec autant de détermination que de retard, associations, coopératives et mutuelles cherchent aujourd'hui à avoir accès au marché sans frontières sur un pied d'égalité avec les autres entreprises, tout en gardant leurs spécificités. A l'occasion d'un débat sur le statut de la société européenne, le Parlement européen abordera la question le mardi 22 janvier.

Que font une association allemande et une association française qui veulent fusionner? Elles créent une association internationale régie par le droit belge. Que font des coopératives italiennes, françaises, espagnoles et portugaises lorsqu'elles veulent travailler ensemble? Elles créent un consortium de droit italien. C'est du moins la formule qu'a retenu le groupement EUROC, qui réunit une vingtaine de coopératives d'Europe du Sud.

Que font quatre sociétés d'assurances mutuelles lorsqu'elles veulent créer une structure commune? Elles réalisent un holding de droit luxembourgeois – quatre mutuelles d'assurances européennes, dont la MACIF, ont fait ce choix, – ou un GEIE, Groupement européen d'intérêt économique. *« Supposons qu'elles veuillent aller plus loin, elles n'en ont pas les moyens juridiques,* affirme M. Thierry Jeantet, secrétaire général du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel. *A terme, à moins que les mutuelles ne se banalisent, ce qui n'est pas leur souhait, il y a un risque de discrimination avec les sociétés capitalistes qui, elles, peuvent se regrouper. »*

Le traité de Rome et l'Acte unique ont été écrits pour les acteurs économiques. Mais pas pour ce qu'en France – et en France seulement – on appelle *« l'économie sociale »* : la spécificité des associations, des coopératives et des mutuelles n'est pas reconnue dans le droit européen. Le poids, dans l'économie de la Communauté, de cette *« troisième voie »* – fondée sur quelques principes tels *« un homme, une voix »*, la libre association et la promotion de l'intérêt général, – est pourtant loin d'être négligeable.

Avec soixante-trois millions de membres, les coopératives réalisent plus de 370 milliards d'écus (un écu vaut environ sept francs) de chiffre d'affaires. Le mouvement associatif représente trois millions de salariés, pour quarante millions d'associés. Les mutuelles de prévoyance couvrent quarante-sept millions de sociétaires, les coopératives et les mutuelles d'assurance, vingt-cinq millions de familles...

Depuis deux à trois ans, obsédé par l'idée de *« rater le coche »*, tout ce monde milite au coude à coude auprès des Communautés. Le CCACC, l'AIM, l'AACE, le CEDAG, lobbies représentant à Bruxelles les coopératives, les mutuelles et les associations, coordonnent leurs pressions en s'attaquant à un premier objectif : l'obtention d'un statut pour chacune des familles de l'économie sociale. Le mot *« reconnaissance »* est dans toutes les bouches. Malgré la diversité des milieux, des cultures, des statuts juridiques nationaux, chaque branche a réussi à écrire son statut européen, et souhaite le voir approuvé en même temps que celui de la société européenne, en voie d'adoption.

Pour les coopératives et les mutuelles, l'affaire semble entendue : il est juridiquement possible de créer un statut européen qui leur permettrait, de manière optionnelle, de s'associer au-delà des frontières dans un autre cadre que le Groupement européen d'intérêt économique (GEIE). Le cas des associations est nettement plus compliqué. Entre une association danoise et une association française, rien à voir. Au Danemark, comme en Irlande, en Ecosse, aux Pays-Bas et dans la moitié des Länders allemands, les associations n'ont pas à être enregistrées.

C'est dans ce groupe de pays et en Royaume-Uni que l'on trouve les plus farouches opposants à l'idée d'un statut européen pour les associations. Les Britanniques notamment craignent que ce statut – malgré son caractère facultatif – aboutisse à des collectes de fonds communautaires et non plus nationales, entraîne le placement des fonds dans les pays les plus avantageux fiscalement, et influe sur le statut national.

L'unanimité impossible

Impossible, donc, de faire l'unanimité sur ce dossier. Si les Douze adoptent un statut européen des associations ce sera malgré l'hostilité de certains pays, c'est-à-dire à la majorité qualifiée. Une procédure qui ne peut pas être utilisée pour les sociétés à but non lucratif, à moins que l'article du traité qui sous-tend cette réserve (article 58, alinéa 2, du traité CEE) fasse l'objet d'une nouvelle interprétation. En clair, la Commission européenne, qui a créé il y a un an un service chargé de l'économie sociale au sein de la DG 23, voudrait étendre le champ d'application du traité à toute entité ayant une activité économique. Certaines associations en ont une, d'autres non. D'où l'idée de distinguer entre les deux catégories, la première pouvant bénéficier du statut européen.

Cette éventualité a provoqué un tollé dans le monde associatif, affolé à la perspective d'être coupé en deux. Aussi la Commission semble-t-elle avoir renoncé à ce projet et envisage-t-elle de considérer que toutes les associations ont une activité économique, dans le sens où elles produisent des services. Si les Français sont favorables à cette solution, les Britanniques y sont opposés. Mais les uns et les autres, dans les milieux associatifs, se rejoignent sur un point : les associations devraient être prises en compte à l'occasion de la révision des traités en préparation.

« Il faut que les associations soient reconnues dans le nouveau traité, estime M. Tony Venables, directeur d'ECAS (Euro citizen action service), un regroupement européen d'associations. *Le traité devrait donner mandat à la Commission de proposer assez rapidement un statut pour les associations. »* Et M. Venables d'évoquer la citoyenneté européenne, un concept remis au goût du jour par les Espagnols et susceptible de trouver dans la reconnaissance des associations une application concrète.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Contestant la prime d'aménagement du territoire pour vingt départements

La Commission demande à la France de réduire ses aides régionales

La Commission européenne a demandé jeudi 20 décembre à la France de réduire ses aides régionales, et notamment de supprimer, à terme, la prime d'aménagement du territoire (PAT) pour vingt départements. La Commission a par ailleurs annoncé l'ouverture d'une enquête sur les aides à la reconversion qu'accordent certaines entreprises publiques dans des zones où elles licencient ou ferment des usines. EDF, Elf Aquitaine, Thomson, Pechiney, Rhône-Poulenc et EMC consentent des prêts bonifiés ou prennent des participations, par filiales interposées, pour encourager d'autres entreprises à s'installer là où elles réduisent leur implantation.

La Commission estime qu'il pourrait s'agir d'aides illégales, et son enquête est susceptible de se terminer devant la Cour européenne de justice si aucun accord à l'amiable n'est trouvé sur ce sujet avec Paris. La Commission s'interroge en fait sur tout le mécanisme français d'aide régionale pour lequel elle recommande une *« transparence accrue »*.

Onze départements, selon Bruxelles, devraient être exclus du bénéfice de la PAT en raison de leur *« évolution socio-économique »* favorable des dernières années.

Si l'exécutif de la CEE a précisé dans un communiqué qu'il ne s'agissait encore que de simples propositions destinées à *« ouvrir un dialogue avec Paris »*, le ministre français délégué à l'aménagement du territoire, M. Jacques Chérèque, s'est déclaré *« atterré et scandalisé »* devant ce qu'il considère être une *« véritable mise en demeure »* de la Commission. M. Chérèque a notamment critiqué le caractère *« insupportable »* de la méthode employée par la Commission. *« Nous n'avons même pas pu encore présenter notre analyse de la situation »*, déclarait-il le 21 décembre. *« La Commission se base uniquement sur les évolutions du taux de chômage et de l'emploi industriel. Or la Mayenne ou l'Orne souffrent de la baisse des emplois agricoles. »*

Dans un communiqué, MM. Fauroux et Chérèque affirment qu'ils engagent le dialogue avec la commission *« avec la plus grande détermination et pour objectif le maintien de l'essentiel de la carte de la PAT »*.

TRANSPORTS

Un contrat d'environ 800 millions de francs

La RATP choisit Matra pour l'équipement du métro sans pilote Météor

Le conseil d'administration de la RATP aura, au mois de janvier, à se prononcer sur le choix fait par la direction de la Régie d'équiper le futur métro sans pilote Météor avec des automatismes dérivés des systèmes mis au point par Matra Transports. Le contrat porte sur un montant d'environ 800 millions de francs. L'offre de GEC-Alsthom, qui avait la préférence du ministère des transports, est donc écartée.

La certitude de disposer, avec Météor, d'une vitrine parisienne prestigieuse met la firme de M. Jean-Luc Lagardère en position de devenir le numéro un mondial de l'architecture informatique des métros sans pilote. En effet, Matra a déjà réalisé, avec le concours de la SOFRETU, filiale ingénierie de la RATP, une belle percée dans le domaine des automatismes, depuis la mise en service en 1983 du VAL (véhicule automatique léger) à Lille.

Il a obtenu les contrats des métros de Toulouse (en construction), de Jacksonville (Floride, en exploitation), de la desserte interne de l'aéroport O'Hare de Chicago (en construction), de la desserte de l'aéroport d'Orly (en construction) et de Taïpeh (Taïwan, en construction). Il a de bons espoirs de mener à bien ceux de Bordeaux et de Rennes.

Il faut noter que Matra est, dans tous ces chantiers, le chef de file d'un consortium dans lequel GEC-Alsthom assure la fabrication des voitures (il en va de même, désormais pour la ligne D du métro de Lyon). Ce rôle de mécanicien sous-traitant ne satisfaisait plus GEC-Alsthom, premier constructeur et ensemblier ferroviaire du monde, qui a embauché quatre cents électroniciens pour devenir leader dans la branche la plus noble et la plus prometteuse des transports ferroviaires, les systèmes automatiques de conduite.

Aussi, lorsque la RATP a lancé son appel d'offres pour l'équipement de son métro Météor, qui doit entrer en service, en 1995 à Paris entre Maison Blanche et la gare Saint-Lazare *via* la gare de Lyon, GEC-Alsthom s'est-il porté candidat contre son ancien associé.

Dossier industriel complexe

Selon les ministères de tutelle, les deux offres se valaient en terme de prix et de prestations. GEC-Alsthom pouvait compter sur l'appui des ingénieurs de la RATP, que séduit sa maîtrise des techniques ferroviaires, du TGV jusqu'au tramway. Matra faisait valoir son expérience tant en France qu'à l'exportation. La direction de la RATP s'est donc engagée avec précaution sur ce dossier industriel complexe, qui engage autant l'avenir de la Régie que la percée des matériels français les plus modernes à l'étranger.

L'offre de Matra a été retenue, semble-t-il, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce choix préserve l'existence de deux fournisseurs de la RATP, alors que la solution GEC-Alsthom, qui est assuré de construire les voitures de Météor pour 3,6 milliards de francs, aurait évincé Matra du marché ou l'aurait obligé à s'allier à une société étrangère, alors qu'il est, actuellement, le plus expérimenté des deux compétiteurs.

D'autre part, la RATP se trouve avec Matra, entreprise plus petite qu'Alsthom, en face d'un partenaire plus souple, qui acceptera plus aisément que la Régie devienne co-inventeur – et non pas simple exploitant – du futur métro intégralement automatique. Car Météor ne sera pas le simple prolongement du VAL de Lille : capable de transporter trois fois plus de voyageurs et susceptible de rouler sur des voies anciennes adaptées, il nécessite un système quasiment nouveau. La mise au point de celui-ci se fera en coopération avec la RATP, qui va pouvoir s'assurer les services d'ingénieurs sortis des grandes écoles pour cette tâche aussi exaltante que celles offertes par l'aéronautique ou le nucléaire. Cette revalorisation des personnels de la Régie est l'un des objectifs que s'est assignés M. Christian Blanc, son PDG.

Même s'il est spécifié que GEC-Alsthom pourra soumissionner lorsque la RATP lancera d'autres appels d'offre pour l'équipement de lignes de métro sans pilote, le choix de Matra trace une frontière nette entre Matra et GEC-Alsthom. Désormais, celle-ci se trouve plutôt cantonnée dans l'électronique ferroviaire pure de type TGV et celle-là devient le spécialiste des systèmes destinés aux métros dont on sait que le marché mondial potentiel s'élève à plusieurs dizaines de milliards de francs. Il s'agit d'une autre satisfaction pour la RATP, qui n'en est plus réduite, là encore, à jouer le rôle de « petite sœur » de la SNCF et qui développera une informatique de pointe qui lui appartiendra en propre.

ALAIN FAUJAS

EN BREF

□ **Neuf associations caritatives demandent des « moyens d'hébergement décents » pour les sans-abri.** – Neuf associations caritatives nationales (Armée du Salut, Petits Frères des pauvres, Emmaüs, Centre d'action sociale protestant, Equipes Saint-Vincent, Fonds social juif unifié, Société Saint-Vincent-de-Paul, Secours catholique, et Justice à Paris) réunies au sein d'un Collectif solidarité Paris, ont demandé, jeudi 20 décembre, *« l'ouverture d'urgence par les pouvoirs publics de moyens d'hébergement décents pour les sans-abri »*. Dans une lettre adressée au ministre des affaires sociales, aux préfets d'Ile-de-France et de Paris, et au maire de Paris, ces associations constatent *« l'augmentation dramatique des familles et personnes sans abri et sans ressources à Paris »*.

□ **Une journée de chômage partiel prévue chez Peugeot-Sochaux.** – 17 000 des 23 000 salariés de l'usine Peugeot de Sochaux (Doubs) seront concernés par une journée de chômage partiel le 1er février prochain, a annoncé le constructeur.

□ **Augmentation des allocations pour les chômeurs en formation.** – Le patronat et les syndicats CFE-CGC, CFTC et FO viennent de décider d'augmenter le minimum de l'allocation formation-reclassement (70 000 bénéficiaires) versée aux chômeurs suivant des actions de formation. Le montant minimum ne sera plus égal mais supérieur de 2 % au minimum de l'allocation de base (119,23 francs par jour).

□ **Rectificatif.** – Dans l'article que nous avons publié dans « le Monde Affaires » du 21 décembre, sous le titre *« ... et étiquettes fumeuses »*, une erreur de transmission a fait disparaître le chiffre d'affaires du groupe britannique de magasins Marks and Spencer, qui est de 5,6 milliards de livres sterling (près de 55 milliards de francs). La somme indiquée de 628 millions de livres sterling est le montant du bénéfice du groupe.

CONJONCTURE

Les prévisions de l'OCDE pour 1991

Croissance ralentie et légère accélération de l'inflation

Variation en % par rapport à l'année précédente

	1989	1990	1991
PNB EN VOLUME			
États-Unis	+ 2,5	+ 1	+ 0,9
Japon	+ 4,9	+ 6,1	+ 3,7
Allemagne	+ 3,9	+ 4,2	+ 3
OCDE Europe	+ 3,5	+ 2,9	+ 3,1
Total de l'OCDE (24 pays)	+ 3,4	+ 2,8	+ 2
INFLATION			
États-Unis	+ 4,1	+ 4,2	+ 4,9
Japon	+ 1,5	+ 1,5	+ [illegible]
Allemagne (ex-RFA)	+ 2,6	+ 3,4	+ 4,3
OCDE Europe	+ 5,5	+ 5,8	+ 6,1
Total de l'OCDE	+ 4,3	+ 4,3	+ 4,9

Hypothèse retenue d'un baril de pétrole à 27 dollars en 1990 et en 1991 (en valeur réelle)

Tout en prévoyant en 1991 la poursuite du ralentissement de la croissance économique qui s'est dessiné à la mi-90, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ne table pas sur une récession dans les pays industrialisés (le Monde du 22 décembre). Le creux de la vague serait atteint au cours de la période allant de l'été 1990 à l'été 1991. L'OCDE prévoit par la suite une légère accélération de la croissance économique.

	1989	1990	1991
BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS (en milliards de dollars)			
États-Unis	– 110	– 103,6	– 93,8
Japon	+ 57,2	+ 38,4	+ 37
Allemagne (1)	+ 55,4	+ 49,3	+ 29,8
OCDE Europe	+ 6,5	– 14,7	– 34,3
Total OCDE	– 79,2	– 111,1	– 117,4
OPEP	– 2,2	+ 14,1	+ 22,2
Pays en développement non membres de l'OPEP	– 9,2	– 13,1	– 19,7
CHOMAGE (en % de la population active)			
États-Unis	5,3	5,5	6,4
Japon	2,3	2,1	2,3
Allemagne (ex-RFA)	5,6	5	5
OCDE Europe	8,5	8	8,3
Total de l'OCDE	6,4	6,2	6,7
COMMERCE MONDIAL	+ 7	+ 5,1	+ 5,2

(1) Ces données concernent l'ex-RFA pour 1989 et le premier semestre 1990. Pour la suite, les prévisions concernent l'Allemagne unifiée

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Total et la Lyonnaise des Eaux s'associent dans la cogénération

Total et la Lyonnaise des Eaux Dumez – *via* Ufiner, le pôle énergie chaleur du groupe dirigé par M. Jérôme Monod – ont décidé de s'associer dans le domaine de la cogénération, une technique qui permet la production conjointe d'électricité et d'énergie thermique à partir d'un combustible identique.

D'après le communiqué commun aux deux groupes publié le 21 décembre, Total et Ufiner ont déjà mis en place une équipe commune qui sera chargée d'identifier les projets et de commercialiser cette technologie nouvelle dans plusieurs pays européens.

Jugée plus souple et moins polluante que les techniques traditionnelles, la cogénération intéresse les groupes pétroliers et les entreprises de services. En effet, Elf-Aquitaine et la Générale des Eaux s'apprêtent à conclure une alliance similaire.

Le gouvernement britannique contrarie la reprise par Elf-Aquitaine des actifs d'Amoco

La reprise par Elf-Aquitaine des actifs britanniques de la compagnie pétrolière américaine Amoco sera moins aisée que prévu. Le gouvernement britannique a en effet décidé de déférer le dossier à la Commission des monopoles et des fusions (la MMC) qui devra donner son aval à cette opération dans un délai de trois mois.

En août dernier, Elf-Aquitaine avait mis 2,8 milliards de francs sur la table pour acquérir une participation majoritaire dans la raffinerie de Milford-Haven au pays de Galles ainsi qu'un réseau de deux cent cinquante stations-service. Cette opération a visiblement agacé les autorités britanniques, lasses de l'activisme des sociétés publiques françaises outre Manche.

Un activisme qui a poussé M. Peter Lilley, le ministre britannique de l'industrie et du commerce, à s'élever plusieurs fois contre ces *« nationalisations rampantes »* et à saisir systématiquement la MMC depuis la fin de l'été.

ÉTRANGER

Espérances en baisse et déboires à répétition dans un marché en plein marasme

L'aventure chinoise des constructeurs automobiles

Après Peugeot, Citroën investit en Chine, un pays où la concurrence entre industriels étrangers est déjà rude (*le Monde* du 21 décembre). Il était probablement inévitable, à l'heure de la grande ouverture de la Chine il y a une douzaine d'années, que des constructeurs automobiles étrangers se lancent dans l'aventure, compte tenu des proportions qu'on pouvait imaginer à la seule vue d'une avenue dans ce pays.

PÉKIN

de notre correspondant

Remplacer les centaines de millions de Chinois juchés sur leurs « petites reines » à sonnette qui sillonnent le pays quotidiennement par autant ou presque de spécimens chinois de l'*homo automobilus*, pour peu qu'on leur construise quelques boulevards périphériques et bretelles d'autoroutes, si ce n'est pas là le rêve du marché du siècle, ce n'en est pas loin. Le fait que les firmes japonaises ne s'y frottent pas pouvait être expliqué par leurs réticences à apporter une technologie moderne à ce voisin.

Les constructeurs occidentaux qui ont franchi le pas ont vite dû revoir leurs espérances à la baisse. Il suffit de lire un ouvrage américain (1) sur les déboires à répétition rencontrés par la firme *Chrysler quand elle implanta son* usine de Jeep Cherokee à Pékin à cette époque-là pour comprendre où réside le problème : non pas dans l'estimation du marché théorique, effectivement important, mais dans les conditions pratiques qui le régissent. Le sous-développement industriel, la planification incontournable, les féodalités administratives rivales, l'arriération des infrastructures, du réseau routier, de l'approvisionnement en carburant...

Il y a, effectivement, en Chine, un début de marché automobile. Outre les transports routiers de tous calibres, il a été créé par l'émergence d'une classe moyenne encore embryonnaire et le boom économique des dernières années. Le régime s'emploie à le vanter. Une étude récente émanant d'un organe gouvernemental affirmait récemment qu'en 1988, plus d'un demi-million de foyers pouvaient envisager d'acheter une voiture, et que 23 % d'entre eux pensaient le faire d'ici à l'an 2000. La demande, toutes catégories de véhicules confondues, s'élèverait jusqu'à 800 000 engins par an en 1995, date à laquelle le parc automobile *atteindrait 9 millions* d'unités.

Rouler moderne

Ces chiffres contrastent avec la manière soupçonneuse dont les autorités politiques et morales examinent les papiers du conducteur particulier, *a priori* suspect de « libéralisme bourgeois » si la voiture lui appartient. Mais on peut à la rigueur prédire que le phénomène est irréversible, quoi qu'en pense la direction du Parti communiste.

On est loin de l'époque où les antiques Shanghai, un modèle conçu avec l'aide soviétique dans les années 50 et d'une qualité technologique évoquant l'âge de bronze, constituaient l'essentiel du parc chinois en matière de berline. Aujourd'hui, la moindre administration qui se respecte roule moderne, japonais dans bien des cas, allemand (version Mercedes) pour les mieux placés, ou encore dans les modèles fabriqués en Chine par les constructeurs étrangers : AMC pour la Jeep Cherokee, Peugeot pour la 505 construite à Canton, et surtout Volkswagen pour la Santana shanghaïenne.

Mais l'industrie automobile est en plein marasme depuis bientôt deux ans en raison du programme d'austérité imposé à la suite de la surchauffe de la période 1987-1988. Sur les dix premiers mois de 1990, selon les derniers chiffres disponibles, les ventes avaient baissé de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente, n'atteignant que 370 500 véhicules. La production de poids lourds, d'autocars de toutes tailles et de véhicules assimilables à la Jeep soviétique aurait tendance à tenir le choc, en raison des besoins colossaux. En revanche, la grande victime est la berline, symbole de statut social convoité par toutes les administrations et entreprises, mais sur laquelle le gouvernement a dû mettre un frein en raison des abus.

Entre l'austérité de principe qu'on peut attendre des programmes économiques à venir et la réalité prévisible de la croissance, il existe certes une marge importante. On peut penser que, l'un dans l'autre, le secteur automobile continuera à croître à un rythme soutenu dans les dix ans qui viennent, ne serait-ce que parce qu'il faudra bien remplacer une bonne partie des engins vétustes en service et que les transports restent une des grandes priorités du régime en raison de leur encombrement actuel. Le gouvernement est le premier à reconnaître que sur les 700 000 véhicules de la capacité théorique de production en Chine, *« la qualité et la quantité sont loin de satisfaire les besoins »* du pays.

En 1989, le marasme a été particulièrement douloureux pour les constructeurs étrangers, au point que les trois grandes firmes présentes sur le marché, AMC, Peugeot et Volkswagen avaient dû ralentir, voire suspendre purement et simplement leur production qui s'accumulait sur les parkings de leurs usines. Aucune des trois firmes ne produit autant qu'espéré voilà quelques années. La production de la plus grande, Volkswagen, progresse, passant de 15 000 à environ 20 000 voitures cette année en principe, mais ce chiffre n'atteint pas le tiers de la capacité théorique. Peugeot régresse : 2 200 véhicules au cours du premier semestre, pour un objectif de 8 000 véhicules à vrai dire irréalisable, la *firme française n'ayant pas* obtenu le nombre de licences d'importation de pièces détachées suffisantes.

Difficulté majeure : l'intégration

Car l'une des difficultés majeures que rencontrent les constructeurs étrangers est celle de « l'intégration », c'est-à-dire de l'introduction progressive d'un nombre de plus en plus grand de pièces chinoises pour remplacer *les kits importés* : problèmes de qualité, de délais de livraison, et lenteur générale du développement industriel. La Chine cherchant par ailleurs à réduire ses importations, les kits à monter sont naturellement l'objet de négociations permanentes. Les autorités ont beau assurer que les réexportations de véhicules après montage sont en forte hausse (33 % sur les dix premiers mois de 1990 par rapport à la période considérée en 1989), ces chiffres sont à prendre avec prudence et restent en tout état de cause limités : 109 millions de dollars de janvier à octobre, une goutte d'eau dans les investissements réalisés ou envisagés par les constructeurs étrangers.

Sur le marché intérieur, 90 % des acheteurs restent les administrations et les entreprises chinoises, qui sont soumises à un contrôle rigoureux dont rien ne permet de prédire la levée dans un proche avenir du fait des difficultés économiques et politiques que traverse la Chine.

Dans ces conditions, le calcul de Volkswagen, qui a signé en novembre un contrat prévoyant la construction d'une nouvelle usine, à Changchun (nord-est) capable de produire en 1996 un volume de 150 000 voitures de type Golf par an, est moins risqué qu'il n'y paraît : l'usine en question sera en fait constituée pour une bonne part d'équipements « relocalisés » provenant d'autres installations de la firme allemande dans le monde, et qui, à défaut, seraient passés à la casse. Une manière de faire des affaires en Chine, marché encore risqué dans ce domaine, bien différente et beaucoup moins coûteuse pour le contribuable que celle de Citroën.

FRANCIS DERON

(1) Jim Mann, Beijing Jeep, Simon & Schuster, New-York, 1989.

Les investissements étrangers auraient beaucoup progressé en 1990

Les investissements étrangers en Chine auraient avoisiné 6,1 milliards de dollars en 1990 soit le chiffre le plus élevé jamais atteint. Ce niveau record avancé par *China Daily*, le quotidien officiel de langue anglaise, aurait été atteint en dépit des reculs enregistrés au cours des quatre premiers mois de l'année, à la suite des sanctions décidées par les pays occidentaux en juin 1989 au lendemain des événements de Tiananmen.

Le chiffre d'investissement le plus élevé jusqu'alors enregistré remontait à 1985 avec 5,9 milliards de dollars, ajoute *China Daily*. Le chiffre de 1990 tient compte notamment de l'accord conclu entre le second constructeur automobile chinois SAW et Citroën pour établir une société mixte et construire à partir de 1993 un nouveau modèle de Citroën. – *(AFP.)*

□ **La Grèce adopte un budget d'austérité pour 1991.** – Avec une augmentation des recettes (+41,9 %) beaucoup plus forte que celle des dépenses (+25,2 %), le Parlement grec a voté samedi 22 décembre un budget d'austérité pour 1991. Le déficit s'élèvera à 2 120 milliards de drachmes (environ 70 milliards de francs), soit 16,6 % du produit intérieur brut, trois points de moins qu'en 1990. L'accroissement des recettes proviendra en grande partie de l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu. Les impôts sur la fortune sont alourdis. Le premier ministre, M. Mitsotakis, a souligné que son pays avait demandé à Bruxelles le 10 décembre un prêt communautaire. Celui-ci, serait de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs).

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les faux-semblants de la dette publique

CONSCIENT de la perte progressive de sa capacité d'orientation des dépenses publiques par suite de l'alourdissement de la charge de la dette (voir la chronique précédente « Le chiffre *le plus important du budget* », publiée dans *le Monde* du mardi 18 décembre), le gouvernement a bravement entrepris de réduire le poids de cette charge.

Notons d'emblée que cette prise de conscience est déjà un progrès en soi. Progrès par rapport à la politique menée au début du précédent septennat, à laquelle la France doit l'explosion de sa dette publique jusqu'alors modique ; mais aussi progrès, d'une façon plus générale et plus significative, par rapport à la doctrine que les économistes ont essayé d'imposer aux gestionnaires pendant un demi-siècle. L'endettement n'y était jamais considéré autrement que sous l'angle de ses avantages évidents : recettes supplémentaires immédiatement disponibles, d'où assouplissement apparent de la « contrainte budgétaire ».

A Londres, vers la fin des années 70, avant l'arrivée de Mme Thatcher (juin 1979), on laissait entendre avec condescendance au Français qui d'aventure s'inquiétait de l'énormité de la dette publique britannique que cette préoccupation ne pouvait s'emparer que d'un homme venant d'une nation encore imprégnée de tradition paysanne. On verra un peu plus loin comment cette insouciance peut se justifier, mais aussi les fausses conclusions qu'on en tirait à l'époque.

En France, nos experts déploraient *mezza voce* que la dette accumulée par l'Etat fût d'un montant très faible. Une politique monétaire « moderne », faisaient-ils remarquer, ne consiste-t-elle pas à permettre à la Banque centrale d'intervenir sur le marché pour régler au plus près l'approvisionnement en liquidités des banques et autres établissements financiers ? Or ces interventions ne sont possibles que si les autorités monétaires disposent des instruments nécessaires. Les instruments les plus parfaits ne sont-ils pas, en l'occurrence, les titres de la dette publique ? Avec eux, la Banque centrale est dispensée de se préoccuper de la solvabilité de l'émetteur ! D'où l'idée qu'un marché monétaire digne de ce nom ne peut exister sans la circulation d'un gros volant de créances émises par le Trésor. Là encore, on verra comment l'application qu'on a donnée de ce principe, juste en soi, aboutit à paralyser le marché et non pas à améliorer son fonctionnement.

Cette paralysie, on l'a vu dans notre précédente chronique, se traduit aussi par une subordination croissante de la politique budgétaire à l'impératif de la dette. Pour essayer de se dégager du piège qui risque de se refermer sur lui, le ministère des finances a donc élaboré une stratégie quelque peu compliquée. M. Pierre Bérégovoy, dans son discours prononcé au Sénat le 21 novembre, en a résumé en quelques lignes les concepts directeurs : *« Notre problème,* avait dit le ministre, *est (...) de réduire à la fois le déficit et l'écart entre le taux moyen d'intérêt appliqué à la dette publique (environ 7,9 % en 1989 et 1990) et le taux de croissance, du PIB en valeur (7,4 % en 1989 et 6,2 % en 1990). Lorsque cet écart grandit au détriment de la croissance, la charge de la dette augmente vite. C'est l'effet boule de neige qu'il nous faut éviter. »*

Cette stratégie s'inspire de la théorie (j'aurais pour ma part tendance à la qualifier d'idéologie) recommandée par les experts du Fonds monétaire. Le moins qu'on puisse dire est que les principes de gestion qui en découlent, appliqués aux finances publiques du Brésil, de l'Argentine et d'autres pays super-endettés, ont abouti à un échec retentissant. Mais laissons de côté cet aspect des choses qu'on aurait tort toutefois d'expliquer seulement par l'inaptitude de gouvernements sans autorité à se conformer plus que quelques semaines aux disciplines d'une gestion rigoureuse.

EN France, la stratégie type fonds monétaire, à laquelle le ministre a fait allusion, sert plutôt de cadre général de réflexion. Elle ne peut guère être autre chose, étant donnée l'impossibilité de la formuler en termes opérationnels. Il reste que la réflexion, en s'appuyant sur des concepts approximatifs, risque de conduire à une action incertaine et à une aggravation plutôt qu'à une guérison du mal.

Les défauts de la stratégie proclamée dérivent d'un détour inutile. L'objectif est de réduire d'année en année, à partir de 1991 ou 1993 – le point de départ n'est pas clairement défini, et pour cause, – le rapport de l'encours de la dette (1 780 milliards de francs actuellement) au montant du PIB. Ce rapport est cette année de l'ordre de 27 %. On espère le maintenir à ce pourcentage en 1991. Pourquoi objecter à un mode d'estimation qui paraît aussi naturel ou en tout cas passé dans les habitudes mentales contemporaines ?

L'objection est d'abord d'ordre méthodologique, cela ne veut pas dire qu'elle est dénuée d'importance pratique. La référence au PIB n'est pas opportune parce qu'en termes purement économiques – économique s'oppose ici à financier – le montant tant absolu que relatif de l'endettement public n'a aucune raison d'exercer une influence décisive sur le PIB. Un pays (on songe à l'exemple de l'Italie, mais on pourrait en citer d'autres) où la dette publique approche de 100 % du PIB n'est pas, du point de vue de la croissance, fondamentalement plus mal placé qu'un autre où cette proportion est, mettons, de 20 à 30 %.

Pourquoi ? Parce que la charge budgétaire de la dette publique se traduit en termes de revenu national par un simple transfert. Tout se passe comme si l'Etat devait se procurer 100 F pour verser 100 F à ses créanciers. On taxe Pierre de 100 F (1) pour payer Jacques. Dans la vie réelle, le contribuable et le détenteur d'obligations d'Etat portant intérêt se *confondent souvent en une seule et* même personne.

Comme le gouvernement est bien placé pour le savoir, bien qu'il ne publie jamais ce chiffre gênant, la variable véritablement décisive (*« pertinente »* comme disent les économistes formés à l'école *anglo-saxonne) est le pourcentage de la* charge budgétaire de la dette – paiement des intérêts – par rapport au total des dépenses budgétaires. La référence au PIB n'apparaît-elle pas tout simplement comme un artifice, et un artifice anodin, pour exprimer la même idée ? Il est clair que plus le poids de la dette par rapport au PIB est lourd, plus la charge des intérêts est également lourde. Il reste *qu'il est toujours périlleux de raisonner à* partir d'une prémisse fausse, en l'occurrence celle qui consiste à faire croire que la dette pèse sur le PIB, alors qu'en réalité elle ne pèse que sur le budget ; or cela suffit pour faire problème.

LE détour par le PIB est scabreux pour une autre raison. Il aboutit à un détournement des concepts. Pénétrons un instant dans la nouvelle technique de gestion et dans le jargon qui lui est associé. La première notion, c'est celle de « solde primaire » qu'il conviendrait de porter au-dessus du « solde stabilisant ». Le solde dit primaire – évalué à quelque 40 milliards de francs en 1990 et 58 milliards en 1991 – est défini comme étant l'excédent des recettes, hors service de la dette, sur les dépenses de l'Etat. Quant au solde stabilisant, il correspond au solde primaire théorique qu'il conviendrait de réaliser pour que le rapport dette/PIB (soit 27 %, comme on l'a vu) soit maintenu au même niveau que celui de l'année précédente. Ce solde stabilisant était de l'ordre de 30 milliards pour l'année 1990 ; il devrait, selon les *hypothèses retenues par la loi de* finances, mais déjà remises en cause par le ralentissement économique, atteindre à peu près le même montant en 1991.

Ce solde stabilisant se calcule de la façon suivante : on multiplie l'encours de l'endettement public de l'année précédente – *cet encours était, à la fin de l'année* 1989, égal à 1 622 milliards de francs – par l'écart entre d'une part le taux moyen d'intérêt versé aux créanciers de l'Etat (7,9 %, selon l'évaluation officielle, probablement trop optimiste) et d'autre part le taux de croissance du PIB. C'est ce qu'a expliqué le ministre aux sénateurs. L'idée est la suivante : si le taux d'intérêt est plus élevé que le taux de croissance, il en résulte à la fin de l'année une nouvelle augmentation du pourcentage de la dette accumulée par rapport au PIB. Mais si on dispose d'un solde primaire positif suffisant (au moins égal au solde stabilisant), cet effet est annulé.

Axer la mécanique budgétaire sur la notion de solde primaire est très arbitraire. Pourquoi ne pas considérer aussi un budget de l'Etat hors dépenses agricoles, un autre hors dépenses éducation, et calculer pour chacun d'eux un solde primaire différent ? A cela s'ajoute qu'un solde, s'il est positif, mesure dans un budget le degré de souplesse dont dispose le gouvernement. Le solde primaire calculé à partir de l'exclusion de la charge *de la dette mesure au contraire le degré* de paralysie de l'Etat, qui a dû comprimer toutes les dépenses autres que celles réservées au service de la dette.

Du temps où l'on s'accommodait de l'inflation, on comptait sur elle pour *réduire le poids de la dette publique au fur* et à mesure qu'on la créait. Aujourd'hui, on veut se convaincre que, puisque la voie de l'inflation n'est plus permise, on pourra, grâce à un taux de croissance plus élevé, faire en sorte que la charge de la dette publique se dilue. Cet espoir risque malheureusement d'être déçu à cause des risques de récession.

Il reste que cette charge n'est une charge qu'en raison des impôts supplémentaires qu'en tout état de cause elle suppose à terme. On a dit plus haut qu'en l'occurrence ce surcroît de fiscalité n'était qu'un moyen pour transférer des revenus d'une catégorie de citoyens à une autre. C'est vrai, mais aucun impôt n'est économiquement neutre, et c'est pourquoi une fiscalité alourdie est toujours un handicap.

Une autre cause de rigidité est l'appel croissant de l'Etat au marché obligataire pour financer son déficit. L'Etat dépend ainsi de plus en plus de l'évolution des taux à long terme qu'il contribue à maintenir à un niveau élevé par la masse de ses émissions !

(1) Ou on lui emprunte cette somme.

La réunion de Paris sur le Cambodge

Accord sur « la plupart des points fondamentaux » du plan de paix de l'ONU

Les Cambodgiens ont accepté *« la plupart des points fondamentaux »* du plan de paix de l'ONU, vendredi 21 et samedi 22 décembre, au cours de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge (CIPC). Mais les représentants de Phnom-Penh ont obtenu qu'une *« note explicative informelle »* soit jointe au dossier, qui doit être repris dans deux ou trois mois par le comité de coordination de la CIPC.

Le pire a été évité : le projet de plan de paix proposé par les Cinq Grands le 26 novembre à Paris demeure la base d'un règlement cambodgien. Il n'y a pas eu de rupture et les trois principaux négociateurs – MM. Roland Dumas (France), Ali Alatas (Indonésie) et Raffeudin Ahmed (ONU) – semblent même avoir calmé les appréhensions de Phnom-Penh en ce qui concerne le rôle – et le poids – d'une administration intérimaire onusienne. Mais si *« le débat est maintenant très circonscrit, très limité »*, ainsi qu'en a jugé, à juste titre, le ministre français des affaires étrangères, il n'en porte pas moins sur deux questions de fond soulevées par Phnom-Penh : celle, d'une part, de la démobilisation et du désarmement des forces en présence, et celle de *« la mention du génocide »* perpétré par les Khmers rouges lors de leur passage au pouvoir (1975-1978).

En ce qui concerne le désarmement des Khmers rouges, Phnom-Penh exige des garanties indispensables mais bien difficiles à fournir compte tenu de la configuration du terrain au Cambodge (l'impossibilité d'accéder aux repaires de forêt de la guérilla de Pol Pot). La *« mention du génocide »* a un objectif aussi précis : si elle était admise, comment tolérer que les auteurs d'un génocide participent au pouvoir et se présentent à des élections, de surcroît sous les auspices de l'ONU ? En d'autres termes, la société internationale peut-elle continuer d'associer les Khmers rouges à un processus de paix ou doit-elle, au contraire, agir pour les éliminer militairement et politiquement ?

Cette question – le cœur du sujet – n'a toujours pas obtenu de réponse et il serait étonnant que Phnom-Penh ne continue pas de la mettre en avant dans les négociations à venir. M. Roland Dumas, au cours de la journée marathon de samedi, s'en est rendu compte. De son côté, le communiqué final fait mention d'une *« condition importante »* pour que la CIPC se réunisse de nouveau : que *« l'ensemble des parties au conflit fasse preuve d'une réelle retenue sur le champ de bataille »*, ce qui n'est toujours pas le cas à ce jour.

A Paris, le Cambodge était représenté par les douze membres du Conseil national suprême (six pour les guérillas – dont deux pour les Khmers rouges – et six pour Phnom-Penh). Ce Conseil (CNS) se réunissait pour la deuxième fois depuis sa formation, début septembre, à Djakarta. Les guérillas s'étant ralliées au plan de l'ONU, les négociations ont eu lieu, avant tout, avec les représentants de Phnom-Penh, qui ont obtenu que leurs réserves, à l'égard du plan, figurent dans cette *« note explicative informelle »* qui sera l'objet essentiel des futures discussions, qui s'annoncent *« difficiles »*, selon M. Dumas. Les Khmers rouges, en effet, s'accrocheront à la formulation actuelle du plan de paix dès que Phnom-Penh voudra en modifier la moindre virgule.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les deux Khmers rouges du CNS

Les deux représentants des Khmers rouges au sein du CNS sont MM. Khiêu Samphan et Son Sen. Le premier est connu du grand public. Auteur d'une thèse de troisième cycle à Paris sur l'agriculture cambodgienne, diplomate attitré du mouvement depuis des années, francophone, M. Khiêu Samphan a pour seul pouvoir celui d'appliquer strictement les consignes de la direction des Khmers rouges, dont Pol Pot demeure le principal animateur.

Le second est moins connu. Ministre de la défense quand les Khmers rouges étaient au pouvoir, officiellement chef des forces armées ces temps-ci, M. Son Sen est l'ancien geôlier du régime. Il a dirigé le tristement célèbre mouroir de Tuol-Sleng, un lycée de Phnom-Penh aujourd'hui transformé en musée et où près de vingt-cinq mille Cambodgiens sont morts après avoir subi de terribles sévices.

Le numéro du « Monde » daté 23-24 décembre 1990 a été tiré à 510 543 exemplaires.

Après l'assassinat de Lucien Tirroloni

« L'avenir de la Corse est toujours conditionné par la paix civile et le respect du droit »

estime M. Pierre Joxe

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a lancé, dimanche 23 décembre, un appel aux Corses afin d'*« isoler et condamner les criminels qui tuent et détruisent »* et de *« rassembler les volontés qui construisent et font vivre la Corse »*. Après l'attentat qui a coûté la vie, mercredi 19 décembre, au président de la chambre régionale d'agriculture de Corse, Lucien Tirroloni, M. Joxe dénonce, dans ce communiqué, *ce « crime abject qui endeuille une famille et traumatise l'opinion en Corse, comme dans toute la France »*, mais voit dans *« l'unanimité des forces politiques, sociales et morales de Corse pour réprouver la violence un atout pour l'avenir »*.

Après avoir précisé que *« des mesures de sécurité supplémentaires et exceptionnelles sont mises en place »*, le ministre de l'intérieur ajoute : *« La Corse, longtemps endeuillée par les crimes de sang et les destructions criminelles, avait, depuis plus de deux ans, pris l'habitude de voir la paix civile se rétablir. L'espoir renaissait. La volonté de dialoguer dans la démocratie et le respect mutuel permettait de tracer des perspectives pour l'avenir. Voilà que l'année s'achève dans une atmosphère où la violence obscurcit cet espoir. Pourtant, il vivra si la volonté de tous le soutient. L'avenir de la Corse est toujours conditionné par la paix civile, par le respect du droit, cadre civique indispensable au développement : isoler et condamner les criminels qui tuent et détruisent, rassembler les volontés qui construisent et font vivre la Corse, tel est le chemin que l'Etat républicain continuera à suivre. »*

Le championnat du monde d'échecs

La 22[e] partie reportée pour cause... de Noël

Prévue samedi 22 décembre, le vingt-deuxième partie du championnat du monde d'échecs se déroulera finalement mercredi. Elle avait été reportée une première fois à lundi, à la demande de Karpov qui avait fait normalement usage de son dernier *time-out*.

Les organisateurs lyonnais s'aperçurent alors (un miracle ?) que le 24 décembre était la veille de Noël... Qui viendrait, lundi soir, voir Kasparov et Karpov et, pis, si la partie était ajournée, qui « remettrait ça » mardi ? Et puis, en cas de victoire définitive du champion du monde (il mène 11,5 à 9,5 et un demi-point lui suffit pour conserver son titre), la portée médiatique de son succès le jour de Noël n'aurait pas été bien grande.

Heureusement, le règlement prévoit que les organisateurs peuvent demander un *time-out* technique. Après moult tractations et visites aux deux champions (rappelons qu'on ne fête pas Noël en URSS), la décision de reporter la partie à mercredi fut annoncée par M. Campomanes, l'inamovible président de la Fédération internationale des échecs. Un spécialiste qui avait, à Moscou, en février 1985, fait subir un *time-out* définitif au premier match entre les deux K...

Karpov aura donc eu une semaine complète pour préparer une défense – obligatoirement victorieuse – contre Kasparov qui, en acceptant ce nouveau délai, a déjà montré sa certitude d'y faire face.

B. de C.

□ **Trafic quasi normal à la RATP.** – Les préavis de grève déposés pour les 23, 24 et 25 décembre par les syndicats CGT, autonomes (sauf traction), FO (exécution) et les indépendants de la RATP n'ont, jusqu'à présent, entraîné que très peu de perturbations. Lundi 24 décembre en début de matinée, le trafic était normal sur les autobus, le métro, la ligne B du RER ; la ligne A fonctionnait à 80 %.

□ **Baisse de la « cote » de MM. Mitterrand et Rocard.** – La cote de popularité de M. François Mitterrand a baissé de trois points – avec 38 % de satisfaits en décembre contre 41 % le mois précédent – et celle de Michel Rocard de cinq points – 32 %, au lieu 37 % en novembre, – selon le « baromètre » de l'IFOP, publié, dimanche 23 décembre, par *le Journal du dimanche*. Cette enquête a été effectuée du 10 au 17 décembre auprès d'un échantillon de 1 666 personnes représentatif de la population française de dix-huit ans et plus.

JAPON

L'opposition critique le nouveau plan de défense

TOKYO

de notre correspondant

Le nouveau plan de défense japonais de cinq ans (1991-1996) suscite de vives critiques de la part de l'opposition socialiste et communiste – qui y voit un simple remodelage d'une stratégie obsolète héritée de la guerre froide – ainsi que des réactions mitigées de la presse.

Bien qu'il prévoit un ralentissement du rythme de croissance annuelle des dépenses au cours des cinq prochaines années (de 5,4 % à 3 %), le programme que vient d'adopter le gouvernement (*le Monde* du 21 décembre) ne modifie en rien la structure de l'appareil défensif nippon. Certains journaux, tel l'*Asahi*, soulignent au contraire la continuité de la doctrine sur laquelle il repose, bien que toute référence à la *« menace soviétique »* – argument invoqué pour justifier l'accroissement constant du potentiel militaire nippon – ait disparu de l'analyse des stratèges.

La référence au premier plan de défense de 1976 – qui insistait sur la nécessité pour le Japon de se doter de *« capacités de défense en temps de paix »* – est perçue comme l'indication de cette continuité : si la mention de la menace soviétique a disparu, l'accent est mis sur les risques de *« vide »* militaire en cas de réduction du potentiel défensif nippon.

Le quotidien *Yomiuri*, favorable au nouveau programme, souligne que si le rythme de croissance des dépenses militaires a diminué, ce n'est pas en raison d'une réduction de la tension Est-Ouest, mais simplement parce que les objectifs des programmes précédents ont été atteints.

PHILIPPE PONS

Après vingt-six jours de grève

Les journalistes de FR 3 se prononcent sur les propositions de M. Bourges

La direction de FR 3 et les syndicats de journalistes devaient se retrouver, une nouvelle fois, le 24 décembre, pour tenter de mettre fin à la grève qui paralyse l'information sur la chaîne depuis presque un mois. Consultées sur les dernières propositions de M. Hervé Bourges, PDG commun de FR 3 et A 2, les rédactions régionales étaient incitées par les organisations syndicales à la reprise du travail.

Dès dimanche 23 décembre, les syndicats estimaient que le conflit de FR 3 était sur la voie d'un règlement. Après deux heures de discussions avec la direction de la chaîne, la CGT, la CFDT et FO considéraient que le protocole élaboré par M. Hervé Bourges (*le Monde* daté 23-24 décembre) *« permettrait de résorber en trois ans les plus grandes disparités salariales dans le cadre de l'enveloppe autorisée par le ministère de tutelle et de mettre sur pied un plan de carrière pour lequel la société s'est engagée à assumer les incidences financières »*.

Restaient encore en suspens, selon les syndicats, deux points de litige : l'évolution du plan de carrière des journalistes et le paiement des journées de grève.

Seul le Syndicat national des journalistes (SNJ), dominant mais non majoritaire à FR 3, soulignait que le protocole de la direction, approuvé par les trois autres organisations, était un *« rafistolage qui ne réglait rien à long terme »*. Mais devant la rupture de fait du front syndical, le SNJ laissait à ses adhérents le soin de se prononcer eux-mêmes sur la suite du mouvement.

Les syndicats se sont donc retournés dès dimanche vers les journalistes en grève depuis vingt-six jours. Mais dans les différents bureaux régionaux, les rédactions paraissaient, le 24 décembre au matin, très partagées sur le projet d'accord soumis par les syndicats. Sur le fond, les propositions de M. Bourges ne diffèrent pas beaucoup de celles faites par M. Philippe Guilhaume quelques heures avant sa démission. Le nouveau président, qui s'est beaucoup dépensé pour FR 3, vendredi 21 décembre, en rencontrant le ministre du budget puis en déjeunant avec M[me] Catherine Tasca et M[me] Dominique Alduy, directeur général de la chaîne, n'a obtenu aucune promesse de réajustement budgétaire. Mais il aurait, selon certaines sources, négocié le principe d'emprunts permettant à FR 3 de tenir ses engagements vis-à-vis des journalistes.

Un groupe d'experts mis en place par M. Bourges doit examiner le problème des évolutions de carrière, entendre les vœux des syndicats, avant de remettre un rapport au PDG dès le 10 janvier. Ce dernier tentera aussi de désamorcer les contentieux accumulés depuis de longues années entre les rédactions régionales et la direction parisienne de la chaîne (*le Monde* du 22 décembre) en ouvrant, dès le début de l'année, une concertation générale sur les problèmes de l'information.

M. Charasse est hostile à une augmentation de la redevance

M. Michel Charasse estime que *« les Français ne sont pas prêts à accepter un doublement ou un triplement de la redevance »*. Interrogé sur Radio-France-Auvergne après son entretien avec M. Hervé Bourges, nouveau président commun d'A 2 et de FR 3, le ministre délégué chargé du budget a affirmé que *« ce sont les chaînes qui doivent faire le principal effort en faisant des économies et en gérant autrement leur budget »*. M. Charasse s'est déclaré persuadé que l'on pouvait réaliser *« de très bonnes émissions sans dépenser des milliards »*.

L'association de téléspectateurs Les pieds dans le PAF a immédiatement réagi pour condamner *« les déclarations irresponsables »* de M. Charasse et réclamer un collectif budgétaire et une augmentation de la redevance pour *« sauver A 2 et FR 3 du marasme »*.

Le groupe Hersant pourrait entrer dans le capital de « l'Est républicain »

L'Est républicain n'a-t-il échappé à son concurrent *le Républicain lorrain* que pour mieux se fiancer avec le groupe Hersant ? C'est ce que laisse entendre la direction du quotidien régional en faisant état de pourparlers avec des *« intérêts professionnels français »* pour une entrée dans le capital au cours du premier trimestre 1991.

L'opération se déroulerait par l'intermédiaire de Multimédia futur. Cette sous-filiale de *l'Est républicain*, qui vient de racheter les actions détenues par *le Républicain lorrain* (environ 22 %) et le groupe Cora (environ 16 %) dans le capital du quotidien de Nancy, en rétrocéderait une partie au nouvel entrant.

Même si la direction du quotidien affirme que les négociations ne débuteront qu'après le 15 janvier, les représentants du personnel ont été informés au cours d'un comité d'entreprise, que Havas, Hachette et le groupe Hersant étaient sur les rangs. M. Gérard Colin, directeur-général de *l'Est républicain*, a souligné que le groupe Hersant, qui contrôle déjà *l'Union* de Reims dans une zone de diffusion limitrophe, pourrait être intéressé par des *« actions communes »*.

Le syndicat SNJ de *l'Est républicain* a exprimé dans un communiqué ses inquiétudes *« pour l'indépendance du titre et de la rédaction »*. Il a demandé la réunion d'un comité d'entreprise exceptionnel. Réunion dont M. Gérard Lignac, PDG du journal, a accepté le principe.

L'audiovisuel public gagne du terrain... en Italie

Le service public de l'audiovisuel gagne du terrain sur le privé : c'est ce que souligne la presse... italienne en commentant les résultats d'audience dans la péninsule. Les trois chaînes de la RAI progressent de trois points dans les sondages en 1990 ; elles captent la majorité de l'audience (51,3 % en soirée) face à la concurrence pourtant redoutable des trois chaînes de M. Silvio Berlusconi (36,8 %). Sur les douze émissions les plus regardées dans la péninsule – à l'exception du football, hors catégorie, – onze sont à porter au crédit de la RAI.

□ **La Communauté européenne débloque 1,4 milliard de francs en faveur de l'audiovisuel.** – Les Douze ont décidé, vendredi 21 décembre, de consacrer dans les cinq années qui viennent, 200 millions d'écus (1,4 milliard de francs environ) au développement de l'industrie audiovisuelle européenne.

Expérimental jusqu'ici, le programme MEDIA de la Communauté européenne a notamment pour objectif, en liaison avec Eurêka audiovisuel, de favoriser la création européenne et la distribution des films et de vidéocassettes dans l'ensemble des Douze. Il contribuera également à la restructuration de l'industrie européenne du dessin animé et à la formation de professionnels.

□ **PANAMA : arrestation du frère du colonel rebelle Eduardo Herrera.** – Les autorités panaméennes ont arrêté le frère du colonel Eduardo Herrera, qui avait pris la tête d'une rébellion des forces de police le 5 décembre dernier, a-t-on annoncé officiellement, dimanche 23 décembre à Panama. Le sous-lieutenant Tomas Herrera a été arrêté dans les faubourgs de la capitale. Sa déposition est considérée comme cruciale pour éclaircir les circonstances de la tentative de rébellion menée par son frère. Ancien chef de la police panaméenne, le colonel Eduardo Herrera s'était retranché dans le quartier général de la police à Panama avec quelques centaines de policiers, dont des officiers, avant d'être repris. Il se trouve actuellement dans une prison de haute sécurité. – *(AFP.)*